



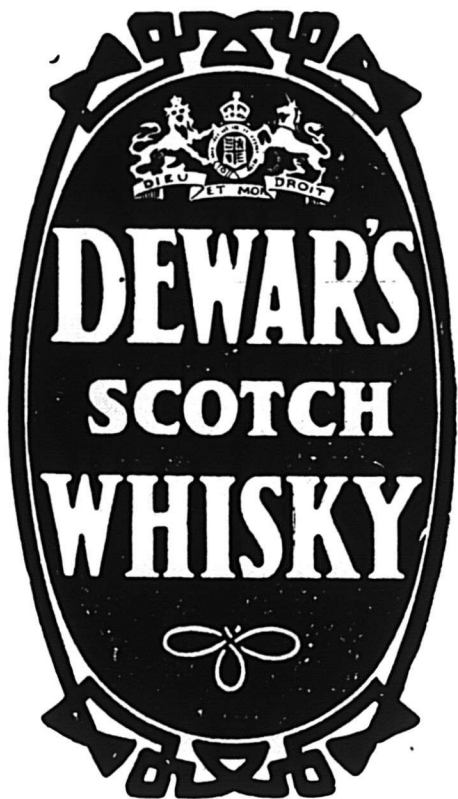
PRIX COURANT



Fondé en 1887.

MONTREAL, VENDREDI, LE 1er AOUT 1913.

Vol. XLVI—No 31.



L'article qui procure les plus fortes ventes.

En vente partout.

J. M. DOUGLAS & CO., MONTREAL.

Agents Canadiens.

MAISON FONDÉE EN 1857.



La Poudre "MESSINA"

pour Limonade

est protégée par une marque de fabrique perpétuelle, obtenue conformément à l'acte du Parlement du Canada en l'année mil huit cent soixante quatorze par

ROSENHEIM & JONAS

et enregistré au bureau des ministres de l'agriculture sous le titre No 3 Folio 523 sur le registre des Marques de Fabrique.

Les fabricants ou vendeurs d'imitations seront poursuivis avec toute la rigueur de la loi.

HENRI JONAS & CIE.,

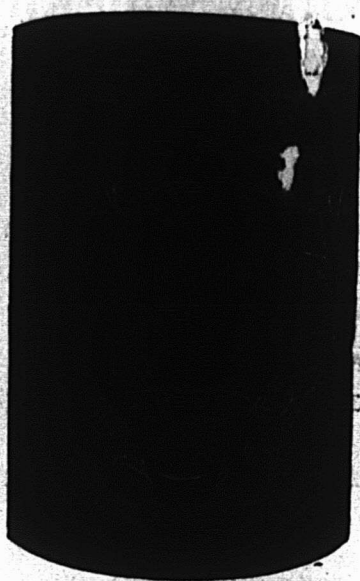
SEULS PROPRIETAIRES,
MONTREAL.

Directions pour l'usage de la poudre à Limonade "MESSINA"

Dissolvez 1 à 2 cuillerées à thé dans un verre d'eau, il n'y a pas besoin de sucre.

Le contenu de ce paquet fournira deux gallons de bonne limonade.

Le goût qui a traversé la ligne Le goût des fèves cuites



LES FEVES CUITES "SIMCOE"

Il y a quelques années les Fèves Cuites étaient très peu connues au Canada. Aujourd'hui c'est presque le mets national — presque aussi populaire au Canada que dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, d'où elles sont venues.

Le goût de la fève cuite s'est propagé rapidement et il se répand de plus en plus rapidement des régions tropicales jusqu'aux "pôles" même et le nom "Simcoe" se répand en même temps que se propage le goût.

Les fèves cuites Simcoe ont la véritable saveur de Boston, sont cuites uniformément, car elles sont de grosseur uniforme. Ce sont les fèves que l'on vous demandera. Les avez-vous en magasin ?

Dominion Cannery, Limited
HAMILTON, ONTARIO

Cela Ne Fait Aucun Doute!

L'Épicier qui a la réputation de donner un
SERVICE SUPÉRIEUR

VEND LA

Farine de Blé d'Inde de Benson

Pour toutes fins Culinaires.

ET

L'empois Silver Gloss

Pour le blanchissage à la Maison.

The Canada Starch Co., Limited.

Manufacturiers des Marques Edwardsburg.

MONTREAL, CARDINAL, TORONTO, BRANTFORD, VANCOUVER.

PRIX COURANTS

Dans la liste qui suit, sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractère noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada, ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.



Registered Trade-Mark

Chocolat, Prime No 1, bte 12 lbs., pains de 1/2 lb. et 1/4 lb. 0.34
 Chocolat à la Vanille, bte de 6 lbs. 0.44
 German's Sweet, 1/2 s. et 1/4 bte de 6 lbs. 0.26
 Breakfast Cocoa, bte de 1/5, 1/4, 1/2, 1 s., 12 lbs. to box et 5 lbs. tins. 0.39
 Chocolat sucré, cinquième bte 6 lbs. pains de 1/5 lb. 0.21
 Chocolat sucré, Caracas, bte de 6 lbs. 0.32
 Falcon Cocoa (Soda chaud ou froid), btes de 12 lbs., 1 lb. tins. 0.34
 Caracas Tablets, cartons de 5c, 40 cartons par boîte 1.25
 Chocolat sucré, Auto, bte de 6 lbs. 0.32
 Ces prix sont F.O.B. Montréal.

BRODIE & HARVIE, LIMITED.

Farines préparées de Brodie La doz.
 Red XXX ppts de 6 lbs. 3.10
 Red XXX ppts de 3 lbs. 1.60
 Crescent ppts de 6 lbs. 2.90
 Crescent ppts de 3 lbs. 1.50
 Superb ppts de 6 lbs. 2.70
 Superb ppts de 3 lbs. 1.40
 Buckwheat ppts de 3 lbs. 1.60
 Buckwheat ppts de 6 lbs. 3.10
 Griddle-Cake ppts de 6 lbs. 3.10
 Griddle-Cake ppts de 3 lbs. 1.60
 Cartons contenant 1/2 doz. paquets de 6 lbs. ou 1 doz. paquets 3 lbs., sans charge extra.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Montréal.

Thé Noir Ceylan "Owl"
 No 5, 1 lb. 30 lbs. par cse 20c
 No 5, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 21c
 No 10, 1 lb. 30 lbs. par cse 26c
 No 10, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 27c
 No 15, 1 lb. 30 lbs. par cse 32c
 No 15, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 33c
 No 30, 1 lb. 30 lbs. par cse 40c
 No 30, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 41c
 Thé Vert Ceylan "Owl"
 No 5, 1 lb. 30 lbs. par cse 20c
 No 5, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 21c
 No 10, 1 s. 30 lbs. par cse 26c
 No 10, 1/2 s. 30 lbs. par cse 27c

CHURCH & DWIGHT Soda Cow Brand



Caisse, 60 paquets de 1 lb., \$3.00.
 Caisse, 120 paquets de 1/2 lb., \$3.00.
 Caisse, 30 ppts. 1 lb. et 60 ppts. 1/2 lb., \$3.00.
 Caisse de paquets de 5c, contenant 96 paquets, \$3.00.

CIE. CANADIENNE DES PRODUITS AGRICOLES Montréal

Lait Laurentia cse 12 pintes 1.50
 Lait Laurentia cse 20 chopines 1.50
 Lait Laurentia cse 24 demiards 1.20

WILLIAM CLARK Montréal

Conserves La doz.
 Viandes assorties 1s 2.25
 Compressed Corned Beef 1s 2.25

Compressed Corned Beef 2s 3.75
 Lunch Ham 1s 2.25
 Lunch Ham 2s 3.50
 Ready Lunch Beef 1s \$2.25 2s 3.75
 Geneva Sausage 1s 2.50 2s 4.25
 English Brown 1s 2.10 2s 3.50
 Boneless Pigs Feet 1s 2.10 2s 3.50
 Sliced Smoked Beef 1/2s 1.50 1s 2.50
 Roast Beef 1s 2.25 2s 3.75
 Ready Lunch Loaves, Veau Jambon, Boeuf, assortis 1/2s 1.60
 Ditto 1s 2.75
 Boeuf Bouilli 1s 2.25
 Boeuf Bouilli 2s 3.75
 Boeuf Bouilli 6s 13.00



Pork and Beans, sauce tomates 2s 0.95
 Pork and Beans, sauce tomates boites plates 3s 1.15
 Pork and Beans, boites hautes sauce tomates 3s 1.35



Pork and Beans, Plain 1s 0.60
 Pork and Beans, Plain 2s 0.95
 Pork and Beans, Plain, boites plates 3s 1.15

LA MACHINE A 10 TOUCHES



EST RECONNUE ETRE

SANS RIVALE

POUR LES

**Additions,
 Soustractions,
 Divisions
 et Multiplications.**

Demandez notre catalogue, ou venez nous voir.

CIE DALTON

12 Edifice Coristine

MONTREAL

Telephone : MAIN 1346

C'est à l'avantage de toute personne se servant de sacs en papier d'étudier avec soin la question de ces sacs. En faisant une comparaison scrupuleuse des principales caractéristiques de sacs en papier de différentes fabrication, vous vous convaincrez que les

LES SACS ANTISEPTIQUES CONTINENTAL POUR EPICERIE

(avec fonds carrés renforcés s'ouvrant automatiquement) sont sans égaux. Envoyez une commande d'essai au plus proche Agent de vente.

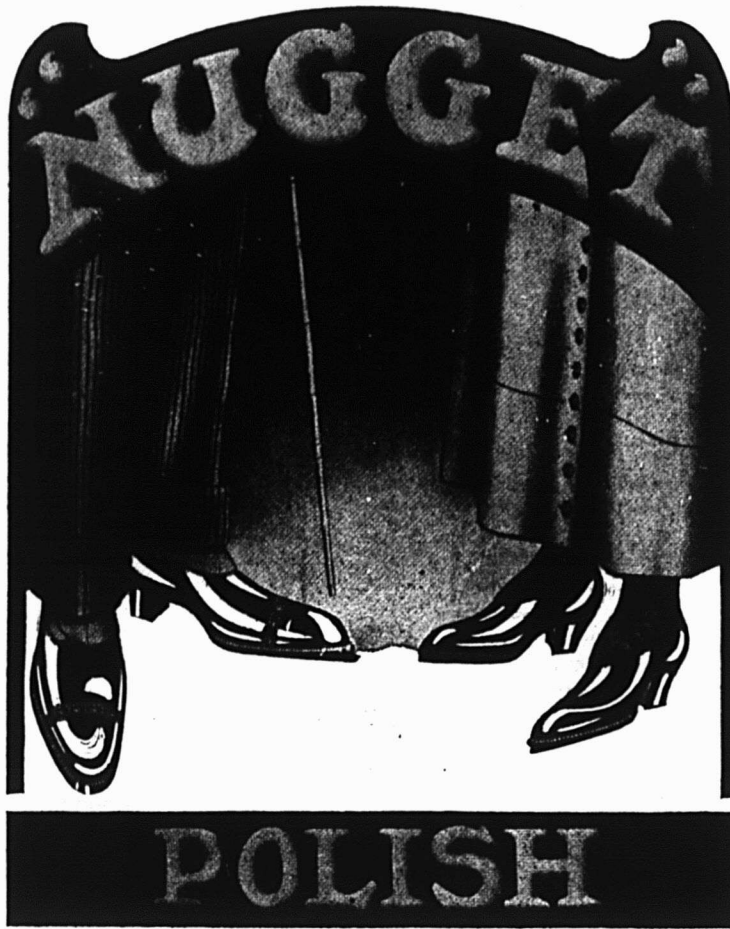
Satisfaction garantie par les manufacturiers.

THE CONTINENTAL BAG AND PAPER COMPANY, LIMITED.

OTTAWA ONTARIO

DISTRIBUTEURS :

ONTARIO—The Continental Bag & Paper Ltd, Ottawa et Toronto. Walter Woods & Co., Hamilton.
MANITOBA, ALBERTA SASKATCHEWAN — Walter Woods & Co., Winnipeg.
NLLE ECOSSE, ILE DU PRINCE EDWARD, ILE DU CAP BRETON—Thomas Flanagan, Upper Water St. Halifax.
NOUVEAU-BRUNSWICK—J. Hunter White, Agent, Marché du Nord, St-Jean.
COLOMBIE ANGLAISE—Smith, Davidson et Wright Ltd. Vancouver.
PROVINCE DE QUEBEC—The Continental Bag & Paper Co., Ltd. 584 rue St-Paul, Montréal.



COMMENT CELA VA-T-IL POUR LE CIRAGE 'Nugget'?

Poussez-vous la vente
d'une spécialité qui est
annoncée et bien connue?

The "NUGGET" POLISH CO., LIMITED

9, 11 et 13 RUE DAVENPORT

TORONTO,

ONT.

Pork and Beans, boîtes hautes		
Plain	3s	1.35
Pork and Beans, sauce Chili	1s	0.60
Pork and Beans, sauce Chili	2s	0.95
Pork and Beans, sauce Chili	3s	1.15
Ox tongue	1½s	8.00
Ox tongue	2s	10.00
Ox tongue	2½s	11.00
Jellied Veal	1s	1.50
Jellied Veal	1s	3.00
Jellied Veal	2s	3.75
Gelées de Bouillon	2s	3.50
Gelées de Bouillon	6s	11.00

Potted Meats

La lb.

Ham, Tongue, Beef and Veal,	‡ 0.50	1s	1.00
Tongue, Ham and Veal, pâté	‡s	1.20	
Pâtés de Foie	‡s	0.90	
Pâtés de Foie	‡s	1.35	
Soupes		La doz.	
Chicken	pqts	1.10	
Mulligataknay, Oxtail, Kidney Tom- mato, Vegetable, Mock Turtle, Consommé, Pois	pqts	1.00	
Mince Meat		La doz.	
(Tins fermées hermétiquement.)			
1s \$1.25, 2s 1.95, 3s 3.00, 4s 4.00, 5s		5.00	

Plum-Pudding		
Anglais	1s	1.90
Plum-Pudding		
Anglais	2s	2.40



Boeuf fumé en tran- ches "Inglass"	‡s	1.50
Boeuf fumé en tranches "In- glass"	‡s	2.10
Boeuf fumé en tranches "In- glass"	1s	3.35

J. M. DOUGLAS & Co.,
Montréal.



WM. H. DUNN,
Montréal.

Edward's Soups		
(Potages Granulés, Préparés en Irlande)		
Variétés: Bdun — Aux Tomates — Blanc.		
Paquets, 5c. Cartons 1 doz. par carton		0.45
Paquets, 5c. Boîtes 3 doz. chaque (assorties), par doz.		0.45
Paquets, 5c. par doz. de bandes de 5 chaque		2.25
(ou en boîtes de 40 bandes \$7.50 par boîte.)		
Canistres, 15c. Boîtes 3 doz., grandeur, 4 oz., par doz.		1.45
Canistres, 25c. Boîtes 2 doz., deur, 8 oz., par doz.		2.35

BORDEN MILK CO., LIMITED,
Montréal.

Liste de prix pour l'Est, Fort William
inclus.

Lait Condensé (sucré)

Bleus à laver

La lb.

"Bleuol", boîtes
10 lbs., 50 pqts
de 4 carrés, 15c
"Sapphire"

btes de 14 lbs.
pqts de ½ lb.

"Union", boîtes
de 14 lbs., pqts
de ½ et 1 lb. 10c

Marque Reindeer (4 doz. par cse).	\$6.00
Marque Mayflower (4 doz. par cse)	5.25
Marque Clover (4 doz. par cse) . .	4.75
Lait évaporé (non sucré)	
Marque Reindeer Jersey, Boîte de Famille (4 doz. par caisse)	3.90
Marque Reindeer Jersey, Boîte moyenne (4 doz. par caisse)	4.50
Marque Reindeer Jersey, Boîte d'hôtel (2 doz. par caisse)	4.25
Carque Reindeer Jersey, Gallon (½ douzaine par caisse)	4.75
Café (avec Lait et Sucre)	
Marque Reindeer (2 doz. par cse)	5.00
Marque Regal (2 doz. par cse)	4.50
Marque Reindeer, en jarres en verre (2 doz. par caisse)	6.20
Cacao (avec Lait et Sucre)	
Marque Reindeer (2 doz. par cse)	4.80
Limite de fret: 50c par cwt.	
Conditions: Net 30 jours, sans escompte.	

Lait et Crèmes Condensés.



St. Charles "Family"	3.90
St. Charles "Hotel"	4.25
Lait "Silver Cow"	5.40
"Purity"	5.25
"Good Luck"	4.50

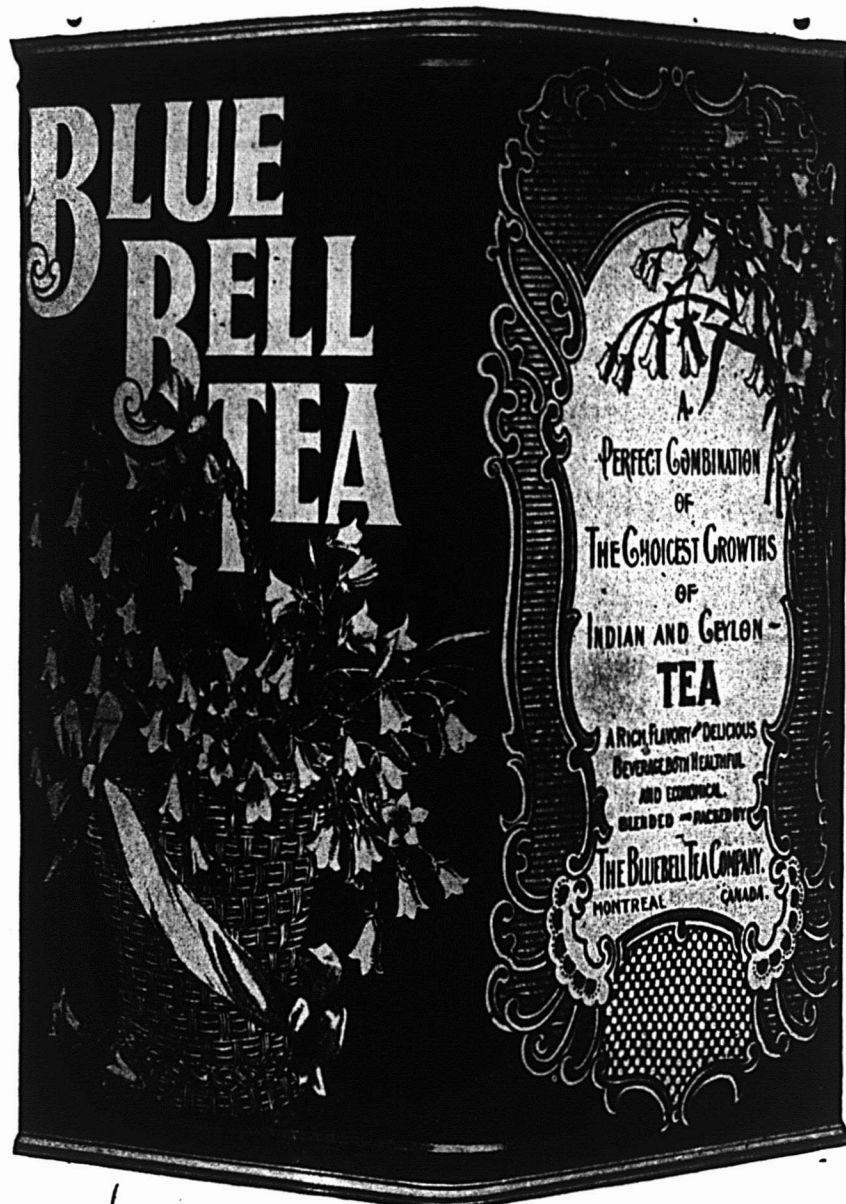


Lait condensé.	
La cse	
Marque Eagle, 4 doz., chaque	6.00
Marque Gold Seal, doz., chaque	5.25
Marque Challenge, 4 doz., chaque	4.75

Lait évaporé.

Marque Peerless "Hotel", 2 doz., chaque	4.25
--	------

Le Thé "Blue Bell"



BOITE DE

3s et 5s. lbs.

NOIR

MELANGE

VERT

JAPON

Les BOITES ne contiennent QU'UNE SEULE QUALITE, au prix de 30 cts. net par livre.

12 x 5s. par caisse, 60 livres.
20 x 3s. par caisse, 60 livres.

Lisez ce que porte l'étiquette au verso de la boîte, comme ci-dessous.

Les contenus ne sont Garantis qu'en autant que le Sceau N'est Pas Rompu.

Employez le Thé "Blue Bell" et vous pratiquerez la meilleure économie domestique ;
Il est sans Egal pour la Qualité et la Richesse de l'Infusion.

PURETÉ FORCE SAVEUR AROME

Le poids est garanti dans nos boites de 3 et 5 livres.

— NOTEZ —

Tous les paquets portant cette étiquette contiennent un objet utile à la ménagère.

MONTREAL

The Blue Ribbon Tea Company, Limited.

Marque Peerless "Boite Haute", 4 doz., chaque 4.50
 Marque Peerless "Pour Famille", 4 doz., chaque 3.90
 Marque Peerless "Petite Boite", 4 doz., chaque 2.00

THE CANADA STARCH CO., Ltd.,
 Manufacturière de marques Edwardsburg.

Sirops de Table.

Marque "Crown".

Quarts (700 livres) lb. 0.03½
 ½ quarts (350 livres) lb. 0.03½
 ¼ quarts (175 livres) lb. 0.03½
 Seaux de 38½ lbs. le seau 1.75
 Seaux de 25 lbs. le seau 1.25
 Canistres 2 lbs., 2 doz. à la caisse 2.40
 Canistres 5 lbs., 1 doz. à la caisse 2.75
 Canistres 10 lbs., ½ d. à la caisse 2.65
 Canistres 20 lbs., ¼ d. à la caisse 2.60

Marque "Lily White".

Canistres 2 lbs., 2 d. à la caisse 2.75
 Canistres 5 lbs., 1 d. à la caisse 3.10
 Canistres 10 lbs., ½ d. à la caisse 3.00
 Canistres 20 lbs., ¼ d. à la caisse 2.95

Marque "Beaver".

Sirop de Blé-d'Inde et d'Erable:
 Canistres 1 pinte (mesure à vin), 2 doz. à la caisse 4.70

Empois de buanderie

No 1 Blanc ou Bleu, cartons 3 lb. 0.06½
 No 1 Blanc ou Bleu, cartons 4 lb. 0.06½
 No 1 Blanc, barils 0.06
 Canada Laundry (cse de 40 lb.) 0.05½
 Silver Gloss, btes à coulisse, 6 lb. 0.08
 Silver Gloss, canistres de 6 lbs. 0.08
 Kegs Silver Gloss, gros cristaux 0.07

Edwardsburg's Silver Gloss, paquets chromos de 1 lb. 0.07½
 Benson's Satine, cartons de 1 lb. 0.07½
 Canada White Gloss, ppts de 1 lb. 0.06
 Benson's Enamel par caisse de 40 lbs. 3.00
 Benson's Enamel par caisse de 20 lbs. 1.50
 Celluloid.
 Boites contenant 45 cartons, par caisse. 3.60

Empois de cuisine.

(Boites de 20 lbs., ¼c en plus par livre.)
 W. T. Benson's & Co., Celebrated prepared Corn.
 Boites de 40 lbs. 0.07½
 Canada Pure Corn Starch 0.05½
 (Boites de 20 lbs., ¼c en plus.)

ELIE CHARBONNEAU

**Marché Bonsecours
 Montréal**

Bananes \$2.25 \$3.00
 Citrons, 35 cts la doz; la caisse 7.25
 Tomates, la caisse flat 1.25
 Choux nouveau, la caisse 3.00
 Fraises, la caisse 54 cassots 6.00 8.00
 Patates, par 90 lbs 0.75
 Patates nouvelles, le baril 3.00
 Prunes Cal., la caisse 2.50
 Pêches 2.25
 Oranges navel 5.50
 Ananas, la caisse 4.50
 Concombres, le panier 2.25
 Pommes nouvelles 2.25
 Groseilles, le gallon 0.60

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

Toronto. Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix plus élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal."

Boîtes 36 paquets à 5c . . . la boîte \$1.15

Lessive en Poudre de Gillett.

La cse

4 doz. à la caisse \$3.50

3 caisses 3.40

5 caisses ou plus 3.35



Poudre à Pâte "Magic"

Ne contient pas d'alun.

La doz.

6 doz. de 5c. . . \$0.50

4 doz. de 4 oz. . . 0.75

4 doz. de 6 oz. . . 1.00

4 doz. de 8 oz. . . 1.30

4 doz. de 12 oz. . . 1.30

2 doz. de 12 oz. . . 1.85

4 doz. de 16 oz. . . 2.25

2 doz. de 16 oz. . . 2.36

1 doz. de 2½ lbs. . . 5.00

½ doz. de 5 lbs. . . 9.60

2 doz. de 6 oz. } à

1 doz. de 12 oz. } la Cse

1 doz. de 16 oz. } \$6.00



Vendue en canistres seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".

LE NOM DE "FAIRBANK" GARANTIT LE SAVON

LE SAVON FAIRY

LA QUALITE DU SAVON FAIRY. On ne saurait faire un meilleur savon ; vos clients ne peuvent acheter une meilleure qualité pour quatre fois le 5 cents qu'il leur coûte.

LA PUBLICITE DU SAVON FAIRY. La publicité intensive qui aide la vente de tous les produits de Fairbank a fait connaître le morceau de savon ovale pur, blanc, doux et flottant, de toutes les femmes universellement.

LA VENTE DU SAVON FAIRY. Grâce à l'heureuse combinaison de qualité exceptionnelle et de publicité intensive, tout ce que vous avez à faire c'est d'installer le SAVON FAIRY bien en vue pour vous assurer une source de profits constants découlant de la vente régulière à des clients satisfaits.



"Avez-vous une petite Fée dans votre demeure ?"

The N. K. Fairbank Company Limited.

MONTREAL.

SWIFT'S JEWEL COMPOUND



Une graisse que vous pouvez recommander.

Vous pouvez livrer le Saindoux Composé de Swift à vos clients avec l'entière certitude que c'est un bon, honnête produit Canadien.

Il y a une bonne clientèle à vous assurer pour ce Saindoux Composé et c'est une clientèle qui reste.

Laissez-vous un autre en profiter ?

Swift's Canadian Co., Limited.

TORONTO, - WINNIPEG, - EDMONTON.



Son Influence Compte

Donnez-lui toujours un sel de table qui soit sec et fin, qui coule bien de la salière et sans effort.

Le SEL de Table WINDSOR

devient un ami sincère de toute personne parce qu'il est sec et fin, qu'il ne se pétrifie pas dans la salière et qu'il donne aux aliments la saveur exacte qu'il doit leur donner—sans laisser aucune trace d'amertume.

The Canadian Salt Company Limited

WINDSOR,

ONTARIO.

Le Soda à Pâte "Cow Brand."

Pour la satisfaction et le bénéfice, il n'y a pas de ligne de Soda à Pâte aussi bonne que la MARQUE COW.

Il est invariablement pur, de pleine force, digne de confiance et toujours demandé par la cuisinière soigneuse!

Commandez-en à votre fournisseur en gros.



CHURCH and DWIGHT
Limited
MANUFACTURIERS
MONTREAL

L'Habitude Grandit

MEADOW CREAM SODAS

Prenez l'habitude de tenir nos MEADOW CREAM SODAS et observez l'augmentation des affaires et des profits.

— THE —
W. J. CROTHERS CO., Ltd.
KINGSTON, Ont.



Lorsque les clients vous demandent de remplir d'huile des mesures non graduées, vous ne pouvez savoir exactement ce que vous devez leur charger, à moins d'avoir un RÉSERVOIR A MESURE AUTOMATIQUE de BOWSER. Vous pouvez compter EN MOINS et perdre leur CLIENTELE ou compter EN PLUS et perdre votre PROFIT. Procurez vous un APPAREIL BOWSER et faites cesser l'incertitude. Faites un profit chaque fois que vous vendez de l'huile; ayez un magasin propre; évitez la perte de l'huile et les dommages aux autres articles. "Faites cesser les fuites et gardez tous les profits. "L'APPAREIL BOWSER comporte un indicateur flottant qui marque la quantité d'huile vendue et celle qui reste encore dans le réservoir. Il est placé bien en vue et peut se lire à 20 pieds de distance. Il est aussi pourvu d'une soupape automatique qui arrête instantanément l'écoulement de l'huile aussitôt que vous cessez de pomper, ce qui prévient toute fuite.

Une carte postale à nous adressée vous fera parvenir notre Brochure gratuite, expliquant comment faire du Profit sur l'huile
S. F. BOWSER & COMPANY, Inc. = **66-68 Ave. FRAZER, TORONTO, Ont.**

ETABLIE EN 1858

Fabriqué par des Ouvriers Canadiens et vendu par des Vendeurs Canadiens.

Fera Plus et de Meilleure Pâtisserie



Que n'importe quelle
autre Graisse sur le
Marché.

CHEZ TOUS LES EPICIERS.

GUNN, LANGLOIS & CIE, Limitée

Agents pour Montréal la et province de Québec.

La Gélatine Etalon qui, de- puis près d'un siècle, est un délicieux dessert d'été, préparé instantanément.

Servie avec des fruits frais, mûrs la Gelatine instantanée, en poudre, de Cox constitue un dessert délicieux pendant la saison estivale.

Suggérez-la à vos clients, car ils apprécieront la pureté absolue de Cox et seront ravis de sa saveur exquise.

COX'S

Fabrication Anglaise

ARTHUR P. TIPPET & COMPANY,

MONTREAL

Agents

TORONTO

Soda "Magic"

No. 1 caisse 60 ppts de 1 lb . . .	2.85
5 caisses	2.75
No. 2 caisse 120 ppts de ½ lb . . .	2.85
5 caisses	2.75



No 3 caisse	
30 ppts. de 1 lb.	} 2.85
et 60 ppts. de ½ lb.	
5 caisses	2.75
No. 5 caisse	
100 ppts de 10 oz.	2.90
5 caisses	2.80
Crème de Tartre de "Gillett"	

	La doz
½ lb. ppts. (4 doz. dans la caisse)	\$1.00
½ lb. ppts. (4 doz. dans la caisse)	2.00

4 doz. ppts., ½ lb.	{ assor- } \$8.00
2 doz. ppts., ½ lb.	

½ lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (4 doz. dans la caisse)	2.20
1 lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (3 doz. dans la caisse)	4.10

5 lb. canistres carrées (½ doz. dans la caisse)	0.33
10 lb. boîtes en bois	0.30½
25 lb. seaux en bois	0.30½
100 lb. barils	0.28½
560 lb barille	0.22

N. K. FAIRBANK COMPANY LIMITED
Montréal

Prix du Saindoux
 Composé, Marque BOAR'S HEAD. F. O. B. Montréal.

Tinettes 60 lb. 0.11½
 Tierces 0.11

Seaux en bois, 20 lbs. 0.11½
 Chaudières, 20 lbs. 0.11
 Caisnes, 3 lbs., 20 à la caisse 0.12
 Chaudières, 5 lbs., 12 à la caisse 0.11½
 Caisnes, 10 lbs., 6 à la caisse 0.11½

GUNN, LANGLOIS & CIE, Limitée, Montréal



Seaux en bois, 20 lbs.	2.35
Chaudières, 20 lbs.	2.25
Caisnes, 3 lbs.	lb. 0.12½
Caisnes, 5 lbs.	lb. 0.12½
Caisnes, 10 lbs.	lb. 0.12½
Pains moulés d'une livre	0.12½

IMPERIAL TOBACCO CO. OF CANADA, LIMITED.

Prix du Saindoux
 Composé, Marque EASIFIRST

Tinettes 60 lb. 0.11½
 Tierces 0.11

Cigarettes Le 1,000

Athlete 8.50
 Bouquet, boîte 350, par bote 2.01
 Calabash 11.00
 Columbia (tout tabac) 11.00
 Coronet 18.50
 Dardanelles (Turques) bouts unis 12.25

Dardanelles (Turques) bout liège ou argent	12.50
Derby, boîte de 600, la boîte	4.00
Empire Navy Cut	8.00
Fatima	10.00
Guinea Gold	8.00
Gloria	5.75
Gold Crest	6.00
Hassan (Turques)	8.50
Imperial A. A.	27.00
Imperial A. A. 1	35.00
Mecca (Egyptiennes)	8.50
Mogul (Egyptiennes) bouts unis	12.00
Mogul (Egyptiennes) bouts en liège	12.00
Murad (Turques) bouts unis	12.00
New Light (tout tabac)	8.50
Niobe (Turques)	8.00
Old Chum	8.00
Old Gold	6.30
Pall Mall (format ordinaire)	18.50
Pall Mall (format royal)	25.00
Players' Navy Cut	8.20
Richmond Straight Cut	11.00
Sweet Caporal	8.50
Sweet Sixteen	5.75
Sub-Rosa (tout tabac)	8.50
Cigarettes importées. Le 1,000	
Capstan (douces et medium)	12.00
Capstan, boîtes de 10 avec porte-cigarettes	12.50
Soussa (importées du Caire, Egypte), extra fine No 25	20.00
Extra fine No 30	23.00
Khedivial	30.00
Three Castles, boîtes de ferblanc, 50 s. et boîtes de carton 10 s.	15.00
Three Castles, boîtes de fantaisie, Tabac à Cigarettes. La lb.	
B. C. No 1, 1/12 s.	1.02
Athlete, 1/12 s.	1.07
Sweet Caporal, 1/13 s.	1.15
Tabacs coupés. La lb.	

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime Limitée

Les jeunes gens désireux de faire des études commerciales solides ne devraient pas hésiter à se faire inscrire à l'Ecole Commerciale Pratique Lalime Limitée, de St-Hyacinthe, car c'est l'institution par excellence pour ceux qui cherchent à obtenir rapidement une situation convenable dans le commerce.

Le programme des études comporte tout ce qui a trait à un cours commercial: langues française et anglaise, sténographie, clavigraphie, comptabilité, etc.

En plus de cela, des professeurs compétents et expérimentés sont chargés d'enseigner la télégraphie et l'administration des gares de chemin de fer, et la comptabilité des banques forme une classe toute spéciale.

Dans cette classe, les élèves peuvent, grâce au système spécial à l'Ecole Lalime, passer de la théorie à la pratique et se rendre compte de chacune des opérations journalières transigées dans les banques.

Quant au cours de télégraphie, il est absolument moderne et n'a rien de semblable à l'ancienne méthode longue et défectueuse, et, dès que les élèves ont terminé le cours réglementaire, ils peuvent compter sur bonne situation qui leur est assurée par la direction de l'école.

Pour le prospectus et autres informations s'adresser à

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime Limitée
ST-HYACINTHE, P.Q.

LE PACIFIQUE CANADIEN

LES TRAINS PAR-
TENT DE MONT-
REAL :

De la Gare Windsor pour :

BOSTON, LOWELL, *9.00 a.m., *8.00 p.m.
KENNEBUCK, OLD ORCHARD et PORTLAND,
†9.00 a.m. *9.15 p.m.
TORONTO, CHICAGO, *9.05 a.m., *10.00 p.m. et
*11.00 p.m., pour TORONTO-NORD.
OTTAWA, †8.05 a.m., †8.40 a.m., †9.15 a.m., *9.45
a.m. †4.00 p.m., †7.45 p.m., *9.45 p.m., *10.30 p.m.
SHERBROOKE et LENNOXVILLE, *8.25 a.m.,
†1.15 p.m. †5.30 p.m., *7.25 p.m.
HALIFAX et MONCTON, *7.25 p.m.
ST-JOHN, N. B., *7.25 p.m.
ST-PAUL, MINNEAPOLIS, *10.30 p.m.
WINNIPEG, VANCOUVER, *9.45 a.m. *9.45 p.m.

De la Gare Viger pour :

QUEBEC, †9.00 a.m., *1.30 p.m., *5.00 p.m., *11.30 p.m.
TROIS-RIVIERES, *9.00 a.m., *1.30 p.m., *5.00
p.m., †5.55 p.m., *11.30 p.m.
SHAWINIGAN FALLS et GRAND'MERE, *9.00
a.m., †1.30 p.m. *5.00 p.m.
JOLIETTE, †8.15 a.m., *9.00 a.m., †1.40 p.m. †5.20
p.m.
SAINT-GABRIEL, *9.00 a.m., †1.40 p.m. †5.20 p.m.
OTTAWA, *8.00 a.m., *5.45 p.m.
SAINTE-AGATHE, *8.10 a.m., *9.15 a.m.,
‡9.30 a.m. †1.00 p.m. †1.15 p.m. †2.15 p.m. †4.00
p.m. †4.50 p.m. †5.10 p.m.
NOMININGUE, *9.15 p.m., †1.00 p.m. †4.50 p.m.
(* Quotidien. (†) Quotidien, excepté dimanche. (§)
Dimanche seulement. (i) Samedi seulement.
(h) Samedi et Dimanche seulement. (k) Vendredi
seulement.

BUREAU DES BILLETS :

141-143 rue Saint-Jacques
EDIFICE DOMINION EXPRESS

Saindoux Composé

LAING'S

Reconnu comme le meilleur
sur le marché.

Il n'en existe pas qui ait un
goût plus fin.

Son Prix est raisonnable.

MATTHEWS-LAING LIMITED

Rue Mill, . . . MONTREAL.

LE GENRE QUI EVEILLE L'ATTENTION DE LA MERE



Les confitures et les gelées sont les substituts avantageux des fruits en conserves, de la maison. De fait, bien des ménagères ont si bien compris cela qu'elles ne se donnent plus la peine de mettre en conserves des fruits dans une cuisine surchauffée, mais comptent entièrement sur l'Epicier pour les approvisionner de confitures et gelées de fruits pures E. D. S.

Avez-vous un assortiment complet des spécialités E. D. S.



Fabriquées seulement par

**E. D. SMITH & SON
LIMITED**

WIONA, ONTARIO

AGENTS:— W. H. DUNN, Montréal; NEWTON
A. HILL, Toronto; MASON & HICKEY, Winni-
peg; R. B. COLWELL, Halifax, N.S.; J. GIBBS,
Hamilton.

Old Chum, 10 s.	0.82	½ lb. Medium	1.5	Moose 11 s.	0.40
Lord Stanley, Tins ½ lb.	1.11	Pride of Virginia (importé) tins		Snow Shoe barres, 6½ morc. à la lb.	0.45
Meerscham, 10 s.	0.81	1/10 lb.	1.35	Stag 5 1/3 morc. à la lb., ½ butts	
Athlete Mixture, Tins ½ et ¼ lb.	1.37	Old English Curve Cut (importé)		12 lbs., boîtes 6 lbs.	0.39
Old Gold, 12 s.	0.97	tins 1/10 lb.	1.35	Black Watch 6 s.	0.45
Seal of North Carolina, 12 s.	0.97	Tuxedo (importé) tins 1/10 lb.	1.37	Bobs 6 s. et 12 s.	0.46
Duke's Mixture (Cut Plug), 1 lb.	0.84	Lucky Strike (importé) tins 1/10	1.35	Currency 12 s.	0.46
Old Virginia, pqts ½ et 1 lb.	0.80 ½	Rose Leaf (importé, à chiquer),		Pay Roll 7½ s.	0.59
Duke's Mixture (Granulé),		pqts 1 oz.	1.24	Empire Navy Chewing barres 14	
1/10 s. Bags 5 lbs. carton	0.87	Tabacs à chiquer (importés)	La lb.	oz., boîtes 7 lbs.	0.53
Bull Durham,		Piper Hiedsieck	1.22	Tabacs à fumer en palettes	La lb.
1/10 bags, 5 lbs. carton	1.25	Tabacs en poudre.	La lb.	Pedro barres, 16 oz., 5 morc. à la	
1/16 bgs, 5 lbs. carton	1.25	Copenhagen en boîtes 1/12 lb.	0.90	lb., boîtes 6 lbs.	0.58
Old Virginia pqts 1/16 lb.	0.74	Horseshoe	0.90	Empire 6 s. et 12 s.	0.44
Snap, pqts. 1/12 et 1/6 lb.	0.50	Rose No 1 de Landry	0.32	Rosebud 6 s.	0.45
Calabash Mixture, tins ½ et 1 lb.	1.15	Rose No 1 de Houde	0.34	Ivy 7 s.	0.50
Calabash Mixture, tins ¼ lb.	1.20	(Empire Branch)		Shamrock 6 s.	0.45
Calabash Mixture, tins ½ lb.	1.35	Tabacs à chiquer.	La lb.	Tabacs hachés.	La lb.
Capstan Navy Cut (importé) tins		Club barres, 5 à la barre, 6 morc.		Great West (Sac) 8 s.	0.59
½ lb. Medium et Fort	1.50	à la lb., boîtes 5 lbs.	0.42	Regal, cube cut en boîtes 9 s.	0.70
Capstan Mixture (importé) tins				Taxi, Crimp cut, boîtes 10 s.	0.78

AUX CULTIVATEURS :

Nous recevons la crème des séparateurs à main.

MONTREAL DAIRY COMPANY LIMITED

290 Ave. Papineau
MONTREAL

Une Prompte Livraison

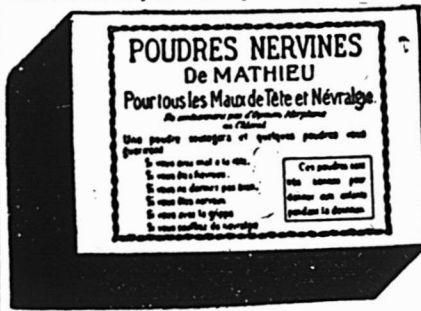
assurée à toutes les commandes de

St. Lawrence
Sugar

LES POUDRES NERVINES DE MATHIEU

sont un remède simple mais effectif contre tous les maux de tête — un remède que chaque marchand peut recommander comme un curatif sûr et rapide.

Si vous ne connaissez pas les poudres Nervines de Mathieu, et si vous êtes sujet aux maux de tête, essayez-les vous-mêmes os frais au moyen du coupon ci-joint



Comme remède contre les rhumes et les troubles bronchiques le sirop de Goudron et d'Huile de Foie de Morue de Mathieu est rendu fameux et cette préparation sœur des Poudres Nervines — marche à grands pas dans la même voie.

LA CIE J. L. MATHIEU,
Propriétaire.

Sherbrooke, P. Q.

MM. L. Chaput, Fils & Cie., Limitée.
Dépositaires en Gros Montréal, P. Q.

Veillez m'envoyer une boîte régulière de Poudres Nervines de Mathieu à l'adresse suivante :

Nom

De

(Nom de la maison de commerce).

Rue

Ville ou village

Province



HENRI JONAS & CIE,
Montréal.

Pâtes Alimentaires.		La lb.
Macaroni "Bertrand"		0.08
Vermicelle "Bertrand"		0.08
Spaghetti "Bertrand"		0.08
Alphabets "Bertrand"		0.08
Nouilles "Bertrand"		0.08
Coquilles "Bertrand"		0.08
Petites Pâtes, etc.		0.08
Extraits Culinaires.		La doz.
1 oz. Plates. Triple concentré		0.84
2 oz. Plates. Triple concentré		1.57
2 oz. Carrées. Triple concentré		1.88
4 oz. Carrées. Triple concentré		3.34
8 oz. Carrées. Triple concentré		6.25
16 oz. Carrées. Triple concentré.		12.00
2 oz. Rondes. Quintessences		1.96
2 1/2 o Rondes. Quintessences		2.19
5 oz. Rondes. Quintessences		3.75
8 oz. Rondes. Quintessences		6.67
4 oz. Carrées. Quintessences. Bou-		
chons émeri		3.75
8 oz. Carrées. Quintessences. Bou-		
chons émeri		7.50
2 oz. Anchor.		1.07
4 oz. Anchor.		1.75
8 oz. Anchor.		3.00
16 oz. Anchor.		6.00
2 oz. Golden Star "Double Force"		0.75
4 oz. Golden Star "Double Force"		1.25
8 oz. Golden Star "Double Force"		2.25
16 oz. Golden Star "Double Force"		4.25
2 oz. Plates. Soluble.		0.75
4 oz. Plates. Soluble.		1.25
8 oz. Plates. Soluble.		2.25
16 oz. Plates. Soluble.		4.25
1 oz. London.		0.50
2 oz. London.		0.75
Extraits à la livre de	\$1.00 à	3.00
Extraits au gallon de	\$6.00 à	24.00
Mêmes prix pour extraits de tous fruits.		

Moutarde Française.

	La grosse
Pony Mustard, 2 doz. à la cse	8.40
Small Mustard, 2 doz. à la cse	7.80
Medium Mustard, 2 doz. à la cse	10.80
Large Mustard, 2 doz. à la cse	12.00
Tumblers Mustard, 2 doz. à la cse	10.80
Muggs Mustard, 2 doz. à la cse	13.20
Nugget Tumblers, 2 doz. à la cs	13.20
Athenian Tumblers, 2 doz. à la cse	13.20
Gold Band Tumblers, 2 d. à la cse	13.80
No 67 Jars Mustard, 2 doz. à la cse	13.20
No 64 Jars Mustard, 1 doz. à la cse	18.00
No 65 Jars Mustard, 1 doz. à la cse	21.00
No 66 Jars Mustard, 1 doz. à la cse	24.00
No 68 Jars Mustard, 1 doz. à la cse	15.00
No 69 Jars Mustard, 1 doz. à la cse	24.00
Molasses Jugs Must., 1 d. à la cse	21.00
Jarres 1/2 gal. Mustard, 1 d. à la cse	36.00
Jarres 1/4 gal. Mustard, 1/2 d. à la cse	54.00

Vernis à chaussures.

	La doz.
1 doz. à la caisse.	
Marques Froment.	0.75
Marque Jonas.	0.75
Vernis Militaire à l'épreuve de l'eau.	2.00

LABRECQUE & PELLERIN, MANUFACTURIERS, MONTREAL.

	La doz.
Catsup King.	\$1.00
Catsup King, bdl. 9 doz.	0.95
Confiture King, 2 lbs. cse 3 doz.	1.50
Confiture, cse 2 doz., 12 onces.	1.00
Confiture, pinte.	2.50
Caustique, 100 lbs. chaque.	2.75
Caustique, 50 lbs. chaque.	1.50
Lessive, cse 4 doz., doz. 40c, caisse.	1.40
Confiture, chaudière No 7 ch.	0.42 1/2
Confiture, seau No 7 chaque.	0.45
Confiture, chaudière No 5, ch.	0.30
Confiture "King" chaudière No 7, chaque.	0.45

MATTHEWS-LAING, LIMITED,
Montréal, Canada.

Lard en Baril Marque "Anchor"

Lard pesant, Canada Short Cut, Mess brl. 35/45	30.00
Lard pesant, Canada Short Cut, Mess 1/2 brl.	15.50
Lard pesant, Canada Short Cut, brl. 45/55	30.00
Lard pesant, Canada Short Cut, 1/2 brl.	15.25
Lard pesant, Brown Brand, désosé, tout gras, brl. 20/35	29.00
Lard clair, pesant, brl. 20/35.	
Pickled Rolls, brl.	30.00
Lard à fèves, (petits morceaux, mais gras), brl.	23.00
Heavy, clear fat backs 40/50	29.00
Heavy, clear fat backs 60/70	27.00

Saindoux Composé Raffiné, choix.
Marque "Anchor".

Tierces, 375 lbs.	lb.	0.11
Boîtes 50 lbs. net (doublure par-chemin)		0.11 1/2
Tinettes, 50 lbs. net (Tinette imitée)		0.11 1/2
Seaux de bois, 20 lbs., net \$2.30		0.11 1/2
Seaux de fer-blanc, 20 lbs., \$2.20		0.11
Caisnes 10 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu		0.11 1/2



Lavette Circulaire pour épousseter à sec
 Avec un beau manche lisse. Au détail \$1.00

"Marque Tarbox Toronto"
Lavettes et Chiffons
Traités Chimiquement
Pour Epousseter à Sec


Lavette triangulaire
 Plus large d'un quart que le modèle circulaire, avec manche: Au détail \$1.25

Dans le champ de l'Economie Domestique, il n'y a pas de sujet qui préoccupe l'esprit de la ménagère à un plus haut degré que l'usage des époussettes sans poussière.

Les lavettes traitées à l'huile tachent de graisse le plancher—laissent une trace dans toute la maison—créant une condition insupportable pour la ménagère dégoûtée et on ne les a employées que parce qu'on avait une idée erronée de la propreté. Leur vente résultait du désir d'avoir quelque chose de mieux.

La morale du commerce ordonne que le marchand protège ses clients contre de fausses conclusions.

Nos Lavettes de Chiffons Traitées Chimiquement Pour Epousseter à Sec répondent aux désirs du public pour une Spécialité Sanitaire, Economique d'inventions servant au nettoyage.

Ils sont antiseptiques, car les produits chimiques absorbent et désinfectent les particules de poussière — rassemblent les substances floconneuses plutôt que de les disperser.

Ces qualités d'absorption sont permanentes, elles se renouvellent après chaque lavage à l'eau chaude savonneuse. Il n'y a pas d'huile pour salir les tapis et les garnitures. Le parquet a ensuite un beau poli sec qui n'est ni glissant, ni gras-seux, ni encore collant.

Le premier déboursé peut être un peu plus fort que celui qu'on fait pour des articles inférieurs mais, comme aucun nouveau traitement n'est nécessaire, le coût final est infiniment moindre et les résultats sont plus satisfaisants.

Un client satisfait, c'est là une annonce permanente pour votre commerce et le résultat final devrait être la considération déterminante dans tout placement d'argent.

Notre ligne comprend une grande variété de modèles et de grandeurs. Prouvez-nous l'intérêt que vous y portez en nous envoyant votre adresse et nous vous expédierons par la poste notre brochure explicative sur les Epoussettes ne soulevant pas de Poussière.

TARBOX BROS., TORONTO, ONT.

SPECIALITES POUR LES VACANCES

Ex. S. S. "LA TOURAINE" du Havre.

400 CAISSES, NOUVEL EMPAQUETAGE "Conserves et Condiments"

Pois Français, Champignons, Patés de Foie Gras,
Purée de Foie Gras, Royans, Oseille, Moutarde,
Cerises, Anchois, Fromage, Sardines, etc.

De **L. A. PRICE, & CIE, Bordeaux, France.**

Ex. S. S. "LAKE MANITOBA"

**300 PAQUETS SPECIALITES "Greenbank" LESSIVE, solide et en poudre.
CHLORURE DE CHAUX, boîtes $\frac{1}{4}$ s, $\frac{1}{2}$ s, 1s et tambours de 25 lbs.**

Manufacturées par **The UNITED ALKALI CO., Limited, Liverpool, Angleterre.**

SAUMONS EN CONSERVES

Nous vendons pour livraison immédiate ou pour arriver, à des prix attrayants.

SAUMON "Spring" marque "Reigning" boîtes hautes, 1s 4 doz. \$6.25 c s
SAUMON "Rose" meilleure qualité, " plates, $\frac{1}{2}$ s 8 " .60c dz.

Ces deux qualités, livraison immédiate.

Raisins de Table, Raisins Valence et Figs

Nous en avons un bel assortiment.

Finest Selected	28 lbs.	.06$\frac{1}{2}$ lb.
Fine Off Stalk	28 "	.05$\frac{1}{2}$ "

SARDINES CANADIENNES "Casarco"

**Boîtes $\frac{1}{2}$ lb. dans l'Huile d'Olive pure, 100 boîtes par caisse,
SEULEMENT \$7.50 la caisse.**

Nous avons l'assortiment le plus varié en fait d'épicerie, Vins, Liqueurs, thé, café, etc.

Demandez nos prix, Satisfaction garantie.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée.

Importateurs, . . . MONTREAL. . . Fondée en 1842



LES BISCUITS

Qui Edifient un Commerce.

Tout épicier actif et intelligent devrait maintenant faire un effort spécial pour pousser la vente à biscuits

Soda à la Crème Perfection de Mooney

Il a une occasion de le faire en cette grande saison des réceptions et des "Thés". Il n'y a rien de plus agréable au goût, de plus croustillant et de plus délectable en fait de biscuits. Tous les gourmets le savent

The Mooney Biscuit AND CANDY CO., LIMITED

Manufactures à
Montréal, Stratford, Winnipeg, Vancouver.

Succursales à Hamilton, Ottawa, Sydney, C. B., Halifax, N. E., Fort William, Calgary, Vancouver, C. B., St-Jean, T. N.

Etabli en 1892 Re. tence;
Tel. Main 2441 684 rue Adam, Maison neuve
Tel. Marché 53 Tel. LaSalle 96

ELIE CHARBONNEAU
MARCHAND DE FRUITS
Spécialité: Patate de Choix.
70 71 Marché B nsecours.
MONTREAL

La Farine Préparée de Brodie

Vous Conserve Vos Clients.
Toujours digne de confiance, elle est préférée à toutes les autres farines
UN BON VENDEUR.
Voyez le coupon des épiciers dans chaque carton.

Brodie & Harvie, Limited.
14 et 16 Rue Bleury,
T61. Main 436. MONTREAL.

Caisses 5 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu	0.12
Caisses 3 lbs. tins, 60 lbs., en caisses	0.12
Briques de saindoux, 60 lbs, en caisse	0.12½
Saindoux Marque "Anchor" (garanti pur).	
Tierces, 75 lbs.	0.14½
Boîtes, 50 lbs., net (doublure parchemin)	0.14½
Tinettes, 50 lbs., net (tinette imitée)	0.14½
Seaux de bois, 20 lbs., net (doublure parchemin)	\$2.95 0.14½
Seaux en fer-blanc, 20 lbs. brut	\$2.85 0.14½
Caisses, 10 lbs., tins, 60 lbs., en caisses rouges	0.15
Caisses, 5 lbs., tins, 60 lbs., en caisses rouges	0.15½
Caisses, 3 lbs., tins, 60 lbs., en caisse	0.15½
Saindoux en carré d'une livre, 60 lbs., en caisse	0.15½
Viandes fumées.	
Jambons: Première qualité.	
Extra gros, 28 à 40 lbs.	0.18½
Gros, 20 à 28 lbs.	0.19
Moyens, 15 à 19 1/2 lbs.	0.21
Petits, 10 à 13 lbs.	0.21
Jambons désossés, roulés, gros 16 à 25 lbs.	0.22
Jambons désossés, roulés, petits 9 à 12 lbs.	0.23
Bacon, Spécial Rose Brand	0.23
Bacon Anchor Brand, à déjeuner, sans os, choisi	0.20½
Bacon Brown Brand, à déjeuner, marque anglaise, sans os, choisi	0.19
Bacon Windsor, dos pelé	0.24
Bacon Windsor, sans os	0.20
Jambons de Laing, choisis, Pique-que-Nique", 10 à 14 lbs.	0.17
Petit bacon roulé, épicé, désossé, sé, 8 à 12 lbs.	0.17
Bacon choisi, Wiltshire, coté, 50 lbs.	0.20
Cottage Rolls	0.20
Saucisses fumées.	
Bologna (Bondon de Boeuf)	0.08
Bologna (Enveloppe cirée)	0.07½
Brunswick (Beef Middles)	0.08
Frankfurts	0.10
Polish	0.09
Garlic	0.09
Empress (Poulet, jambon et langue)	doz. 1.10
Saucisses fraîches.	
Saucisses de porc (tripés de porc)	0.09½
Saucisses de porc (tripés de mouton)	0.10
Petites saucisses de porc (pur porc)	0.16
Saucisses Cambridge (paquets de 1 lb.	0.10½
Saucisses de fermier	0.10
Chair à saucisses (seaux de 20 lbs.)	0.08½
Boudin blanc	0.07
Boudin noir	0.08

AGENCES
LAPORTE, MARTIN, LIMITEE,
Montréal.
Légumes.
Petits Pois Importés "Soleil"
Extra fins, 50 boîtes 14.50
Extra fins, 100½ boîtes 15.00
Très fin, 100½ boîtes 13.50
Fins, 100½ boîtes 11.50
Mi-fins, 100½ boîtes 11.00
Moyens, No 2, 100½ boîtes 9.50
Moyens, No 3, 100½ boîtes 9.00
Petits Pois "Frs. Petit & Cie."
Fins, 100½ boîtes 10.00

IMPORTANT

Les Epiciers détaillants
qui désirent plaire à leurs clients devraient être certains de pouvoir leur fournir les véritables



Baker's Cocoa and Chocolate

Registered Trade-Mark avec la marque de commerce sur les paquets.
Ce sont des marchandises de premier ordre, les meilleures du monde au point de vue de la pureté et du goût.
Manufacturées uniquement par
WALTER BAKER & CO., Limited.
Montréal, Can. Dorchester, Mass
ETABLIE EN 1780.

LACAILLE, GENDREAU & CIE

Successeurs de CHS. LACAILLE & CIE.
EPICIERS EN GROS
Importateurs de Mélasses, Sirops, Fruits Secs, Thé, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.
Spécialité de Vins de Messe de Sicile et de Tarragone.
329 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizi
MONTREAL

CONFITURES PURES DE UPTON



CONFITURES PURES
NOUVELLE SAISON
DE UPTON
MAINTENANT PRETES
Absolument pures et de saveur délicate, conservées dans des seaux de 5 lbs. et des jarres en verre de 16 oz., doublés or, scellés hermétiquement.
PURE MARMELADE D'ORANGE DE UPTON
Bien et favorablement connue de l'épicier et de ses clients dans tout le Canada, où elle est faite et vendue depuis plus de quinze ans.

Les Fèves au Lard de Clark

VOTRE PROPRE EXPERIENCE

M. l'Epicier est d'habitude votre guide le plus sûr pour le choix de votre stock, dans le commerce.

La maison Clark est prête à s'en fier à **vos** propre expérience, car elle a pleine confiance que vous avez toujours constaté que les **Fèves au Lard de Clark** constituent un complément, qui a de la valeur, pour vos affaires.

Les idées de Clark sont que la **Purété** et la **Haute Qualité** sont les attributs les plus nécessaires des denrées alimentaires préparées et qu'un système, bien organisé de **publicité** est apprécié par le marchand comme aidant matériellement à son commerce.

L'EXPERIENCE DE CLARK

est qu'une attention scrupuleuse à ces questions essentielles a eu pour résultat d'accroître rapidement et sans cesse la demande pour les **Fèves au Lard de Clark**.

Est-ce que votre propre expérience est identique à celle de Clark ?

Nous nous en remettons à vous pour décider

W. CLARK, Montréal.

Moyens, 100½ boîtes	7.50
Légumes "Soleil".	
Haricots:—	
Verts, extra fins, 100½ boîtes	14.00
Verts, extra fins, 40 flacons	8.50
Verts, moyens, 100½ boîtes	8.25
Verts, coupés, 100½ boîtes	8.00
Coupés, 100½ boîtes	8.00
Macédoines, No 1 extra, 100½ btes	12.00
Macédoines, No 1 extra, 40 flacons	9.00
Côtes de Céleri, 100½ boîtes	8.00
Côtes de Céleri, 50 boîtes	7.50
Soupes (Pois, Oseilles et Cerfeuil, etc.)	
Oseilles, 100½ boîtes	9.50
Purée de tom. concentrées, 100½ b.	9.00
Purée de tomates, 50 boîtes	9.00
Julienne, 100½ boîtes	8.50
Cerfeuil, 100½ boîtes	9.50
Asperges.	C/S
Pointes têtes seulement, 100½ btes	30.00
Branches géantes, 100½ boîtes	28.00
Branches géantes, 50 boîtes	26.50
Branches grosses, 100/ boîtes	26.00
Branches grosses, 50 boîtes	22.00
Branches Extra, 50 boîtes	24.00
Branches Fines, 100½ boîtes	23.50
Branches Fines, 50 boîtes	22.50
Flageolets.	
Moyens, 100½ boîtes	11.00
Sardines.	C/S
Petit Caporal Club ½	12.00
White Bear ½ s.	16.00
White Bear ¼ s.	9.50
Le Pilote ½	14.50
Victoria ¼ s.	8.00
Savons de Castille.	Lb.
Le Soleil 72% d'huile d'Olive.	
morc. de 10 oz., 200 à la caisse	12.00
morc. de 10 oz., 100 à la caisse	6.00
morc. de 7 oz., 200 à la caisse	7.50
morc. de 1 lb., 50 à la caisse	4.50
morc. de 1 lb. long, 50 à la c/s	4.50
morc. de ¾ lb., 50 à la caisse	3.75
morc. de ¾ lbs., 12 à la caisse	0.10½
barres de 11 lb., 25 à la caisse	0.08½
La Lune 65% d'huile d'Olive.	Lb.
morc. de ¾ lb., 50 à la caisse	3.35
c/s 12 barres, 3 lbs.	0.08½
Huile d'Olive "Minerva"	C/S
12 bouteilles, 1 litre	8.00
12 bouteilles, qts.	6.00
24 bouteilles, pts.	6.50
24 bouteilles, ½ pts.	4.25
	Gall.
c/s 2 estagnons, 5 gall.	2.00
c/s 6 estagnons, 2 gall.	2.05
c/s 10 estagnons, 1 gall.	2.10
c/s 20 estagnons, ½ gall.	2.25
c/s 48 estagnons, ¼ gall.	2.60
Petits Pois à sacrifier.	C/S
Questel sur extra fins, 50 btes	12.00
Cie Cons. Ali., extra fins, 100½ btes	12.50
Memina, très fins, 100½ btes	11.00
LAIT CONDENSE ET EVAPORE.	
Borden Milk Co., Ltd., à l'Est de Fort William, Ont.	
Conserve:—	Caisse
Eagle Brand, 4 doz.	\$6.00
Reindeer Brand, 4 doz.	6.00
Silver Cow Brand, 4 doz.	5.40
Gold Seal Brand, 4 doz.	5.25
Mayflower Brand, 4 doz.	5.25
Purity Brand, 4 doz.	5.25
Challenge Brand, 4 doz.	4.75
Clover Brand, 4 doz.	4.75
Evaporé (non sucré):—	
St. Charles Brand, 4 doz.	2.00
Peerless Brand, petit, 4 doz.	2.00
St. Charles Brand, famille, 4 doz.	3.90
Peerless Brand, famille, 4 doz.	3.90
Jersey Brand, famille, 4 doz.	3.90
St. Charles Brand, haute, 4 doz.	4.50

CHOCOLAT "ELITE"

Non Sucré



DES EPICIERES

Pour tous les

Besoins de la Cuisine

Tablettes de ¼ lb.

Fabriqué par

JOHN P. MOTT & CO.,

HALIFAX, N. E.

J.A. TAYLOR, Agen, Montréal

Les Femmes se convertissent au "système FELS-NAPTHA" qui leur permet de laver tous les jours de l'année. Ne ferez-vous pas votre part en étalant bien le savon FELS-NAPTHA et en l'aidant de votre talent de vendeur ?



LA SAISON D'ETE

avec ses nombreuses distractions, nous apporte aussi l'occasion d'indispositions non moins nombreuses presque toutes dues aux excès de table.

L'Eau Purgative

RIGA

est le remède tout désigné en pareils cas. C'est un laxatif rapide, agréable à

prendre et un rafraichissant sans égal. Tous les marchands de la Campagne devraient s'en approvisionner pour la saison de villégiature.

L'eau Purgative RIGA amènera des clients à votre magasin et vous donnera de beaux profits.

Société des Eaux Purgatives "RIGA"

215 Rue Notre-Dame st, Montréal.

Tél. Main 6473

Le Prêt Immobilier, Limitée

244 Rue Ste-Catherine Est,
Montréal.

Phone Bell Est 5779

BUREAU DE DIRECTION:

Président: M. J.-A.-E. Gauvin, pharmacien ancien échevin; Vice-Président: M. L.-A. La Vallée, maire de Montréal; Secrétaire-Trésorier: M. Arthur Gagné, avocat; Directeurs: M. L. E. Geoffrion, ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre de la Commission du Hâvre de Montréal; M. le Dr J.-O. Goyette, ancien maire de Magog; M. le Dr P.-P. Renaud, capitaliste; M. F.-E. Fontaine, directeur-gérant de "The Canadian Advertising Limited"; Gérant: M. L.-W. Gauvin, ex-inspecteur et surintendant de la Metropolitan Life Ins. Co.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE CAPITAL

pour acheter une propriété ou pour vous bâtir inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limitée," qui vous prêtera ce capital sans intérêt, avec grandes facilités de remboursement

Les facilités de remboursement des prêts faits à ses membres par le "Prêt Immobilier, Limitée" sont telles qu'elles représentent à peu près l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt ordinaire.

REPRESENTANTS DEMANDES.—Le "Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agence dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Ecrivez ou téléphonez pour avoir la brochure explicative gratuite.

L'art de vendre est visiblement en retard sur l'art de fabriquer; il est donc nécessaire de le perfectionner.

Peerless Brand, haute, 4 doz.	4.50
Jersey Brand, haute, 4 doz.	4.50
St. Charles Brand, hôtel, 2 doz.	4.25
Peerless Brand, hôtel, 2 doz.	4.25
Jersey Brand, hôtel, 2 doz.	4.25
St. Charles Brand, gallons, 1/2 doz.	4.75
"Reindeer" café et lait, 2 doz.	5.00
"Regal" café et lait, 2 doz.	4.50
"Reindeer" cacao et lait, 2 doz.	4.80

JOHN P. MOTT & CO.



Elite, per doz.	0.00
La lb.	
Prepared Cocoa	8.28
Breakfast Cocoa	0.36
No 1 Chocolate	0.30
Diamond Chocolate	0.24
Navy Chocolate	0.29
Cocoa Nibbs	0.35
Cocoa Shells	0.05
Confectionery Chocolate	0.18 à 0.30
Plain Chocolate Liquors	0.18 à 0.35
Vanilla Stick	la gr. 1.00

SALADA TEA CO.



THEES DE CEYLAN
"SALADA"

	Coût.	Vend.
Etiquette Brune, 1's et 1/2's.	\$0.25	\$0.30
Etiquette Verte, 1's et 1/2's.	0.27	0.35
Etiquette Bleue, 1's, 1/2's, 1/4's et 1/8's.	0.30	0.40
Etiquette Rouge, 1's et 1/2's.	0.36	0.50
Etiquette Or, au détail	0.44	0.60
Noir, mêlé ou vert, de toutes qualités.		

SAVON.

The GENUINE, empaqueté 100 morceaux par caisse.



Prix pour Ontario et Québec:
Moins de 5 caisses 5.00
Cinq caisses ou plus 4.95



SNAP CO., LTD.,

Montréal.

Snap Hand
Cleane.

Cse de 3 do	3.60
Cse de 6 doz.	7.20
30 jours.	

**SOCIETE DES EAUX PURGATIVES
RIGA.**



Montréal — Tél. Main 6473.

1 doz., (en boîte de carton)	\$2.00
25 bouteilles, " "	4.00
1 caisse, (50 bouteilles)	7.50
2 caisses, (8 bouteilles gratis)	15.00
5 caisses, (30 bouteilles gratis)	37.50
10 caisses, (72 bouteilles gratis)	75.00
25 caisses, (200 bouteilles gratis)	187.50
Par lot de 1 doz. ou 25 bouteilles:	
C. O. D.	
Par lot de 1 caisse ou plus: 1% 10 jours, net 30 jours, F. O. B., Montréal.	
Les conditions ci-haut seront strictement suivies.	

ARTHUR P. TIPPET & CO., Montréal.

Lime Juice "Stowers"	La cse
Lime Juice Cordial, 2 doz.	pts. 4.00
Lime Juice Cordial, 1 doz.	pts. 3.50
Double Refi, lime juice	3.50
Lemon syrup	4.00

**WHITE SWAN SPICES &
CEREALS, Limited.**

Pains de Levure "White Swan",
caisse de 3 doz., 5c le paquet. 1.15

WILSON'S FLY PADS.



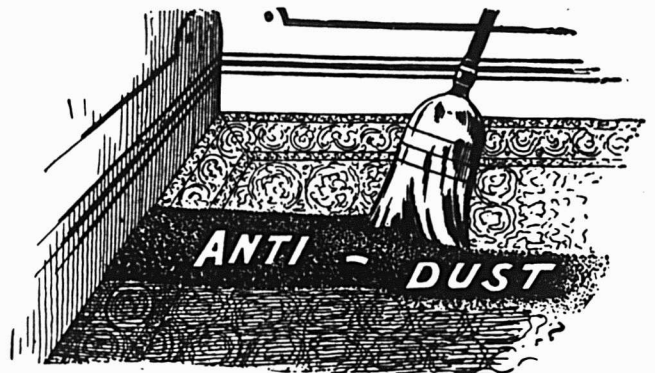
La boîte \$3.00
Par trois boîtes 2.85

**CELA VOUS RAPPORTERA DE VENDRE
SNAP**

Chaque marchand finira par se rendre compte que son véritable intérêt est de vendre **SNAP**—alors pourquoi ne pas entrer en ligne tout de suite? Il y a un bon bénéfice à faire en tenant **SNAP** et les ventes se multiplient rapidement **SNAP** est le meilleur nettoyeur pour les mains qu'il y ait sur le marché, il enlève effectivement toute saleté, toute graisse et crasse; il laisse la peau unie et douce. Il n'endommage pas les mains les plus délicates.

Tout le monde a besoin de **SNAP**.

**SNAP COMPANY, LIMITED
MONTREAL, Qué.**



Nous annonçons pour vous.

Les journaux Canadiens-français sont les porte-parole des produits Canadiens-français inventés, manufacturés et vendus par des Canadiens-français dans toute la province.

ANTI-DUST

La poudre à balayer désinfectante est la propriété de Canadiens-français et est employée par

**CHACUN,
PARTOUT.**

Demandez nos prix spéciaux d'ouverture.

Département des nouvelles affaires.

**The Sapho M'fg Co., Limited.
MONTRÉAL**



Les Produits Alimentaires de la Marque

“GAZELLE”

ONT TOUTE LA VOGUE.

Dès son origine, cette marque fût d'un heureux présage à tous ceux qui lui firent bon accueil, comme en témoigne leur situation prospère.

Prenez rang dans le cortège et profitez des splendides résultats acquis.

HUDON, HEBERT & CIE,

LIMITÉE

MONTREAL

MAGIC BAKING POWDER MAGIC BAKING POWDER

Epiciers : Nous n'hésitons pas à recommander la Poudre à Pâte Magic, au commerce et aux consommateurs, comme étant la meilleure, la plus pure et la plus hygiénique des poudres à pâte qu'il soit possible de produire. Toutes les matières qui la composent sont de la plus haute qualité. Un mécanisme automatique moderne et des employés vêtus d'uniformes d'une blancheur immaculée assurent un mélange parfait et une propreté absolue.

MAGIC BAKING POWDER



LA SEULE POUDRE À PÂTE EN CANADA DONT TOUS
LES INGRÉDIENTS SONT MARQUÉS SUR L'ÉTIQUETTE

E.W. GILLETT COMPANY LIMITED

TORONTO, ONT.

MONTREAL

WINNIPEG



MAGIC BAKING POWDER MAGIC BAKING POWDER



On ne met en boîtes portant la MARQUE BRUNSWICK que les plus savoureux poissons, très soigneusement choisis, pêchés dans la fameuse baie Passamaquoddy.

La haute qualité de nos aliments Marins nous a assuré une forte clientèle qui, par suite de la mise en pratique de méthodes commerciales consciencieuses, ne cesse de



s'accroître. Quand vous tenez la MARQUE CONNORS BROS, vous vendez des marchandises qui vous gagnent une clientèle.

Notre établissement est géré dans les conditions les plus idéales et nos marchandises arrivent en parfait état chez le consommateur.

CONNORS BROS., LTD., Blacks Harbour, N. B.

AGENTS :

LEONARD BROS., Montréal. — C. H. B. HILLCOAT, Sydney. — A. W. HUBAND, Ottawa. — JAS. HAYWOOD, Toronto. — CHAS. DUNCAN, Winnipeg. — GRANT OXLEY & Co., Halifax, N.S. — C. DE CARTERET, Kingston. — BUCHANAN & AHERN, Québec. — J. L. LOVITT, Yarmouth. — SHALLCROSS, McCAY Co., Vancouver et Victoria, C. A. — SHALLCROSS, McCAY Co., Calgary, Alta. — JOHNSTON & YOCKNEY, Edmonton, Alta.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

La Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du
Canada, Limitée,

Téléphone Bell Est 1185.

MONTREAL.

ABONNEMENT : Montréal et Banlieue, \$2.50 }
Canada et Etats-Unis, 2.00 } PAR AN.
Union Postale, - Frs. 20.00 }

Bureau de Montréal : 80 rue St-Denis.

Bureau de Toronto : Edifice Crown Life, J. S. Robertson & Co., représentants.

Bureau de Chicago : 215 rue South Market, Emmet C. Boyles, représentant.

Bureau de New-York : 903-904 Tribune Bldg., E. F. Olmsted, représentant.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration,
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit :

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887.

LE PRIX COURANT, Vendredi, 1er Août 1913.

Vol. XLVI — No 31

La Commission des Voyageurs de Commerce

Adresse un mémoire important à la Commission Royale des Licences.

On sait que depuis quelque temps déjà les voyageurs de commerce ont été admis à faire partie de la Chambre de Commerce du District de Montréal, et que depuis lors la Chambre compte une commission permanente de plus, celle des Voyageurs de Commerce.

Depuis bien longtemps déjà, on se plaisait à reconnaître placidement que ces missionnaires du commerce étaient de bons enfants et que, à l'occasion, ils étaient capables de rendre des services autres que ceux pour lesquels leurs patrons les paient.

Les braves voyageurs ne demandaient d'ailleurs que l'occasion de démontrer ce dont ils sont capables et, depuis leur entrée à la Chambre de Commerce, ils ont déjà affirmé leurs grandes qualités de travailleurs utiles.

La Commission des Voyageurs de Commerce, grâce à l'énergie et à la bonne volonté de chacun de ses membres, mais plus particulièrement à l'heureuse initiative de son président, M. J. F. Loisel, a entrepris une campagne dont les bons effets ne sauraient tarder à se faire sentir pour peu que l'autorité compétente veuille bien seconder ses efforts.

Il est notoire que, dans nos districts ruraux, les hôtelleries sont loin de répondre aux besoins du public voyageur. La plupart de ces établissements, non seulement ne sont pas en état d'offrir le confort désirable, mais sont en outre d'une malpropreté assez marquée par suite de la négligence des tenanciers. Ceux qui ont l'occasion de voyager un peu, le savent; mais personne n'est aussi bien renseigné sur l'état de choses dont nous parlons, que ceux que la profession force à voyager constamment, et qui sont durant toute l'année appelés à manger dans des gargottes infectes et à coucher dans des pièces où rien ne manque pour les empêcher de dormir.

On comprendra facilement que sitôt admis à faire partie d'un corps influent comme l'est la Chambre de Commerce, ils

se soient prévalus des moyens à leur disposition pour mettre à nu cette plaie que sont les hôtels dans les districts ruraux de notre province.

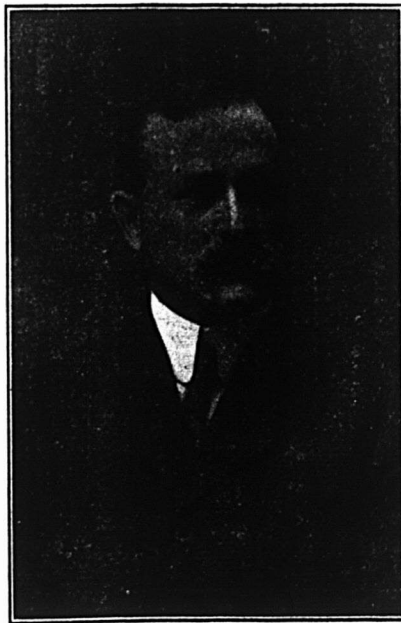
La Commission s'est donc mise à l'oeuvre dès sa formation pour étudier les moyens à prendre pour apporter une amélioration au service des hôtels, et elle en a conclu, après une étude approfondie de la situation, que le grand remède réside dans la nomination d'un inspecteur d'hôtels pour la province de Québec.

Pour arriver à recueillir les preuves nécessaires à démontrer que cette nomination s'impose, la Commission a adressé à chaque voyageur de commerce faisant partie de l'Association Dominion Commercial Travellers, une lettre circulaire dans laquelle on demande de répondre au questionnaire y annexé, dans le but de renseigner la Commission sur les plaintes comme sur les louanges que les voyageurs de commerce ont à faire au sujet des hôtels en général.

La Commission des Voyageurs de la Chambre de Commerce du District de Montréal a déjà demandé à Sir Lomer Gouin la nomination d'un inspecteur qui serait chargé de voir à ce que les hôteliers se conforment aux demandes très légitimes des voyageurs de commerce. L'honorable Premier Ministre a admis qu'il était en faveur d'une telle nomination, mais que, vu qu'il existe déjà une Commission Royale chargée de faire enquête sur la loi des licences de la province de Québec, il fallait d'abord porter les plaintes devant cette Commission Royale.

Le comité a déjà reçu au-delà de 450 réponses de voyageurs condamnant les hôteliers qui tiennent leurs établissements dans un état de malpropreté, ignorant les lois les plus élémentaires de l'hygiène.

Certes, les voyageurs n'objectent pas à ce que les hôteliers de la campagne soient légalement autorisés à vendre des spiritueux. C'est un apport précieux au confort des voyageurs et une raison d'affaires pour le tenancier; mais ils reconnaissent aussi



M. J. F. LOISEL, président de la Commission des Voyageurs de Commerce de la
Chambre de Commerce du District de Montréal.

que pour avoir sa raison d'être, la licence doit être donnée à bon escient et ne doit pas, par contre, être ni un obstacle à la bonne tenue d'une maison, ni une ombre à la réputation d'une province.

Ils ont constaté que, dans de nombreux cas, l'hôtelier s'occupe trop du profit immédiat qu'il tire de sa buvette et est porté à négliger les soins qu'il doit à sa pension, tandis que tous ses soins doivent tendre à donner un bon service sous tous rapports.

Les voyageurs ont donc soumis à la Commission Royale un mémoire volumineux, rempli de faits détaillés non seulement en ce qui concerne les hôtels défectueux, mais aussi ceux qui sont plutôt bien tenus. Le mémoire couvre en même temps, les hôtels licenciés et les hôtels dits de tempérance.

Messieurs les voyageurs sont en quelque sorte les principaux intéressés dans le cas présent, et on peut être assuré qu'ils n'ont pas négligé de faire toutes les suggestions susceptibles d'apporter quelque amélioration dans la tenue des hôtelleries rurales.

D'autre part, ils prétendent être en état de fournir des preuves nombreuses à l'appui du fait que la majorité de nos hôteliers dans la province de Québec n'observent pas la Loi des Licences.

L'enquête à cet effet a été conduite par des hommes absolument impartiaux, d'excellents juges en la matière.

De cette enquête, il résulte que pour obtenir la mise en vigueur de la Loi des Licences et des amendements qui pourraient y être faits, il faut de toute nécessité que le gouvernement nomme immédiatement un inspecteur compétent.

La Commission, pour faciliter la tâche à qui de droit, soumet que l'inspecteur ainsi nommé soit investi des mêmes pouvoirs que ses confrères des autres provinces, c'est-à-dire qu'il soit autorisé à voir à ce que la Loi des Licences soit scrupuleusement observée; à ce que, dans tous les détails, les hôtelleries soient tenues dans un état strict de propreté; à ce que l'hôtelier ne soit pas seulement un débitant d'alcool, mais en état de donner aussi à ses clients une nourriture substantielle; à ce que tout l'établissement soit tenu selon les règles de l'hygiène et en rapport avec les exigences du Bureau d'Hygiène de la province de Québec.

Cette demande de nomination d'un inspecteur d'hôtels est d'ailleurs moralement appuyée par la Chambre de Commerce du District de Montréal. De fait, le comité de législation de la Chambre, présidé alors par M. Alphonse Desjardins, adoptait la résolution suivante le 22 novembre 1911, relativement à l'octroi des licences d'hôtels pour l'accommodation du public voyageur :

"Que la Chambre de Commerce de Montréal est d'opinion que le système actuel de faire confirmer les certificats pour l'obtention de licences d'hôtels par les conseils municipaux est défectueux;

"Que par son instabilité et son incertitude, il a pour effet d'empêcher les hôteliers d'engager les capitaux nécessaires pour maintenir les auberges et les hôtelleries dans l'état d'entretien et de confort voulu dans les districts ruraux de la province de Québec;

"Que cete Chambre est d'opinion qu'il serait de l'intérêt du commerce et du public en général, qu'à l'avenir, les certificats pour licences d'hôtels dans les districts ruraux fussent octroyés et confirmés par des commissaires de licences suivant les mêmes procédures que dans les cités de Montréal et de Québec, ou par tout autre moyen que le gouvernement jugera à propos d'adopter pour modifier la loi des licences dans le sens désiré."

A la suite de l'adoption de cette résolution, il appert que la démarche de la Chambre donna lieu à des protestations et à des malentendus. Les uns y ont vu une atteinte portée à l'autonomie des conseils municipaux, les autres l'ont considérée comme un moyen détourné de favoriser indûment le commerce des liqueurs.

Par conséquent, la Chambre jugea utile de fournir plus ample explication de son attitude. Elle chargea son comité de législation de recueillir des informations additionnelles sur le fonctionnement de la loi des licences dans les campagnes. Dans son rapport, le comité déclarait avoir le regret d'être obligé de réaffirmer que les exigences de la loi ne sont pas remplies dans un certain nombre de municipalités; que le public voyageur ne reçoit pas dans les hôtels licenciés le traitement auquel il a droit, que les chambres sont mal tenues et la table négligée.

Le comité se plaint en plus de ce que les licences sont renouvelées sans égard au peu d'efforts qui sont faits pour satisfaire aux réclamations du public.

En présence de ces faits qui sont tous appuyés de preuves incontestables, la Commission des Voyageurs de la Chambre de Commerce se croit justifiable de demander la nomination d'un inspecteur compétent qui soit investi de tous pouvoirs non seulement pour faire respecter la lettre de la loi, mais surtout pour assurer au public voyageur le confort et la propreté dans les hôtels qu'il fréquente.

Nous félicitons sincèrement le Comité des Voyageurs et la Chambre de Commerce pour leur travail effectif et souhaitons voir la Commission Royale chargée d'enquêter sur le fonctionnement de la loi des licences accueillir favorablement les remarques et suggestions qui lui sont faites dans le mémoire soumis par les voyageurs.

Sous la direction habile de son président, M. Loisel, la Commission des Voyageurs de la Chambre de Commerce fait un travail raisonné et utile, et le public en général lui doit l'appui le plus ferme dans ses revendications en faveur d'un meilleur service d'hôtels dans nos campagnes.

Cette Commission qui a déjà donné des preuves et est en mesure d'en fournir d'autres, se compose des personnes dont les noms suivent : MM. J. F. Loisel, président; H. Pinet, Roméo Brosseau, L. N. Veilleux, J. H. Paul Saucier, J. A. Malboeuf, Raoul Dupré, J. E. Roy, J. Albert Quesnel, H. V. Bernier, L. E. Charron, L. N. Brassard, A. J. Lesage, J. A. Brais.

LES EPICIERS ONT PASSE UNE BELLE JOURNEE A SAINTE-SCHOLASTIQUE

Près de 400 personnes ont pris part au 33ème pique-nique annuel organisé par cette importante association. — Magnifique programme de jeux et liste des heureux vainqueurs. — Les discours.

Environ quatre cents excursionnistes ont pris part au 33ème pique-nique annuel des épiciers, à Ste-Scholastique, mercredi dernier.

La température un peu incertaine le matin a été favorable pendant tout le reste de la journée, et cette fête a été un succès sur toute la ligne. Le terrain de courses de Ste-Scholastique qui avait été on ne pouvait mieux choisi pour de semblables réjouissances. On y trouve en effet tout ce qui peut faciliter l'exécution d'un programme de pique-nique.

Un comité spécial composé de MM. le maire Presseau, Edmond Ouellette, Louis Gratton, Donat Lalande, avocat, et J. A. Langlois, registrateur, avait d'ailleurs tout préparé de façon à procurer aux épiciers de Montréal, une joyeuse journée.

Au diner, M. J. A. Ethier, député du comté, a souhaité la bienvenue aux visiteurs les invitant à revenir souvent à Ste-Scholastique. Le député des Deux-Montagnes a été comme d'habitude fort heureux dans sa brève improvisation.

Sur l'invitation de M. le président G. A. Archambault, MM. J. O. Marchand, J. A. Langlois, M. le maire Presseau, J. Bigras, A. Laniel, J. A. Beaudry, secrétaire de l'Associa-

tion des Marchands-Détailleurs du Canada; Handi, Jos. Gascon, P. Filion, L. Livrette et O. Johnson ont aussi adressé la parole.

PROGRAMME DES JEUX

No 1.—Course de 150 verges ouverte aux présidents des différents comités. 5 prix.

- 1° 1 set aux oeufs, gagné par A. Laniel;
- 2° 1 paire de statuettes, gagné par J. Gascon;
- 3° 1 horloge élégante, gagné par J. O. Pesant;
- 4° 1 coutellerie, gagné par R. Bernard;
- 5° 1 lampe électrique, gagné par G. A. Archambault.

No 2.—Course de 150 verges ouverte aux membres des comités, les présidents exceptés, 5 prix.

- 1° \$2.50 en or, don de M. J. O. Pesant, gagné par J. A. Sansregret;
- 2° 1 lampe électrique, gagné par H. Longtin;
- 3° 1 coutellerie, gagné par J. A. Doré;
- 4° 1 table de fumeur, gagné par A. Landreville;
- 5° 1 pot à l'eau en argent, gagné par J. O. Pesant.

No 3.—Course de 50 verges ouverte aux jeunes filles de 12 ans et moins. 4 prix.

- 1° 1 porte-bijoux, gagné par Madeleine Trépanier;
- 2° 1 plateau à fruits, gagné par Alberte Fortier;
- 3° 1 parfumeuse, gagné par Simone Foucreault;
- 4° 6 assiettes de fantaisie, gagné par Lucienne Landry.

No 4.—Course de 200 verges, ouverte aux voyageurs de commerce en épicerie de Montréal, ne faisant pas la livraison. 5 prix.

- 1° 1 bronze "La Musique", gagné par E. Daoust;
- 2° 1 plateau à fruits, gagné par E. Lavallée;
- 3° 1 plateau à gâteau, gagné par O. Lalonde;
- 4° 1 encrier, gagné par J. Archambault;
- 5° 1 bouteille de brandy, gagné par J. Bergeron.

No 5.—Course de 50 verges, ouverte aux jeunes garçons d'épiciers de 13 ans ou moins. 5 prix.

- 1° 1 foot-ball, gagné par Paul Mousseau;
- 2° 1 jeu de croquet, gagné par E. Laniel;
- 3° 1 montre, gagné par Clément Fortier;
- 4° 1 gant de joueur de baseball, gagné par E. Constantin.

No 6.—Course de 150 verges, ouverte aux hommes gras pesant 200 livres et plus. 3 prix.

- 1° 1 prix d'une valeur de \$3.00, gagné par H. Longtin;
- 2° 1 pot à tabac, gagné par J. A. Debien;
- 3° 1 cadran (John Bull), gagné par A. Landreville.

No 7.—Course de 200 verges, ouverte aux voyageurs ayant rapport avec l'épicerie, les concurrents de la course No 4 exceptés. 4 prix.

- 1° 1 bronze "Le Mousquetaire", gagné par R. Hamel;
- 2° 1 set de brosses, gagné par W. Lapointe;
- 3° 1 cadran, gagné par E. Charade;
- 4° 1 cendrier, gagné par L. P. Bélanger.

No 8.—Course de 150 verges, ouverte à tous les épiciers en détail de Montréal. 5 prix.

- 1° 1 huilier, gagné par C. O. Aubin;
- 2° 1 paire de statuettes, gagné par J. Cardinal;
- 3° 1 jarre à biscuits, gagné par J. O. Malo;
- 4° 1 porte-celery, gagné par J. A. Sansregret;
- 5° 1 crachoir, gagné par A. Laniel.

No 9.—Course de 75 verges, ouverte aux jeunes filles de 13 ans et plus. 5 prix.

- 1° 1 porte-bijoux, gagné par Mlle A. Charron;
- 2° 1 cadran, gagné par Mlle G. Charron;
- 3° 1 miroir, gagné par Mlle A. Laniel;
- 4° 1 porte-carte de visite, gagné par Mlle E. Roussel;
- 5° 1 cousin à épingles, gagné par Mlle G. Bérubé.

No 10.—Course de 75 verges, ouverte aux femmes mariées. 5 prix.

- 1° 1 miroir sur pied, gagné par Mme O. Phaneuf;
- 2° 1 set oreillères, gagné par Mme J. B. Newman;
- 3° 1 set de toilette, gagné par Mme R. Hamel;
- 4° 1 porte-portrait, gagné par Mme O. Lalonde;
- 5° 1 paire de statuettes, gagné par Mme U. Sansregret.

No 11.—Course de 150 verges, ouverte aux garçons de 13 ans et plus. 4 prix.

- 1° 1 prix d'une valeur de \$2.00, gagné par A. Demers;
- 2° 1 boîte à boutons de collets, gagné par H. Mirault;
- 3° 1 bronze, gagné par A. Laniel;
- 4° 1 encrier, gagné par E. Sauvé.

No 12.—Course de 150 verges, ouverte aux épiciers de l'Association. 6 prix.

- 1° 1 prix d'une valeur de \$5.00, gagné par J. O. Malo;
- 2° 1 panier de champagne, don de J. A. Laontéb, gagné par J. A. Sansregret;
- 3° 1 set à dépecer, gagné par A. Laniel;
- 4° 1 pot à barbe, gagné par U. Sansregret;
- 5° 1 paire de statuettes, gagné par L. Pelletier;
- 6° 1 magnifique brosse, gagné par H. Mailloux.

No 13.—Course de 200 verges, ouverte à tous les excursionnistes. 3 prix.

- 1° \$2.50 en or, don de M. R. Bernard, gagné par J. Picard;
- 2° 1 panier de champagne, don de M. J. A. Labonté, gagné par J. Cardinal;
- 3° 1 set de 6 couteaux et 6 fourchettes, gagné par C. Allard.

No 14.—Course de 150 verges, ouverte aux commis-épiciers. 3 prix.

- 1° 1 set de couteaux à fruits, gagné par A. Canill;
- 2° 1 panier de champagne, gagné par J. Picard;
- 3° 1 plateau, gagné par E. Lavallée.

No 15.—Un prix de danse offert par M. J. Gascon, gagné par Mme H. Longtin et M. W. Lapointe.

Un prix de danse offert aux dames par le "Prix Courant".

No 16.—Un prix de présence, \$2.50, don du président G. A. Archambault, gagné par E. Quintal.

Les fleurs offertes par M. P. Filion.

No 17.—Course aux oeufs pour dames, sous la direction de MM. A. T. Favreau et J. P. Percell. 3 prix spéciaux offerts par les National Brewers.

- 1° Corbeille en argent, gagnée par Mlle M. Perrault;
- 2° Lunette d'opéra, gagnée par Mlle Yvonne St-Denis;
- 3° Saladier monté en argent, gagné par Mme O. Lalonde.

No 18.—Course aux oeufs pour hommes, sous la direction de MM. A. T. Favreau et J. P. Percell. 3 prix spéciaux offerts par les National Brewers.

- 1° Lunette d'approche, gagnée par A. Bordeaux;
- 2° Jarre à whisky, gagnée par O. Johnson;
- 3° Boîte à cigarettes, gagnée par O. Malepart.

On remarquait parmi les invités: MM. J. A. C. Ethier, député des Deux-Montagnes; J. A. Beaudry, secrétaire de l'Association des Marchands-Détailleurs du Canada; J. B. Jodoin, représentant de la Aetna Biscuit Co.; J. H. Langlois, registrateur du comté des Deux-Montagnes; Donat Lalonde, avocat de Ste-Scholastique; Jos. Ethier, représentant de la maison Laporte, Martin & Cie, Limitée; J. A. Lapointe, représentant de la maison Bergeron, Whissel & Co.; des représentants des maisons Hudon & Hébert, Chaput & Fils, etc.

Les excursionnistes sont revenus à Montréal à 8 heures du soir, enchantés de leur journée.

La distribution des prix aux vainqueurs des divers concours a été faite mercredi soir, le 30, dans la salle des réunions de l'Association.

UNE CONFERENCE PRATIQUE

Dans notre dernière édition, en relatant les travaux faits à la convention des Epiciers en Gros, à Québec, nous avons reproduit d'une version anglaise la conférence faite en cette circonstance par M. Zéphirin Hébert, de l'important maison Hudson, Hébert & Cie, Limitée, de Montréal. Mais la traduction d'un travail de cette importance, toute bonne soit-elle, ne saurait rendre justice à l'esprit, à la mentalité de l'auteur. Aussi, étant donné la haute valeur du travail de M. Hébert, nos lecteurs nous sauront-ils gré de leur fournir aujourd'hui le texte originel de la conférence qui a soulevé un si grand intérêt parmi les délégués présents à la convention de Dominion Wholesale Grocers Guild.

LE VENDEUR ACCOMPLI

"Quels sont les traits caractéristiques qui distinguent le "Vendeur Accompli"?"

J'essaierai de vous développer succinctement mes idées à ce sujet.

Je pose en principe qu'il doit, avant tout, avoir des connaissances très approfondies en tout ce qui se rapporte aux marchandises qui font l'objet de son commerce.

De plus, il doit avoir le tempérament, ou mieux les aptitudes par lesquelles se révèle chez un homme la vocation des affaires.

Le vendeur doit être un enthousiaste jusqu'à la persuasion qu'il ne saurait y avoir de maison supérieure à la sienne. Si cette conviction était en défaut, il ne pourrait créer chez un client en perspective, cette bonne impression initiale qui est essentielle au succès.

Celui qui n'est pas convaincu ne saurait espérer de convaincre les autres. Il s'ensuit que la puissance de persuasion demeure le premier et le principal attribut du vendeur.

Les relations avec la clientèle ne doivent pas être sur le pied exclusif des affaires. Le vendeur habile est celui qui ne laisse passer aucune occasion de gagner l'amitié de ceux avec qui il transige.

On a dit que les affaires ne connaissent ni patrie, ni ami. Quoiqu'il en soit de ce dicton, le vendeur verrait tous ses efforts paralysés si le bon vouloir de ses clients venait à lui manquer.

Non plus qu'en relations sociales, les affaires ne souffrent l'égoïsme.

Le vendeur doit protéger les intérêts de ses clients tout autant que ceux de "sa maison". Il doit se faire une règle de ne vendre que des articles dont son client puisse tirer profit. Ce principe établi, il ne doit pas y déroger volontairement, sous peine d'encourir la disgrâce de l'acheteur et de perdre sa clientèle.

Un vendeur adroit ne parle jamais en mal d'une maison concurrente. Il sait que ce manque de tact ou de courtoisie rejaillit sur sa maison, et que le client pourrait se dire qu'il emploie ce procédé malhonnête pour cacher les défauts de "sa propre maison". Que le vendeur mette sa firme en évidence chaque fois que l'occasion s'en présente, mais jamais en essayant de discréditer ses concurrents.

Le vendeur doit être au fait des méthodes et de la compréhension des affaires; telles que pratiquées par "sa maison"; en un mot, de ce qui en constitue les caractéristiques. Il doit s'être créé une opinion favorable de la bonne renommée, du prestige, et de l'influence exercée par ses patrons. En possession de ces

connaissances, il se fera un devoir de les communiquer à ses clients et d'en tirer bon parti pour les intérêts de "sa maison", mettant ainsi à profit tous les avantages par lesquels elle se distingue. Inutile d'ajouter que, pour la mise en pratique, ceci requiert beaucoup de tact.

Il est indispensable que le vendeur soit informé des dispositions naturelles et de tout ce qui, en affaires, est personnel à chacun de ses clients, afin de s'assujettir à l'ambiance et de supprimer des occasions nombreuses de conflit.

Sous tous les rapports, le vendeur doit avoir une confiance aveugle en "sa maison", sans quoi, il ne pourrait rendre justice à ses patrons.

Il y a le vendeur qui écrit des commandes, et celui qui fait des ventes. Le premier est celui qui manque d'habileté, d'initiative et des aptitudes requises. Il se contente de noter les articles qui lui sont demandés, sans faire aucun effort pour intéresser le client à d'autres marchandises. Au contraire, l'habile vendeur n'est jamais à bout de ressources. Il a toujours un arsenal de faits et d'idées nouvelles où puiser des arguments pour engager l'attention de l'acheteur sur d'autres articles et augmenter le chiffre de ses ventes.

Achevons, par quelques traits simplement énoncés, la physionomie du vendeur accompli: bonne humeur, enjouement, politesse exquise, don de captiver, sont autant de qualités dont il ne peut se passer impunément.

Pour terminer, j'en reviens à cette disposition qui doit mettre en fonction et harmoniser tous les traits du vendeur accompli: j'ai nommé l'enthousiasme, qualité maîtresse qui synthétise toutes les autres et sans laquelle nul ne peut espérer le succès.

Tel est donc en résumé, mon idéal du "Vendeur Accompli."

Il est à peine besoin d'ajouter que ces observations pratiques ont été soulignées d'applaudissements chaleureux.

LES CONSERVES DE FRUITS POUR 1913

Nous venons de recevoir de la Dominion Cannery Limited la liste des prix d'ores et déjà établis pour les produits nouveaux de 1913. Aux détaillants qui placent leurs commandes avant le 1er mai, la compagnie accorde une réduction de 2½ cents par douzaine.

Après avoir dépensé des milliers de dollars en nouvelles usines et machines, la Dominion Cannery Limited a enfin réussi à s'outiller de manière à pouvoir répondre à toutes demandes. Par conséquent, les charges fixes se trouvent réduites proportionnellement et, cette année comme d'habitude, la compagnie a établi des prix qui assurent la mise sur le marché des produits de l'année dans des conditions normales.

D'après cette liste, il se fera sans doute une forte consommation de pois, d'autant plus que cette année la qualité est excellente, du fait que la température s'est bien comportée.

Selon la liste que nous publions ci-après, les détaillants pourront les fournir aux consommateurs à raison de trois boîtes pour vingt-cinq cents.

	Légumes	Groupe B	Groupe A
		Par douzaine	
2' s	Pointes d'Asperges	\$2.27½	\$2.30
2' s	Tiges d'Asperges	1.42½	1.45
2' s	Betteraves en tranches, Blood Red, Simcoe97½	1.00
2' s	Betteraves entières, Blood Red, Simcoe97½	1.00
2' s	Betteraves entières, Blood Red, Rosebud		1.30
3' s	Betteraves en tranches, Blood Red,		

	Simcoe	1.35	1.37½
3' s	Betteraves entières, Blood Red, Simcoe	1.40	1.42½
3' s	Betteraves entières, Blood Red, Rosebud		1.57½
3' s	Choux	1.00	1.02½
2' s	Carottes97½	1.00
3' s	Carottes	1.30	1.32½
2' s	Pois, Standard, Sieve 482½	.85
2' s	Pois, Early Junes, Sieve 385	.87½
2' s	Pois, Sweet Wrinkles, Sieve 287½	.90
2' s	Pois, Extra Fine Sifted, Sieve 1	1.27½	1.30
Gallon	Pois, Standard	4.15	4.17½
Gallon	Pois, Early Junes	4.25	4.27½
Gallons	Pois, Sweet Wrinkles	4.40	4.42½
2' s	Epinars	1.27½	1.30
3' s	Epinars	1.80	1.82½
Gallon	Epinars	5.42½	5.45

Fruits

2' s	Cerises Noires, pitted H. S.	1.92½	1.95
2' s	Cerises Noires, not pitted H. S.	1.52½	1.55
2' s	Cerises Rouges, pitted H. S.	1.92½	1.95
2' s	Cerises Rouges, not pitted H. S.	1.52½	1.55
Gallon	Cerises, pitted	8.65	8.67½
Gallon	Cerises, not pitted	8.15	8.17½
2' s	Cerises Blanches, pitted, H. S.	1.92½	1.95
2' s	Cerises Blanches, not pitted, H. S.	1.52½	1.55
2' s	Raisins Noirs, H. S.	1.92½	1.95
2' s	Raisins Noirs, Confits	2.27½	2.30
Gallon	Raisins Noirs, Standard	5.40	5.42½
Gallon	Raisins Noirs, Solid Pack	8.40	8.42½
2' s	Raisins Rouges, H. S.	1.92½	1.95
2' s	Raisins Rouges, Confits	2.27½	2.30
Gallon	Raisins Rouges, Standard	5.40	5.42½
Gallon	Raisins Rouges, Solid Pack	8.40	8.42½
2' s	Groseilles, H. S.	1.77½	1.80
2' s	Groseilles, Confits	2.02½	2.05
Gallon	Groseilles, Standard	7.15	7.17½
Gallon	Groseilles, Solid Pack	8.90	8.92½
2' s	Ananas en tranches, H. S. Bahama Blancs	1.92½	1.95
2' s	Ananas râpés, H. S. Bahama Blancs	1.47½	1.50
2' s	Ananas entiers, H. S. Bahama Blancs	1.92½	1.95
3' s	Ananas entiers, H. S. Bahama Blancs	2.50	2.52½
2' s	Rhubarbe Confite	1.52½	1.55
3' s	Rhubarbe Confite	2.30	2.32½
Gallon	Rhubarbe Standard	3.65	3.67½
2' s	Fraises, H. S.	1.92½	1.95
Gallon	Fraises Standard	7.65	7.67½
2' 3	Fraises Confites	2.27½	2.30
Gallon	Fraises Solid Pack	9.90	9.92½

A PROPOS DE L'EXPOSITION DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Si nous revenons souvent sur ce sujet de l'Exposition de Produits Alimentaires, c'est que nous désirons que chacun réalise bien l'importance qu'elle comporte pour le commerce de l'épicerie.

Durant toute une semaine, du 11 au 18 octobre prochain, tous les marchands de la province de Québec seront invités à

venir défilier devant les étalages qui seront exhibés dans les grandes salles d'exercice du 65e Régiment, à Montréal, afin de se renseigner de visu sur les produits préparés au Canada et que chaque marchand est appelé à tenir un jour ou l'autre de par la demande populaire provoquée par la grande publicité des manufacturiers.

L'exposition est organisée sous les auspices de la Section des épiciers de Montréal de l'Association des Marchands-Détailleurs du Canada Incorporée, et mentionner ce fait, c'est donner à tous la garantie que l'exposition est assurée d'un beau succès.

Les exposants seront plus nombreux que jamais et nous conseillons fortement à tous les marchands, à ceux de la campagne, comme à ceux des villes, de venir jeter un coup d'oeil sur les intéressants exhibits.

Tous en retireront des avantages. Ils apprendront à connaître de nouveaux produits; ils seront à même de faire connaissance avec les manufacturiers ou leurs représentants, et ils y puiseront sans doute des enseignements précieux sur la manière de monter les étalages. Tout le monde peut devenir étalagiste, à la condition de se donner la peine de se renseigner.

Durant la même semaine, les 14 et 15 octobre, aura lieu la convention annuelle des Marchands Epiciers. Comme nous l'avons déjà dit ici, il a été fait pour cette occasion des arrangements spéciaux en vertu desquels les marchands qui voudront prendre part à la convention pourront obtenir une réduction considérable des taux de passage. Ceux-là devront dès maintenant obtenir de l'agent des billets dans leur localité un certificat de convention qu'il suffira ensuite de faire signer par le secrétaire de l'Association des Marchands Détailliers du Canada Incorporée, pour avoir droit aux dites réductions.

A cette convention on étudiera des questions de la plus haute importance pour le commerce et il est du devoir de chaque marchand de prendre part aux délibérations et d'y apporter les lumières de son expérience.

LA FERMETURE DE BONNE HEURE

Depuis mercredi, le 30 juillet, le règlement de fermeture de bonne heure adopté par le Conseil de ville est en vigueur.

En vertu de ce règlement, tous les magasins de détail de la ville devront fermer leurs portes à 7 heures du soir, le mercredi et le jeudi de chaque semaine, à l'exception toutefois de ceux où l'on vend des liqueurs, cigares et tabacs, journaux, bonbons et autres articles de nécessité.

Nous n'avons pas à revenir sur l'appréciation que nous avons déjà faite du règlement au point de vue économique. Qu'il nous suffise de dire que sa mise en vigueur ne change rien à la situation qui a été faite au commerce depuis quelques années.

Pour l'information des intéressés, nous dirons que, comme par le passé, les épiciers licenciés pourront continuer à tenir leurs magasins ouverts les soirs désignés pour la fermeture de bonne heure, pour y faire le commerce des liqueurs, et que le règlement municipal n'intervient aucunement à l'encontre de l'article de la Loi des Licences de la Province de Québec qui dit que les établissements licenciés devront rester ouverts depuis 7 heures du matin jusqu'à 11 heures du soir durant toute la semaine excepté le samedi, alors qu'ils devront être fermés à 7 heures du soir.

L'EXCURSION DU BUILDERS' EXCHANGE

Le secrétaire du Builders' Exchange, M. R. L. Werry, invite les membres et les amis de l'Association à prendre part à l'excursion annuelle qui aura lieu cette année le 15 août, à

New London, Connecticut.

Les excursionnistes quitteront Montréal le vendredi soir à 8 heures pour, la plupart, revenir le lundi soir suivant, quoique les billets soient valables jusqu'au 4 septembre.

Le prix des billets est de \$8.00 et on devra s'adresser au secrétaire de l'Exchange, ou à son assistant pour s'en procurer. De New London, les excursionnistes pourront faire le voyage à New-York et retour à raison de \$3.00, de sorte que le voyage complet de Montréal à New-York et retour, coûtera moins de deux cents par mille.

L'ALMANACH DES JOURNAUX CANADIENS POUR 1913

Durant l'année 1912, au-delà de 100 journaux ont été fondés

Nous venons de recevoir des éditeurs, A. McKim, Led., de Montréal et Toronto, une copie de l'édition 1913 de leur "Canadian Newspaper Directory".

Cet ouvrage montre que durant la dernière année, au-delà de cent journaux ont commencé leur publication dans le Dominion. En effet, le champ du journalisme canadien s'étend si rapidement, que M. A. McKim, Limited, a jugé qu'il sera nécessaire à l'avenir de publier le "Canadian Newspaper Directory" annuellement au lieu de tous les deux ans comme avant. Ce "Canadian Newspaper Directory" donne les renseignements complets de pratiquement toutes les publications du Canada et est destiné à guider les annonceurs à choisir les journaux qui conviennent le mieux à leurs besoins.

L'ouvrage que nous avons devant nous est très étendu et donne la population de chaque ville, où il y a un journal, et la circulation de pratiquement chaque journal dans le Dominion. En tout, cet ouvrage nous donne la description de 1,638 publications éditées au Canada et à Terre-Neuve; parmi celles-ci, 152 sont quotidiennes, 1,281 hebdomadaires et semi-hebdomadaires, 230 mensuelles et 23 publiées moins fréquemment.

Cette édition contient aussi une liste des principales publications d'Angleterre qui sera d'une grande valeur aux nombreuses maisons canadiennes qui annoncent actuellement dans les Vieux Pays.

La maison A. McKim, Limited, qui est facilement reconnue comme la principale agence d'annonce commerciale au Canada, doit être félicitée du service splendide qu'elle rend à l'éditeur et à l'annonceur par cet ouvrage bien complet. Le prix de cet ouvrage est de \$2 la copie franco partout.

BIBLIOGRAPHIE

"Des Conseils pour votre publicité", par Paul Mosselmans.

Petit in-8 de 24 pages. — Prix net: 50 centimes. — Editions Polmoss. — Paris: 14, rue Humboldt; Bruxelles: 8, rue de la Tribune.

Cette petite brochure, présentée sous une agréable couverture psychologiquement illustrée, renferme 79 conseils dont la valeur pratique est considérable. La plaquette débute par une sorte de préface intitulée: "Ce que vous gagnerez à lire cette brochure" et que nous transcrivons ci-dessous:

"Vous allez consacrer dix minutes de votre temps précieux à lire attentivement ces quelques pages; mais si vous souvenez au moment opportun des conseils qu'elles renferment, vous aurez acquis une "expérience" qu'autrement vous mettriez dix années à conquérir."

Nous venons de consacrer dix minutes à la lecture de la brochure et nous devons à la vérité d'écrire que la courte

préface n'exagère en rien la promesse de l'auteur qui n'est d'ailleurs pas un inconnu; puisqu'il est le fondateur des "Editions Polmoss", première et unique collection d'ouvrages, traitant exclusivement de la publicité, publiée sur le continent européen.

Pour ces diverses raisons nous estimons qu'il est de notre devoir de conseiller la lecture de ce petit volume à dix sous, mais qui vaut son pesant d'or, à tous ceux — et ils sont déjà nombreux — qui croient en la valeur de la publicité et qui se servent scientifiquement de ce levier commercial nouveau, pour développer leurs affaires et lutter victorieusement contre la concurrence étrangère.

L'INSTITUT DES EPICIERS DIPLOMES DE LONDRES

Dans les derniers jours de juin ont eu lieu, pour la quatrième fois, les examens finaux conférant le diplôme d'épicier aux élèves ayant suivi les cours au Westminster Technical Institute.

L'épicier diplômé n'est pas, tout simplement, l'homme qui sait vous peser une livre de thé ou vous servir une tranche de lard. Il sait, par exemple, faire le mélange des thés, ce qui pourrait paraître parfaitement inutile, aujourd'hui que le marché est inondé de tant de paquets aux marques spéciales. Mais, ainsi que le signalait très justement, à un représentant d'un grand quotidien, M. C. L. T. Beeching, secrétaire organisateur de l'Institut prénommé, l'épicier qui sait préparer un mélange répondant aux goûts particuliers de ses clients, gardera ceux-ci, quel que soit le lieu où ils habitent, et ce, malgré les marques qui inondent le marché.

L'an dernier, continue M. Beeching, nos importations de denrées alimentaires — sucre, thé, café, lard, beurre, épices, liquides, etc., — se sont élevées à 125 millions de livres sterling sans compter les céréales, dont beaucoup sont débitées principalement par les épiciers.

Il s'en suit nécessairement que l'épicier et son personnel devraient être à même d'accomplir leur travail de distribution par les meilleurs moyens possibles, avec efficacité et en connaissance des marchandises qu'ils manipulent, sans négliger le côté hygiène.

Ce n'est qu'ainsi que le public, servi convenablement et économiquement, pourra estimer l'épicier, lequel, à son tour, pourra prélever un profit légitime, tout en s'estimant soi-même.

En quatre ans, les classes de l'Institut se sont élevées de 7 à près de soixante-dix, tandis que les candidats examinés ont passé de 66 à 445. Dès maintenant, nous préparons la session de l'hiver 1913-14, et nous espérons atteindre le nombre de 100 classes.

C'est que nous prétendons qu'en suivant nos cours et en préparant leur examen, les jeunes gens reçoivent ce stimulant intellectuel qui relève le travail pénible de l'épicerie en y créant plus de vie, par suite de l'association du travail intellectuel et du travail manuel. Ce sont, du reste, des jeunes gens de cette catégorie dont l'épicier-patron a le plus besoin, comme pouvant lui apporter l'aide la plus efficace, ce sont eux encore qui plaisent le plus au client. Mieux que cela, nous espérons que, mieux instruits, mieux éduqués, les épiciers sauront mieux conduire leurs affaires et figurer moins nombreux toujours sur la liste des faillis.

L'examen final a lieu dans le grand hall du Westminster Technical Institute, converti pour la circonstance en maison de gros de denrées alimentaires. Les candidats doivent décrire, juger, estimer à leur valeur des échantillons de

fruits secs, de sucre, d'épices diversés, de lard; faire la différenciation entre le beurre et la margarine, par simpl goûter.

On torrêfie aussi le café, on goûte le thé et d'autres produits et le gagnant obtient un prix de 100 livres sterling délivré par MM. Cadbury Frères.

Quant aux autres, ayant satisfait aux conditions de l'examen, ils reçoivent des prix divers, ainsi que leur certificat.

Le but poursuivi par l'Institut est de faire revivre le système d'apprentissage modelé suivant les conditions modernes d'après un plan tracé par M. John Williams, de Manchester, épicier, ayant quelque 200 assistants. L'Institut, placé sous la présidence du baronnet sir William Anson, aidera également à la création d'organisations analogues dans toutes les villes d'Angleterre.

(Du MONITEUR DE L'ALIMENTATION.)

LE POISSON VS LA VIANDE

Par tout le pays, les épiciers en gros ont été accablés de demandes de renseignements au sujet du poisson préparé. Ceci comprend le poisson salé en différents emballages et le poisson de toutes sortes en conserve.

Ces demandes sont dues sans doute à la cherté de la viande et autres produits alimentaires. Les personnes qui avaient l'habitude d'acheter la viande en assez grande quantité sont effrayés des prix et cherche un substitut. Naturellement, elles se tournent vers le poisson. Mais le malheur est que, en général, les acheteurs ne connaissent pas le poisson. Ils ont entendu dire que le poisson est un bon substitut pour la viande et, sans se rendre compte de la qualité du poisson, ils se sont jetés dans le marché avec l'idée de se procurer la quantité pour satisfaire ceux de leurs clients disposés à changer la nourriture dispendieuse pour une moins chère.

Mais la grande difficulté est que le public, en général, et plus particulièrement dans l'ouest, ne connaît pas suffisamment le poisson. Pour lui, c'est plutôt une spécialité qu'une nécessité.

Les habitants de la Côte de l'Atlantique sont des mangeurs de poisson. De l'autre côté du pays, la Côte du Pacifique est aussi habitée par des friands du poisson et, dans l'intérieur, là où le poisson de mer émigre, la population fait du poisson une partie importante de sa nourriture.

Il en est de même dans d'autres parties du globe. Les gens qui vivent près de la mer contractent l'habitude de manger du poisson et cette habitude dure toujours. Depuis quelques années on est parvenu à mettre ce produit de la mer sur le marché à des prix comparativement bas, mais on s'en est peu préoccupé tant que le prix de la viande est resté à la portée de tous. Les carnivores n'avaient aucun penchant pour le poisson. Mais depuis que les prix de la viande ont atteint le niveau où ils se trouvent aujourd'hui, et que le consommateur s'est convaincu que la viande à bon marché est une chose du passé, il y a une tendance marquée vers la consommation d'un substitut, et, naturellement, vers le poisson. Ceux qui ne sont pas habitués à cette nourriture savent peu de choses sur la grande variété des excellents poissons préparés qu'on trouve sur le marché. Le poisson est délicieux, hygiénique et bon marché comparativement à la viande.

On ne connaît pas les propriétés du poisson comme on devrait les connaître, et les épiciers ne peuvent guère en parler aux clients, parce qu'ils en savent très peu eux-mêmes. Le marchand de gros et ses vendeurs n'ont pas suffisamment propagé ces connaissances parmi les détaillants.

Il n'a jamais été aussi opportun qu'aujourd'hui pour les

épiciers en gros et leurs vendeurs, de mettre le poisson en évidence, et de faire une campagne d'éducation parmi les détaillants. Le moment est opportun parce que le public s'informe et est disposé à écouter tout récit raisonnable qu'on peut lui faire relativement à un substitut de la viande.

Avant que le détaillant puisse dire à ses clients les différentes sortes de bons poissons préparés qui sont dans le marché, il doit d'abord l'apprendre lui-même et la propagation de ces connaissances est la tâche du vendeur. Une fois que le détaillant connaîtra les poissons préparés et leurs usages, il lui sera relativement facile de créer une branche profitable à son commerce.

Il en est du poisson comme des autres articles. La vente doit en être cultivée. Le courtier, le marchand de gros ou le détaillant qui attend que la clientèle vienne lui demander sa marchandise ne peut pas compter sur une bien longue liste de ventes durant l'année. Celui dont la tâche est de vendre doit pousser la vente en faisant connaître aux gens qu'il a quelque chose de bon dont ils ont besoin. Le commerce du poisson a besoin d'être poussé et le moment pour ce faire n'a jamais été aussi propice qu'à présent.

Si le marchand de gros et ses vendeurs veulent bien se donner la peine de pousser la vente du poisson, le détaillant pourra être amené à en faire une spécialité, et il fera en sorte, par ses étalages et autrement, d'attirer l'attention des consommateurs sur le produit qu'il aura en magasin.

UN HOMME NE REUSSIT QUE S'IL PENSE AU SUCCES

Des milliers d'hommes ont réussi sans pour cela avoir eu plus de chances — peut-être pas la moitié autant — que des milliers d'autres qui ont fait faillite. Ce fait devient graduellement plus clair et plus défini de nos jours pour les esprits modernes.

Un homme ne réussit que s'il pense au succès, et cela parce qu'il s'est préparé par une étude constante à profiter de toutes les bonnes occasions le jour où elles se présentent.

Celui qui ne vit pas que par satisfaction de soi-même est le seul qui soit doué physiquement, moralement et mentalement pour pouvoir supporter les grands événements lorsqu'ils se produisent.

Le principe qui veut que l'homme qui ne réussit pas mérite de faire faillite, commence à poindre à l'horizon. On objecte à ce fait, à cette vérité universelle, tout comme il y a cent ans on refusait de croire au mouvement rotatif de la terre sur son axe.

On dit que des hommes ont peiné, ont lutté contre des éléments divers et fait faillite parce que pour eux le succès était impossible, parce que la chose même était contre eux; mais la réponse reste quand même irréfutable. Il faut reconnaître le principe que l'homme qui a réussi méritait de réussir, tout en admettant les quelques exceptions à la règle qui établissent son existence immuable.

Nous savons que le grand pourcentage des commerçants en toutes branches représente la faillite, l'insuccès; mais nous savons également que la plupart de ceux qui ont failli financièrement et moralement sont ceux qui manquaient de qualités mentales et physiques.

Un homme sait qu'il progresse ou s'il rétrograde et, cela étant admis, à qui ou à quoi faut-il demander raison, si ce n'est à l'individu lui-même.

Analysez l'homme qui a eu du succès et vous trouverez en lui quelque chose de viril, une force qui s'impose. Longtemps nous avons sympathisé avec l'insuccès. La sympathie

Epicerie et Provisions

LA SITUATION.

Il y a eu quelques changements au marché de l'épicerie en gros au cours des derniers jours. Le prix du lard s'est élevé de \$1.50 par quart; la graisse composée se vend ½ cent de plus par livre. On a reçu les prix d'ouverture de la saison pour les boîtes de petits pois; ces prix sont d'environ 30c inférieurs à ceux de l'an dernier à pareille date; on cote les pois de bonne qualité de 80c à 82½c la douzaine de boîtes. Les pois extra-fins se vendent de \$1.25 à \$1.27½. Les fraises sont également bien meilleur marché que l'an dernier. On cote de \$1.90 à \$1.92½ la caisse de deux douzaines de boîtes. Les rentrées d'argent se font d'une manière relativement satisfaisante. Les affaires sont, en général, calmes.

Nos cotes, telles que révisées pour les pois canadiens et les fraises en conserves, sont les prix d'ouverture des Dominion Cannerns. Les acheteurs qui ont commandé ces conserves avant le premier mai bénéficient d'une réduction de 2½c par doz.

Nous cotons:

SUCRES

Nous cotons:

Extra granulé, sac les 100 lbs.	4.30
Extra granulé, ball 5 x 20 100 lbs.	4.40
Extra ground, baril les 100 lbs.	4.70
Extra ground, bte 50 lbs. 100 lbs.	4.90
Extra ground, ½ bte 25 lb. 100 lb.	5.10
No 1 Yellow, baril les 100 lbs.	3.95
No 1 Yellow, sac les 100 lbs.	3.90
Powdered, baril 100 lbs.	4.50
Powdered, bte 50 lbs. les 100 lbs.	4.70
Paris Lumps, ½ bte 25 lbs. 100 lbs.	5.35
Crystal Diamond, btes 100 lbs.	5.05
Crystal Diamond, ½ bte 50 lbs. les 100 lbs.	5.15
Crystal Diamond, ½ bte 25 lbs. les 100 lbs.	5.35
Crystal Diamond, Domino, 20 cartons 5 lbs. les 100 lbs.	0.35
Sucres bruts cristallisés, lb.	0.04
Sucres bruts non cristallisés, lb.	0.03½

Ces prix s'entendent au magasin du vendeur à Montréal.

MELASSES

Très bonne demande.

Barbade, choix, tonne	0.36	0.37	0.39
Barbade, tierce et qrt.	0.39	0.40	0.42
Barbade, demi qrt.	0.41	0.42	0.44
Mélasse, fancy, tonne	0.38	0.39	0.41
Mélasse, fancy, tierce et quart	0.41	0.42	0.44
Mélasse, fancy, demi qrt.	0.43	0.44	0.46

Les prix s'entendent: 1ère colonne, pour territoire ouvert; 2e colonne, pour territoire combiné; 3e colonne, pour Montréal et ses environs.

LARD AMERICAIN

1ère qualité, le quart	28.50
2ème qualité, le quart	26.50

SAINDOUX

Bonne demande.

Saindoux pur, en tinette	La lb.	0.15
Saindoux pur, en seau		3.10
Saindoux pur, cse de 10 lbs.		0.16½
Saindoux pur, cse de 5 lbs.		0.16½
Saindoux pur, cse de 3 lbs.		0.16½

FARINES ET PATES ALIMENTAIRES

Pâtes alimentaires

Bonne demande.		
Nous cotons:		
Arrow root, boîte de 7 lbs.	0.15	
Farine Five Roses, qrt.	0.00	6.25
Farine Five Roses, sac	0.00	3.25
Farine Household, qrt.	0.00	6.25
Far. "Regal", qrt.	0.00	6.70
Far. patente hongroise, qrt.	0.00	6.40
Farine à pâtis. Océan, qrt.	0.00	5.85
Far. "Regal", sac	0.00	3.20
Far. d'avoine granulée, sac	0.00	2.50
Far. d'avoine standard, sac	0.00	2.50
Farine d'avoine fine, sac	0.00	2.50
Farine d'avoine roulée, brl.	0.00	5.05
Farine d'avoine roulée, sac	0.00	2.40
Farine de sarrasin, sac	0.00	2.75
Far de blé-d'Inde, sac	0.00	2.00
Banner, Saxon et Quaker		
Oats, et Ogilvie, caisse	0.00	4.00
Cream of wheat, cse	0.00	5.75
Fécule de maïs, 1e qrté, lb.	0.07½	0.07½
Fécule de maïs, 2e qrté, lb.	0.05½	0.05½
Fécule de pommes de terre, qrts de 1 lb., doz.	0.00	1.35
Vermicelle, macaroni et spaghetti Canadiens btes de 5 lbs., lb.	0.00	0.27½
En vrac	0.00	0.05½
Paquets de 1 lb.	0.00	0.07
Nouillettes aux oeufs:		
Paquets de ½ lb., lb.	0.00	0.07½
Spaghetti, pâtes assorties: alphabets, chiffres, animaux nouilles, coudes, importés en vrac, lb.	0.00	0.07½
En paquets de 1 lb.	0.00	0.08
Tapioca pearl, en sac, la "	0.05½	0.06
Tapioca seed, en sac, la "	0.06	0.07
Tapioca flake	0.07½	0.08
Sagou	0.05½	0.06

FROMAGES CANADIENS

Bonne demande. Les fromages petits et gros se vendent aux épiciers 14½c et 15c la livre.

Poisson salé. Morue salée, No 1 0.14½ 0.15

VINAIGRE

Nous cotons, prix nets:		
Bollman, cruches paillées, 4 gall. imp. cruche	0.00	2.20
Domestique triple, cruches paillées, 4 gal. imp. cruche	0.00	1.25
72 grains, le gall.	0.00	0.12
88 grains, le gall.	0.00	0.15
118 grains (proof), le gall.	0.00	0.10

THES

Bonne demande surtout pour les thés du Japon.

EPICES PURES, GRAINES ET SEL

Bonne demande courante.		
Nous cotons:		
Allspice, moulu	lb.	0.15 0.18
Anis	"	0.08 0.00
Canary Seed	"	0.09 0.10
Cannelle, moulu	"	0.20 0.24
Cannelle en mottes	"	0.18 0.22
Clous de girofle moulus	"	0.26 0.33
Chicorée canadienne	"	0.12 0.13
Clous de girofle entiers	"	0.24 0.32
Colza	"	0.06 0.08
Crème de tartre	"	0.22 0.23
Gingembre moulu	"	0.20 0.30
Gingembre en racine	"	0.17 0.20

Graine de lin non moulu.	"	0.04 0.05
Graine de lin moulue	"	0.06 0.07
Graine de chanvre	"	0.05½ 0.07
Macis moulu	"	0.00 0.90
Mixed spices moulues	"	0.18 0.22
Muscade	"	0.20 0.35
Muscade moulue	"	0.00 0.50
Piments (clous ronds)	"	0.07½ 0.10
Poivre blanc rond	"	0.25 0.27
Poivre blanc moulu	"	0.23 0.27
Poivre noir rand	"	0.15 0.17
Poivre noir moulu	"	0.16 0.20
Poivre de Cayenne pur	"	0.21 0.25
Whole pickle spice	"	0.16 0.20
Sel fin en sac		1.35
Sel fin en ¼ de sac	0.00	0.45
Sel fin, quart, 3 lbs.	0.00	3.25
Sel fin, quart, 5 lbs.	0.00	3.15
Sel fin, quart, 7 lbs.	0.00	3.05
Sel fin, en quart de 280 lbs.		
Ordinary fine	0.00	1.80
Fine	0.00	2.05
Dairy	0.00	2.15
Cheese	0.00	2.45
Gros sel, sac	0.65	0.80

ORGE

Légumes secs.		
Nous cotons:		
Orge mondé (pot), sac	0.00	3.10
Orge mondé (pot), baril	0.00	6.50
Fèves de Lima de Cal., lb.	0.06½	0.07
Orge mondé (pearl), sac	0.00	4.85
Fèves blanches, Can., lb.	0.03	0.03½
Fèves jaunes	minot	2.00 2.10
Lentilles rouges, par sac, lb.	0.05	0.06
Lentilles vertes, par sac, lb.	0.06	0.07
Pois Verts, No 1	lb.	0.05 0.05½
Pois cassés, le sac	0.04	0.04½
Blé-d'Inde à soupe, cassé, le sac	0.00	2.25

RIZ

La demande est bonne.		
Nous cotons:		
Riz importés:		
Riz Patna, sacs de 112 lbs., suivant qualité	lb.	0.05½ 0.06
Riz Carolina		0.08 0.09
Riz moulu		0.00 0.06
Riz soufflé (puffed) cse de 36 paquets de 2 pintes	0.00	4.25
Riz décortiqués au Canada: Les prix ci-dessous s'entendent f.o.b. Montréal.		
Qualité B, sac 250 lbs.	0.00	3.35
Qualité C, sac 100 lbs.	0.00	3.25
Sparkle	0.00	5.10
India Bright (sac de 100 lbs)	0.00	3.50
Lustre	0.00	3.60
Polished Patna	0.00	4.40
Pearl Patna	0.00	4.60
Imperial Glacé Patna	0.00	4.90
Crystal Japan	0.00	5.10
Snow Japan	0.00	5.30
Ice Drips Japan	0.00	5.45

FRUITS SECS

Assez bonne demande.		
Nous cotons:		
Dattes et figues:		
Dattes en vrac	1 lb.	0.00 0.05
Dattes en pqts de	1 lb.	0.06½ 0.07
Figues sèches en boîtes.		
3 couronnes	lb.	0.09½ 0.10½
7 couronnes	lb.	0.13½ 0.14
5 couronnes	lb.	0.11½ 0.12
6 couronnes	lb.	0.13 0.13½
0 couronnes	lb.	0.14½ 0.15
16 onces	bte	0.11½ 0.12½
10 onces	bte	0.07½ 0.08

Raisins de Corinthe.	Lb.	
Corinthe Filiatras, en vrac	0.06½	0.07
Corinthe Filiatras en cartons 1 lb.	0.07½	0.08½
Raisins de Malaga.	Lb.	
Rideau	bte	0.00 2.50
Balmoral	bte	0.00 3.00
Orléans	bte	0.00 4.00
Royal Excelsior	bte	0.00 5.50
Raisins Sultana.	Lb.	
En vrac	0.00	0.11
Cartons, 1 lb.		manquent
Raisins de Valence.	Lb.	
Valence fine off Stalk, btes de 28 lbs.	0.00	0.00
Valence Selected, btes de 28 lbs.	0.00	0.00
Valence Layers, 4 cour., btes de 28 lbs.	0.00	0.09½
Raisins de Californie.	Lb.	
Epépinés, paq. 1 lb., fancy	0.00	0.08
Epépinés, paq. 1 lb., choix	0.00	0.07½
Noix et Amandes.	Lb.	
Amandes Tarragone	0.15½	0.17½
Amandes Valence écalées	0.37½	0.39
Avelines	0.13	0.14
Noix de Grenoble Mayette	0.15	0.16
Noix Marbot	0.14	0.15
Noix de Bordeaux écalées	0.29	0.30
Noix du Brésil	0.20	0.21
Noix de coco râpées, à la lb.	0.20	0.22
Noix Pécan polies	0.18	0.19
Noix Pécan cassées	0.00	0.00
Peanuts non rôties, Sun	0.00	0.08½
Peanuts non rôties, Bon Ton	0.00	0.09½
Peanuts non rôties, Coon	0.00	0.07
Peanuts rôties, Coon	0.08½	0.09½
Peanuts rôties, G.	0.09½	0.10½
Peanuts non rôties, G.	0.00	0.08
Peanuts rôties, Sun	0.10½	0.11½
Peanuts rôties, Bon Ton	0.11½	0.11½
Pruneaux 30/40	0.00	0.11
Pruneaux 40/50	0.00	0.00½
Pruneaux 50/60	0.00	0.08½
Pruneaux 60/70	0.00	0.07½
Pruneaux 70/80	0.00	0.07
Pruneaux 80/90	0.00	0.06½
Pruneaux 90/100	0.00	0.06
Fruits évaporés.	Lb.	
Abricots, boîte 25 lbs.	0.00	0.14½
Nectarines	0.00	0.11
Pêches, boîte 25 lbs.	0.00	0.09½
Poires, boîte 25 lbs.	0.00	0.12½
Pommes tranchées, évaporées, btes de 50 lbs.	0.00	0.06½
Pelures de fruits.	Lb.	
Citron	0.10½	0.11
Citronelle	0.16½	0.17
Orange	0.11½	0.12

CONSERVES ALIMENTAIRES

Conserves de Légumes

Très bonne demande.

Nous cotons:

	No 1	No 2
Asperges (Pointes), 2 lbs.	2.05	3.00
Asperges entières can., 2 lbs.	0.00	2.50
Asperges Californie, 2½ lbs.	0.00	3.35
Épinards 2 lbs.	0.00	1.60
Betteraves tranchées, 3 lbs.	0.00	1.32½
Blé d'Inde 2 lbs.	0.95	0.97½
Blé d'Inde en épis, gal.	0.00	4.77
Catsup, bte 2 lbs.	doz.	0.00 0.85
Catsup au gal.	doz.	0.00 5.00
Champignons hôtel, boîte	0.13½	0.14½
Champignons, 1er choix	0.20	0.21
Champignons, choix, btes	0.17	0.18
Choux de Bruxelles imp.	0.17	0.18
Choux-fleurs 2 lbs.	0.00	1.65
Citrouilles 3 lbs.	0.00	0.82½
Citrouilles gal.	2.52½	2.55
Épinards gal.	0.00	5.30
Épinards 2 lbs.	0.00	1.27½
Épinards 3 lbs.	0.00	1.77½
Épinards imp. bte	0.12	0.13
Fèves Golden Wax, 2 lbs.	0.07½	1.00
Fèves Vertes 2 lbs.	0.97½	1.00

Fèves de Lima 2 lbs.	0.00	1.35
Flageolets importés bte	0.13½	0.15
Haricots verts imp. bte	0.13	0.17
Macedoine de légumes, bte	0.10	0.10
Marinades en seau, 5 gal.	0.00	4.25
Petits pois imp. moyens bte	0.11	0.11½
Petits pois imp. mi-hns bte	0.11	0.12
Petits pois imp., nns, bte	0.16	0.17
Petits pois imp. ext. fins, bte	0.17	0.18
Petits pois imp., surfins, bte	(manquent)	
Pois Can. English Garden	0.80	0.82½
Pois Can. Early June	0.82½	0.85
Pois Can. Ext. Fine Sifted	0.00	1.27½
Succotash 2 lbs.	0.00	1.15
Tomates P. S. 1., 3 lbs.	0.00	1.60
Tomates P. S. 1., 3 lbs. non livrées	0.00	0.00
Tomates, 3 lbs., doz.	1.35	1.4.
Tomates, gall.	4.00	4.02½
Truffes, ¼ boîte	5.00	5.40
	1½ lb.	0.00 4.25
Ananas importés 2½ lbs.	0.00	2.50
Ananas entiers (Can.) 3 lb.	0.00	2.30
Ananas tranchés (Can.) 2 lb.	0.00	1.75
Ananas râpés (emp. Can.)	2 lbs.	0.00 1.77½
Bluets Standard doz.	0.00	1.25
Cerises rouges avec noyau, 2 lbs.	1.55	1.55½
Fraises, sirop épais, 2 lbs.	1.00	1.02½
Framboises, sirop épais, 2 lbs.	2.12½	2.15
Gadelles rouges, sirop épais, 2 lbs.	0.00	1.97½
Gadelles noires, sirop épais, 2 lbs.	0.00	2.00
Groseilles, sirop épais, 2 lbs.	0.00	2.00
Marinades can. 1 gal. gal.	0.00	0.80
Olives, 1 gal. gal.	1.27½	1.70
Pêches jaunes 2 lbs.	0.00	1.50
Pêches 3 lbs.	0.00	2.25
Poires (Bartlett) 2 lbs.	1.75	1.77½
Poires 3 lbs.	2.35	2.37½
Pommes 3 lbs.	0.00	1.10
Mûres, sirop épais 2 lbs.	0.00	2.00
Pommes Standard gal.	2.52½	2.55
Prunes Damson, sirop épais, 2 lbs.	1.10	1.15
Prunes Lombard, sirop épais, 2 lbs.	0.00	1.02½
Prunes de Californie, 2½ lb.	0.00	2.74
Prunes Greengage, sirop épais 2 lbs.	0.00	1.30
Rhubarbe Preserved, 2 lbs.	0.00	1.50
Cerises blanches doz.	0.00	2.25
Cerises noires doz.	0.00	2.40
Framboises doz.	0.00	2.40
Mûres doz.	0.00	2.40
Gadelles rouges doz.	0.00	2.40

Conserves de poissons

Très bonne demande.

Nous cotons:

Anchois à l'huile (suivant format) doz.	1.60	4.50
Caviar ¼ lb. doz.	5.15	5.25
Caviar ½ lb. doz.	10.00	10.25
Crabes 1 lb. doz.	3.75	3.00
Crevettes en saumure, 1 lb.	0.00	1.60
Crevettes sans saumure, 1 lb.	0.00	1.80
Finnan Haddies doz.	1.35	1.40
Harengs frais, importés, doz.	1.15	1.20
Harengs marinés, imp. " doz.	1.40	1.65
Harengs aux Tom., imp. " doz.	1.35	1.40
Harengs kippered, imp. " doz.	1.45	1.70
Harengs canadiens kippered doz.	0.95	1.00
Harengs canadiens, sauce tomates 0.05		1.00
Homards, bte h., 1 lb. " doz.	6.10	6.20
Homards, bte plate, ½ lb. " doz.	3.05	3.10
Homards, bte plate, 1 lb. " doz.	6.40	6.50
Huitres (solid meat), 5 oz. doz.	0.00	1.40
Huitres (solid meat), 10 oz., doz.	0.00	1.40

Huitres doz.	0.00	2.00
Huitres 1 lb.	0.00	1.50
Huitres 2 lb.	0.00	2.45
Maquereau, tin 1 lb., la doz.		0.00 1.45
Morue No 2 lb.	(manque)	
Morue grosse en quart lb.	(manque)	
Koyans aux truffes et aux achards bte	0.17	0.18
Sardines can. ¼ bte, cse	2.75	3.00
Sardines françaises, ¼ btes	0.16½	0.31
Sardines françaises, ½ btes	0.22	0.50
Sardines Norvège, ¼ bte	7.50	11.00
Sardines Norvège, ½ bte	17.00	18.00
Sardines Royan à l'huile, ¼	0.40	0.42
Sardines sans arêtes	0.23	0.24
Saumon Labrador 100 lbs.	0.00	8.50
Saumon Cohoes, Fraser River, 1 lb.	0.00	1.90
Saumon rouge:		
Horse Shoe et Clover Leaf, boîte basse, ½ lb. doz.	1.50	1.52½
Horse Shoe et Clover Leaf, boîte basse, 1 lb. doz.	2.65	2.67½
Saumon rouge Sockeye (Rivers' Inlet), bte haute, 1 lb. doz.	(manque)	
Saumon rouge du printemps, bte haute, 1 lb. doz.	0.00	2.35
Saumon Humpback, 1 lb. doz.	0.00	6.95
Truite des mers 100 lbs.	0.00	7.00

HARENGS DU LABRADOR

Quarts	5.25
½ quarts	3.00

FROMAGES IMPORTES

Bonne demande.
 On cote le fromage de Gruyère:
 Fromage entier de 26½ lbs. ou de 80 lbs., 28c à 30c la livre.
 En quantité moindre, 28c la livre.
 Le fromage de Roquefort se vend de 32c à 33c la lb. et le Limbourg, 24c la livre.
 On cote encore:
 Gorgonzola lb. 0.25
 Edam " 0.24

PRODUITS CHIMIQUES ET DROGUES

Nous cotons:
 Acide borique, brls de 336 lbs., lb. 0.10
 Alun, barils de 336 lbs. " 0.01½
 Alun, barils de 112 lbs. " 0.02
 Arcanson, lb. 0.03½ 0.04½
 Blanc de cèruse, brls de 336 lbs. 0.55
 Bois de campêche, pqt de ½ lb. 0.03½
 100 lbs. 0.65
 Borax en cristaux, brls de 336 lbs. lb. 0.05 0.06
 Boules à mites " 0.00 0.00
 Camomille " 0.00 0.40
 Campêche (Extrait de):
 boîtes de 12 lbs. " 0.00 0.11
 btes 24 lbs., pqt 1 lb. " 0.11 0.12
 Camphre, la livre 0.00 0.75
 Carbonate d'ammoniaque, brls 112 lbs., 4 lbs. 0.15 0.20
 Cire blanche lb. 0.40 0.45
 Couperose, brls 370 lbs. " 0.01 0.02
 Crème de tartre lb. 0.24
 Gélatine rouge en feuilles " 0.60
 Gélatine blanche en feuilles " 0.35
 Gélatine Knox en feuil. doz. 1.25 1.30
 Gomme arabique lb. 0.15 0.16
 Houblon pressé, lb. (manque)
 Lessive commune doz. 0.35
 Lessive commune grosse 3.75
 Paraffine pour cierges, lb. 0.10 0.12
 Plâtre à terre, sac 100 lbs., sac 0.70
 Poudre insecticide lb. 0.00 0.50
 Résine blanche " 0.03½ 0.05
 Résine G., suiv. quant. " 0.02½ 0.04
 Salpêtre en cristaux, brls 112 lbs. lb. 0.05 0.06

Sel à Médecine	0.01	0.02
Sel d'Epsom sac 224 lb., "	0.01½	0.03
Soda à pâte, 112 lbs.	0.00	2.00
Soda à laver:		
Sacs 224 lbs., 100 lbs.	0.75	0.80
Soude caustique en mor. lb.	0.00	0.02½
Soufre en bâtons, brls 336 lbs.	0.01½	0.03
Soufre moulu sacs 112 lb.	1.65	1.70
Tourteaux de lin moulu, sac	1.60	1.70
Vitriol. brls	0.06½	0.07

BOUGIES, CIERGES ET HUILES DE SANCTUAIRE

Nous cotons:		
B. Paraffine en vrac, boîte de 40 lbs.		
6 à la lb.	0.00	0.07½
12 à la lb.	0.00	0.10
B. Paraffine, 6 à la lb	0.08	0.09
B. Paraffine, 12 à la lb	0.08½	0.09½
B. Stéarique, 14 oz. 6 et 12	0.00	0.12½
B. Stéarique, 16 oz. 6 et 8	0.14	0.15
Cierges approuvés, lb.	0.00	0.37½
Huile de 8 jours, gallon	1.20	1.30

PLATS EN BOIS

Nous cotons:		
Carrés de ½ lb., crate	0.00	0.45
Carrés de 1 lb., crate 500	0.00	0.90
Carrés de 2 lbs., crate 500	0.00	1.02½
Carrés de 3 lbs., crate	0.00	0.57½
Carrés de 5 lbs., crate	0.00	0.72½

CUVETTES EN BOIS

Nous cotons:		
Cuvette No 0, la doz.	10.50	
Cuvette No 1, la doz.	9.00	
Cuvette No 2, la doz.	7.50	
Cuvette No 3, la doz.	6.50	

BALAIS

Nous cotons:		
A longs manches	0.00	2.65
Avec manches ordinaires	La doz.	

2 cordes	0.00	2.40
3 cordes	0.00	2.50
4 cordes	0.00	2.75
5 cordes	0.00	3.50
Le papier manille, 13 x 17, est coté 20c.		

EPINGLES A LINGE

Épingles ordinaires		
Boîtes de 5 grosses, la bte	0.75	
Épingles à ressort		
Boîtes de 2 grosses, la bte	0.90	

PAPIER D'EMBALLAGE

Papier Manille en rouleaux	0.03½	
Papier brun en rouleaux	0.03	
MECHES, BRULEURS ET VERRES DE LAMPES		

Nous cotons:		
Mèches No 2	lb.	0.22
Mèches No 2	"	0.15
Mèches No 0	"	0.12
Brûleurs No 2	doz.	0.85
Brûleurs No 1	"	0.65
Brûleurs No 0	"	0.65
Brûleurs, dessus verre (A)	"	1.65
Brûleurs, dessus verre (B)	"	1.00
Cheminées (climax) No 2	"	0.60
Cheminées (climax) No 1	"	0.45
Cheminées (climax) No 0	"	0.45
Cheminées (Bonanza) No 2	"	0.05
Cheminées (Bonanza) No 1	"	0.75

BON COMMIS DEMANDÉ

On demande un bon commis (picier, très familier avec les langues française et anglaise et pouvant fournir de bonnes recommandations. Un bon salaire est assuré à un homme compétent.

S'adresser au bureau du "Prix Courant".

En Vertu de l'Acte des Liquidations

Dans l'affaire de

KING EDWARD PARK COMPANY LIMITED

En liquidation.

Les soussignés vendront par encan public, au No. 69 rue St-Jacques, Montréal.

JEUDI, LE 14 AOUT 1913

À 11 heures, a. m.

L'actif immobilier suivant:—

Cet immeuble situé dans l'île connue sous le nom de l'île St Joseph, dans la Paroisse de Noucherville, connu et désigné comme étant les lots ci après énumérés de la subdivision officielle du lot originaire No. trois cent quatre (304) des plans et livre de relevé officiels de la Paroisse de Noucherville contenant en tout 182 arpens en superficie plus ou moins savoir:— Les lots Nos un à cinq cents trente-six inclusivement (1 à 536) de la dite subdivision du dit lot No. trois cent quatre (304) y compris les bâtisses et constructions diverses sus érigées tel que: quai, trottoir-promenade, piste de course, estrade, Virginia Reel (cuvettes tournantes), restaurants, cafés, pavillons divers, plusieurs résidences en pierre et en bois, loges pour baigneurs, usine électrique, glacière, écuries, salle d'attente, câble sous-marin, installation électrique, et téléphonique, y compris les lampes et autres appareils servant à l'exploitation du Parc, machinerie, système d'aqueduc et canaux d'égoûts, etc., tel que le tout se trouvera au moment de la vente. Exception est faite dans la nomenclature précitée pour l'entreprise des Montagnes Russes (Scenic Railway), le carroussel et la Ferme Chanteclere.

Un dépôt de \$5,000.00 comptant ou par chèque accepté, sera exigé par le liquidateur, à la charge par lui de remettre le dit dépôt à tout enchérisseur dont l'enchère ne serait pas acceptée.

Pour tous autres renseignements et permis, s'adresser à

ALEXANDRE DESMARTHAU,

Liquidateur,

No. 60 rue Notre-Dame Est.

MARCOTTE FRERES,

Encanteurs.

La Loi de l'Attraction

a deux fois plus d'effet dans le cas de

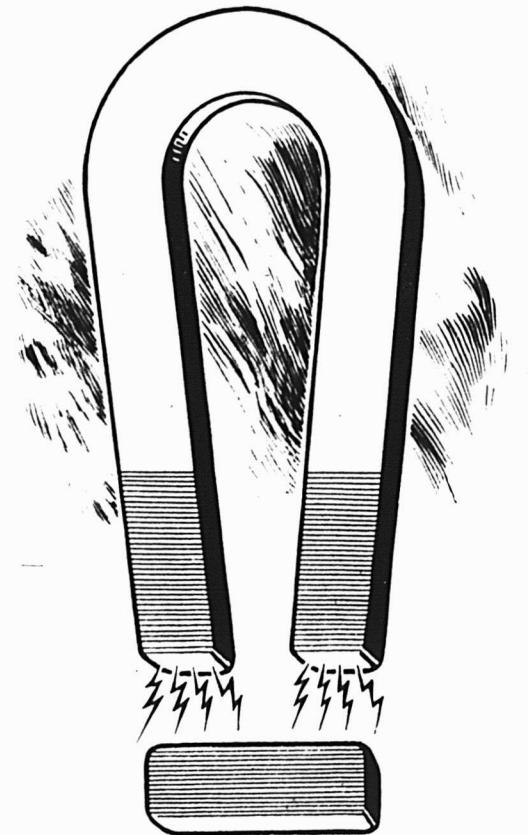
Post Toasties

Une bonne publicité attire la première vente, mais ce qui compte plus que la publicité c'est la délicatesse saveur de "rôtie" qui fait de **Toasties** un favori dans la maison et continue à faire venir les clients à votre magasin.

Donc voilà l'attraction pour les épiciers—Se vend rapidement—Bon profit—Aucun risque—La vente de chaque paquet est garantie.

Post Toasties attire un bon profit net.

Canadian Postum Cereal Co., Windsor, Ont.





WILSON'S FLY PADS

**Sont les seuls tueurs de
mouches bien annoncés.**

**Ses ventes annuelles sont
nombre de fois plus con-
sidérables que le total de
celles de tous les autres
empoisonneurs de mou-
ches.**

The Wilson Fly Pad Co.

HAMILTON, Ont.

Table Alphabétique des Annonces

Assurance Mont-Royal	35	Cowan & Britton	49	Imperial Tobacco Co	64	Pink Thos. Ltd.	53
Baer & Co. (Walter)	16	Crothers W. G., Ltd.	9	International Varnish Co.	52	Prêt Immobilier Limitée	17
Banque de Montréal	38	Dalton Adding Machine Co.	5	Jonas & Co., Henri Couverture	2	Prévoyants du Canada, (Les)	34
Banque d'Hochelaga	38	Davis S. & Sons Ltd.	65	Lacaille, Gendreau & Cie.	16	Prevost & Bédard	36
Banque Nationale	38	Desmarteau Alex.	31-37	La Prévoyance	35	Quebec Steamship	38
Banque Molson	38	Dom. Cannery Co., Ltd.	3	La Sauvegarde	34	Rich. & Ont. Nav Co	36
Banque Provinciale	38	Dom. Cartridge Co.	45	Leslie & Co., A. C.	42	Rolland & Fils, J. B.	36
Bélauger & Bélauger	37	Dominion Roofing Co.	50	Liverpool & London & Globe	34	Sapho Mfg Co.	18
Berry Bros.	44	Dougall Varnish Co.	49	Lufkin Rule Co	52	Seagram, Jos. E.	59
Blue Ribbon Tea Co. Ltd.	7	Douglas J.M. & Co Couvert et	59	Marion & Marion	36	Smart Mfg. Co. (The Jas.)	52
Bowser, S. F. & Co.	10	Ecole Commerciale Pratique	11	Martin-Senour	46	Smith E. D.	12
British Colonial Fire Ass.	35	Esiuhart & Evans	34	Mathieu (Cie J. L.)	13	Snap Co.	18
Brodeur, La Cie.	57	Ewing, S. H. & Sons	57	Matthews-Laing Co.	12	Société des Eaux Purgati-	
Brodie & Harvie	16	Fairbank N. K.	8	Maxwell & Sons (David)	48	ves Riga	17
Canada Cement Co., Ltd.	33	Federal Life Assurance Co.	34	McArthur, A.	42	Steel Trough & Machine Co.	48
Canada Starch Co. Ltd.	4	Fels & Co.	17	Metropolitan Life Ins. Co.	34	St. Lawrence Sugar Co.	13
Canada Life Assurance Co.	35	Fontaine Henri	36	McGill Cutlery Co.	48	Sun Life of Canada	35
Canada Paint	41	Fortier Joseph	36	McLaren & Co. (D.K.)	42	Swifts Canadian Co.	9
Canadian Pacific Ry.	12	Gagnon, P.-A.	36	Molson Bros.	36	Tarbox Bros.	14
Canadian Salt Co.	9	Garand, Terroux & Cie.	37	Montbriand, L. R.	36	Taylor Forbes Co. Ltd.	47
Canada Wire & Iron Goods	42	Gendron Mfg. Co.	48	Montreal-Canada Ass. Co.	35	Tippet & Co., A. P.	10
Chaput L. Fils & Cie.	19	Genin, Trudeau & Cie.	66	Montreal Dairy Co.	13	Union Mutual	35
Charbonneau Elie.	16	Gillett Co. Ltd., [E. W.]	20	Mooney Biscuit Mfg Co.	16	United Shoe Machinery Co.	
Church & Dwight	9	Gonthier & Midgley	36	Morrow Screw, Ltd., The		Ltd	Couvert
Cie d'Assurance Mutuelle		Grand Trunk Railway	52	John	50	Upton & Co. (The T.)	16
du Commerce	35	Gunn, Langlois & Cie.	10	Mott, John P. & Co.	17	Walker Hiram	63
Clare Bros	14	Hall Coal [Geo]	50	National Brewery	54	Western Ass Co.	34
Clark, Wm.	17	Hébert L. H. & Cie.	51	Nova Scotia Steel Co.	38	Wilks & Burnett	36
Capin Stephens	42	Hotel New Victoria	36	Nugget Polish Co. Ltd.	6	Wilson Fly Pad	32
Connors Bros	20	Houde B. Co., Ltd.	68	O'Shea J. P.	42	Wilson Lawrence A Co. Ltd.	59
Continental Bag & Paper Co.	5	Hudon, Hébert & Cie.	15			Wiser J. P. & Sons Ltd.	57
Cottam Bart	36	Hutton Jas.	42				
Couillard Auguste	36						

LES personnes qui achètent le Ciment "Canada" chez vous sont de celle dont la clientèle pour les autres articles est aussi des plus précieuses. Le fermier qui se sert du béton pour les améliorations sur sa ferme, est à n'en pas douter, un homme éclairé, progressif et prospère. Sa clientèle est précieuse. De tels fermiers savent que

LE CIMENT CANADA

est le meilleur ciment à employer dans les travaux de ferme. En tenant le Ciment "Canada", vous pouvez attirer la clientèle de cette classe très désirable. Non seulement ces personnes achèteront leur ciment de vous, mais aussi beaucoup d'autres articles de nécessité journalière

Canada Cement Company Limited

Bureaux des ventes à

MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG, CALGARY.

Commandez au bureau le plus proche de chez vous.



METROPOLITAN

Life Assurance Co'y

:-: of New-York :-:

(Compagnie à Fonds Social)

Actif.....\$397,965,341.31
 Polices en vigueur au 31 décembre 1912..... 12,837,042.
 En 1912, la compagnie a émis au Canada des polices pour..... 32,185,993
 Elle a déposé entre les mains du Gouvernement Canadien et de fidèles commis canadiens, exclusivement pour les Canadiens, environ \$16,000,000.

Il y a plus de 522,000 Canadiens assurés dans la METROPOLITAN.

WESTERN ASSURANCE CO.

INCORPORÉE EN 1881

ACTIF, au-delà de \$3,284,179.93

Bureau Principal: TORONTO, Ont.

Hon. G^o. A. COX, Président.

W. R. BROCK, Vice-Président.

W. B. MEIKLE, Gérant-Général.

C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal:

61 RUE ST-PIERRE.

ROBT. BICKERDIKE, Gérant

THE FEDERAL LIFE ASSURANCE CO.

BUREAU-CHEF: HAMILTON CAN.

CHIFFRES D'AFFAIRES 1912

ACTIF AUGMENTÉ DE \$440,648.30
 SURPLUS RÉALISÉ \$107,050.90
 ASSURANCE EN VIGUEUR \$25,555,267.00

C. L. SWEENEY, Gérant Provincial
 Montréal, Québec.

Téléphone: Main 553

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

Feu, Vie, Accident, Cambriolage,
 Bris de glaces, Automobiles,
 Responsabilité des Fonctionnaires.

Agents principaux pour:

The Scottish Union & National Ins. Co.
 d'Edinbourg.

German American Insurance Co.
 de New-York.

Bureau: EDIFICE LAKE of the WOODS
 39 rue St-Sacrement,
 MONTREAL.

Assurances

A LA TRAVELLERS LIFE ASSURANCE COMPANY

Les progrès réalisés par cette Compagnie sous l'habile direction de MM. George H. Allen et J. E. Simard

Des progrès remarquables ont été réalisés par la "Travellers Life Assurance Company of Canada" depuis son organisation, il y a environ deux ans et demi. Les porteurs de polices et les actionnaires sont à juste titre fiers de l'excellente direction de la Compagnie. Toute la direction est sous le contrôle direct de M. George H. Allen, dont la réputation est mondiale.

Organisation de la Compagnie

La charte a été accordée à la Compagnie par le Parlement Fédéral en juin 1908. Les souscriptions pour le stock ont commencé en février 1910. Une licence a été accordée le 23 mai 1910 par le Parlement du Canada, permettant à la Compagnie de faire des affaires. Tous les arrangements préliminaires pour obtenir la charte, vendre le stock, choisir les directeurs, obtenir une licence et organiser la compagnie, etc., ont été faits par M. George H. Allen, le gérant actuel de la Compagnie.

Les résultats obtenus

La Travellers Life Assurance Co. a commencé à faire activement des affaires le 1er septembre 1910; le total de ses affaires à partir de cette date jusqu'au 31 décembre 1910, a été d'environ un demi-million de dollars. Les résultats de ses opérations depuis environ deux ans et demi sont les suivants:

Assurance en force, près de \$5,000,000.

Capital de la Compagnie intact.

La Compagnie a de plus un surplus important.

La Compagnie a eu beaucoup de chance au sujet de la mortalité jusqu'à présent, il n'y a eu que trois pertes, par suite de décès, de \$1,000 chacune.

La Compagnie fait des affaires dans toutes les provinces du Dominion, à l'exception de l'Île du Prince-Edouard.

La Compagnie a plus de 400 agents, et plus de 300 examinateurs médicaux, depuis Halifax, N. E. jusqu'à Victoria, C. A.

Le capital de la Compagnie

La Travellers Life a un capital autorisé de \$1,000,000, divisé en 10,000 parts de \$100 chacune. Les directeurs ont mis en vente seulement 6,000 parts, toutes sont vendues, ils ont laissé dans le trésor de la Compagnie 4,000 parts qu'ils ont refusé de vendre. Les 6,000 parts ont été vendues avec une prime de \$25 par part, soit \$125 par action. Le capital versé de la Compagnie est à date de \$120,000.

La Compagnie a environ 300 actionnaires; parmi lesquels se trouvent les plus influents des hommes d'affaires du Canada.

Les officiers de la Compagnie

Le président de la Compagnie est l'Hon. George P. Graham member de la Chambre des Communes, ex-ministre des Chemins de Fer et Canaux pour le Dominion. Les vice-présidents sont M. James W. Pyke, marchand de fer et d'acier, et M. H. W. Richardson, de Kingston, Ont., marchand de grains. Le gérant général, M. George H. Allen, a

ASSUREZ-VOUS

DANS

LA SAUVEGARDE

- 1^o PARCE QUE Ses Taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2^o PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3^o PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4^o PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5^o PARCE QUE Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social: 17, Place d'Armes

MONTREAL



Succursale au Canada, Bureau Chef à Montréal DIRECTEURS

Sir Alexandre Lacoste, M. Chevalier, Ecr., William Molson Macpherson, Ecr., T. J. Drummond Ecr.

J. Gardner Thompson, Gérant.
J. W. Binnie, Assistant-Gérant.**Les Prévoyants du Canada**

Assurance Fonds de Pension

CAPITAL AUTORISÉ \$500,000

Achetez des Parts des Prévoyants:

Parce que c'est un placement sans pareil:

Parce que c'est avec la plus petite prime, la plus grosse rente;

Parce que c'est la seule compagnie à "Fonds Social" faisant une spécialité du Fonds de Pension.

Total de l'actif du Fonds de Pension seulement: \$347,472.92.

Bureau à Montréal:

Chambre 22,
Edifice "La Patrie"

Bureau - Chef,

85, rue Dalhousie,
QUEBEC.

Union Mutual Life Insurance Company, de Portland, MAINE

FRED. E. RICHARDS, Président.

Valeur acceptée de Garanties Canadiennes, détenues par le Gouvernement Fédéral pour la protection des Porteurs de Police, \$1,206,576.

Toutes les polices émises avec Dividendes Annuels sur paiement de la prime annuelle de deuxième année.

Ouverture exceptionnelle pour Agents dans la Province de Québec et l'Est d'Ontario. S'adresser à

WALTER I. JOSEPH, Gérant.
151 rue St-Jacques, MONTRÉAL.

COMPAGNIE MONTREAL-CANADA

D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1859

Téléphone Bell Main 5381

Actif.....		\$557,885.95
Réserve.....	\$193,071.	
Autres Valeurs passives....	20,68	

\$213,759.19

Surplus pour les assurés..... \$344,126.76

Bureau - Chef :

No Rue St-Jacques, MONTRÉAL.

Ferd. Pagé, Gérant Provincial

L'ASSURANCE MONT-ROYAL

(Compagnie Indépendante (Incendie))

Bureaux: 74 rue Notre-Dame Ouest

Coin St-François-Xavier, MONTRÉAL

RÔDOLPHE FORGET, Président.

J. E. CLEMENT, Jr., Gérant-Général.

été pendant 21 ans au service de la Standard Life Assurance Company, d'Edimbourg, Ecosse; penant 15 ans il a occupé le poste d'inspecteur en chef de la Compagnie au Canada.

En 1905, M. Allen a démissionné et accepté le poste de gerant pour Montréal et la province de Québec de la Mutual Life Assurance Company of Canada; il garda ce poste pendant cinq ans et démissionna pour organiser la Travellers Life Assurance Company of Canada.

En 1906-7, pendant l'enquête sur les assurances du Canada et des Etats-Unis, M. Allen fut choisi comme premier président de la Dominion Life Underwriters' Association, et comme vice-président de la National Association des Etats-Unis.

Voici la liste des directeurs de la Compagnie:

Jas. W. Pyke, Montréal, président de la Phoenix Bridge and Iron Works, Limited; président de la Keewatin Milling Company; président de la Terminal Warehouse and Cartage Co., Limited.

L'Hon. A. K. McLean, M. P., Halifax, N. E., ex-procureur-général pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

J. W. McConnell, de Montréal, vice-président de la Montreal Tramways Co.; vice-président de Goodwins Limited.

L'Hon. Geo. P. Graham M. P., de Brockville, Ont., ex-ministre des Chemins de Fer, président de la Essex Canning Company.

H. W. Richardson, de Kingston, Ont., président de la James Richardson & Sons Ltd., marchands de grains; directeur de la Richelieu & Ontario Navigation Company.

Paul J. Myler, Hamilton, Ont., vice-

Sun Life of Canada

Actif \$ 49,605,616.49

Assurances en vigueur.... 182,732,420.00

Ecrivez au Bureau Principal, Montréal, pour vous procurer la brochure intitulée "Prospère et Progressive."

Une Police dans la CANADA LIFE

Devient une source de revenu.

Police No. 35,407 Montant \$5,000

Age d'admission 35.

Vie 20 versements Date, 30 avril 1884

Total des primes payées	\$3,140.
Profits payés en espèces durant la période de paiement des primes.	\$729.10
Profits payés en espèces en 1905	148.90
Profits payés en espèces en 1910	198.00

\$3,140.00 \$1,071.00

Coût exact jusqu'en 1910 - - 2,069.00

Remarquez que depuis 1905, sans avoir eu à payer d'autres primes, la police a donné un revenu progressif.

CANADA LIFE ASSURANCE CO
Bureau Chef - TORONTO, Ont

La Compagnie d'Assurance MUTUELLE DU COMMERCE

Contre l'Incendie

Actif excédant - - 8550,000.00

DEPOT AU GOUVERNEMENT en conformité avec la nouvelle Loi des Assurances de Québec, 8 Edouard VII, Chap. 69. Bureau-Chef; 151 rue Glouard, St-Hyacinthe

Assurez vos Glaces Immédiatement dans La Prevoyance

Capital \$500,000.00

Aussi :—Accidents, Maladies, Vol, Garantie de Fidélité, Garantie de contrats. Responsabilité Patronale.

ASSURANCE D'AUTOMOBILES

Bureau Chef

160 rue St-Jacques, - Montréal

Tel. Main 1626

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, - 2 PLACE D'ARMES, - MONTREAL.

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000 CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour renseignements de mandez le Guide de l'Inventeur qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION, 364 rue Université, angle de la rue Ste-Catherine, Edifice de la Banque des Marchands.

NEW VICTORIA HOTEL

H. FONTAINE, PROPRIETAIRE
QUEBEC

L'Hôtel des commis-voyageurs.

Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50.

JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

Atelier de Réglure, Reliure, Typographie, Relief et Gaufrage. Fabrication de Livres de Comptabilité. Formules et fournitures de Bureau.

210 rue Notre-Dame Ouest,
(Angle de la rue St-Pierre). MONTRÉAL.

PAIN POUR OISEAUX est le "Cottam Seed" fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs en gros.

L. R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 Rue St-André Montréal

RICH. & ONT. NAV. CO.

"DE NIAGARA A LA MER"

Excursions de Vacances

Quand vous ferez vos projets de voyage pendant les vacances cette année, n'oubliez pas une excursion à bord d'un de nos magnifiques vapeurs où vous jouirez du confort d'un hôtel de premier ordre.

Excursions à Niagara Falls, les Mille Iles, Québec historique et la superbe Rivière Saguenay.

Hôtels magnifiquement situés, gérés par la compagnie, à Murray Bay et Tadoussac.

Pour imprimés et renseignements complémentaires s'adresser à

H. FOSTER CHAFFEE,

GERANT DES PASSAGERS,

MONTRÉAL

D. OLIVIER,

AGENT DES BILLETS EN VILLE,

MONTRÉAL

AGENCES DEMANDÉES

Un homme avec 25 années d'expérience dans les affaires, pouvant fournir de bonnes références, désire des agences de manufactures pour la ville de Québec et le district environnant. S'adresser à N. L., "Le Prix Courant", Montréal.

président de la Canadian Westinghouse Company, Limited.

L'Hon. N. Curry, M. n.éal, sénateur, président de la Canadian Car & Foundry Company, Ltd.; directeur de la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

C. G. Pennock, de Vancouver, C. A., gérant-général de la Banque de Vancouver.

J. N. Greenfields, C. R. de Montréal, président de la Québec Savings and Trust Company; président de la Wayagamack Pulp and Paper Company.

J. F. Cairns, Saskatoon, Sask., marchand.

T. L. Bienvenu, de Montréal, gérant-général de la Banque Provinciale du Canada; directeur du Crédit Foncier.

Edward Ryan, M. D., Kingston, Ont., surintendant du Rockwood Asylum.

Lorne C. Webster, de Montréal, président de la Dominion Manufacturers Company Limited; directeur de la Nova Scotia Steel and Coal Company.

Samuel Carsley, de Montréal, de S. Carsley and Co., agents de change; membres de la Bourse de Montréal.

William Lyall, de Montréal, président de la Peter Lyall & Sons Company, Ltd.; directeur de la Sterling Bank.

Chef du Service Médical M. le Dr A. E. Garrow.

A ces noms il nous fait plaisir d'ajouter celui de M. J. E. Simard le nouveau gérant du département français à Montréal, et dont les bureaux se trouvent dans le nouvel édifice Birks. M. Simard est entré en fonctions comme gérant du département français, il y a une dizaine de mois; c'est une autorité en questions d'assurances. Il a été pendant 4 ans attaché au bureau-chef de la Northern American Life Assurance de Chicago, en qualité de gérant pour l'Etat du Michigan; il a occupé ce poste très important jusqu'au mois d'août 1912. Les services qu'il a rendus à la Travellers' Life sont hautement appréciés par tous les officiers de la Compagnie.

Renseignements Commerciaux

ACTES INSCRITS AU BUREAU
D'ENREGISTREMENT A TROIS-
RIVIERES, PENDANT LA SEMAINE
DU 20 AU 26 JUILLET 1913

Ventes

Ludger Duchaine à Ernest Chicoine, St-Mathieu; Corporation St-Mathieu à Narcisse Grenier, St-Mathieu; Xavier Robitaille à Florida Blais, Shawinigan Falls; The Lanctot Realty Co. à Paul Robert, Trois-Rivières; The Lanctot Realty Co. à P. O. Sanschagrin, Trois-Rivières; J. F. Boulais et alias à Com. d'Ecoles, Trois-Rivières; John Morrow à Laurentide Co., Grand'Mère; Vve Ant. Lesieur à Adélaré Descoteaux, Yamachiche; Dame J. B. O. Dumont à Edw. W. Morgan, Trois-Rivières; Arthur Beaudry à Frs. Lapointe et Arthur Nohbert, Ste-Marguerite; Edmond Pratte à J.-Bte Loranger, Trois-Rivières; Pierre

GEO. GONTHIER

Licencié Institut
Comptable

H. E. MIDGLEY

Comptable-Incorporé

GONTHIER & MIDGLEY
Comptables & Auditeurs

103 RUE ST-FRS-XAVIER.
Tél'phone Main 2701-519 Adresse télégraphique "Gontley"

LIVRES POUR LES DISTRIBUTIONS DE PRIX 1913

Nous avons l'honneur d'annoncer que nous venons de recevoir un Nouvel Assortiment de Livres pour la Distribution des Prix. Cette dernière importation offre un ensemble complet d'ouvrages capable de répondre aux besoins de toutes les conditions de l'Enfance et de la Jeunesse Chrétienne. Nos séries sont de tout formats, depuis l'in-18 jusqu'au grand in-8, et sont toutes revêtues de la haute approbation des communautés ecclésiastiques.

La Compagnie J. B. Rolland & Fils.

53, Rue St-Sulpice - Montréal.

Maison Fondée en 1870

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie et Quincaillerie, Verres à Vitres, Peintures, Etc.

Spécialité : Poêles de toutes sortes

Nos. 222 & 229 rue St-Paul
Ventes 12 et 14 St-Amable, MONTRÉAL

La maison n'a pas de Commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la maille. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix de marché.

P. A. GAGNON

Comptable Licencié

(Chartered Accountant)

Chambre 315, 316, 317

Edifice Banque Québec.

11 Place d'Armes, MONTRÉAL.
Téléphone Bell Main 4912

Arthur W. Wilks.

Alexander Burnett

WILKS & BURNETT

Comptables, Auditeurs, Commissaires pour toutes les Provinces.

Règlement d'affaires de Faillites

602 Bâtisse Banque des Marchands

Téléphone Bell Main 5500

MONTRÉAL

EUGENE PREVOST RODOLPHE BÉDARD

PREVOST & BÉDARD

Comptables,
Liquidateurs,

Auditeurs.

Spécialité : Règlements de différends
Suite 506 Edifice Royal Trust

BELL TEL. MAIN 1056

107 ST-JACQUES
MONTRÉAL.

ALEX. DESMARTHEAU

Comptable, Auditeur

SPÉCIALITÉ : — Liquidation de Faillites,
Compromis Effectués.54, 60, RUE NOTRE-DAME EST
MONTREAL.

TEL. BELL, MAIN 1859

BELANGER & BELANGER

Notaires, Comptables et Commissaires

TRUST & LOAN BUILDING.

No 30 rue St-Jacques, MONTREAL

Argent à Prêter à 4, 5 et 6%

GARAND, TERROUX & CIE

BANQUIERS ET COURTIERS

48 rue Notre-Dame Ouest

MONTREAL

Marchand à Dame Aimé Marchand, Trois-Rivières; Adrien St-Louis à Louis St-Louis, Yamachiche; Pierre Pellerin à Thomas E. Gélinas, Ste-Flore; Vve Fred. Dupont à Joseph Dupont, Ste-Flore; Philippe Houlé à Geo. Dubé, Ste-Flore; Ignace Houde à Ls. Geo. Laperrière, Ste-Flore; Joseph Grenier à Dame Albert Olivier, Beaulieu; Succession Balthier à Chs. Pagé, Trois-Rivières.

Obligations

Louis St-Louis à Joseph L. Desaulniers, Yamachiche; Jos. Ant. Jutras à Vve Jules Trépanier, Trois-Rivières; Adam Gélinas à Dame H. J. Ham, Trois-Rivières; J. Adonai Carignan à Laurentide Co., Grand'Mère; Pierre Milette à Philippe Brunelle, St-Etienne; Albert Gélinas à Henri Milot, Yamachiche; Dame Aimé Marchand à Ursulines de Trois-Rivières; Thomas Lacerte à Dame Godfroy Langlois, St-Boniface; Joseph Dupont à Vve Chs Desaulniers, Ste-Flore; Ernest Vincent à J. Edm. Julien, Ste-Flore.

Testament

Elizabeth Lamy à Joseph Chainé, St-Sévère.

Donation

Adolphe Guilbert à Herménégilde Guilbert, Trois-Rivières.

Transport

Ls. Geo. Laperrière à Vve Edouard Ferron, Ste-Flore.

Jugements

Henri Beaulac vs Frank Denison, Trois-Rivières, \$34.00; Hardy & Frère vs Jos. Tremblay, Trois-Rivières, \$42.75; Robichaud & Frère vs Jos. Tremblay, Trois-Rivières, \$87.53; J. A. Comeau vs Alfred Robineau, Trois-Rivières, \$41.00; Théophile Mondor vs Israël Ménard, Shawinigan Falls, \$6.10; Cloutier & Cie vs Arthur L. Desaulniers, Montréal, \$28.15.

Ventes par les Shérifs

Du 2 au 8 août 1913

District d'Arthabaska

—G. A. Duclos vs Omer Brunet.

1° Partie du lot No 16, dans le 2ème rang du canton de Wickham, connue et désignée comme étant le lot No 84 du cadastre officiel dudit canton de Wickham, circonstances et dépendances.

2° La partie du lot No 17 du même 2ème rang dudit canton de Wickham, maintenant connue comme étant les lots Nos 85 et 86 dudit cadastre officiel du canton de Wickham, circonstances et dépendances.

Vente à la porte de l'église paroissiale de St-Frédéric de Drummondville, le 6 août 1913 à 9 heures a.m.

District de Beauce

—Napoleon Mercier vs Alphonse Hamel.

Un terrain situé dans le 3ème rang du canton de Tring, faisant partie du lot No 352, du cadastre pour la paroisse de St-Victor de Tring.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Victor de Tring, le 5 août 1913, à 10 heures a.m.

—Jean Thomas Lamontagne vs Jean Cloutier.

Le lot de terre No 4 du premier rang de Crambourne, étant connu sous le lot No 9 du cadastre officiel pour Crambourne, avec bâtisses, circonstances et dépendances.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Odilon de Crambourne, le 7 août 1913, à 11 heures a.m.

District de Kamouraska

—Damase Soucy vs Ludger Marchand

Les lots de terre situés dans les 2e et 3e rangs de la paroisse de St-André, district de Kamouraska, connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du comté de Kamouraska, pour la paroisse de St-André, sous les Nos 371, 386, 387, faisant partie, ces trois derniers, du 2e rang, et No 451, ce dernier situé dans le 3e rang, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Vente en 3 lots séparés, savoir: le No 371 en un lot, les Nos 386 et 387 en un autre lot, et le No 451 en un troisième lot, à la porte de l'église de la paroisse de St-André, le 6 août 1913, à 10 heures a.m.

District de Montmagny

—Joseph Archer vs Delphin Bernier.

1° Un terrain situé en la paroisse du Cap St-Ignace, comté de Montmagny, connu au cadastre officiel de ladite paroisse du Cap St-Ignace sous le No 743, circonstances et dépendances.

2° Les droits dudit Delphin Bernier, sur le lot No 936, de ladite paroisse du Cap St-Ignace, avec tous les accessoires et dépendances.

Vente à la porte de l'église de la paroisse du Cap St-Ignace, le 5 août 1913, à 10 heures a.m.

District de Montréal

—Paul Marciniak vs Hanysim Nyczka.

Un lot de terre situé dans le quartier Hochelaga, connu et désigné comme étant le No 51 de la subdivision du lot originaire No 159, des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, le tout avec bâtisses dessus érigées.

Vente au bureau du shérif, le 7 août 1913 à 11 heures a.m.

District de Rimouski

—Aimé Coulombe vs Philippe Rousseau.

Le No 268 au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Fabien.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Fabien, le 6 août 1913, à 10 heures a.m.

District de Roberval

—La Banque Nationale vs Ernest Blodeau.

Les lots de terre connus et désignés sous les Nos 16a et 16b des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le deuxième rang du canton Taillon, sans bâtisses, circonstances et dépendances.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Henri de Taillon, le 6 août 1913, à 3 heures p.m.

—Edgar Jean vs Frédéric Delblet.

Le lot de terre connu et désigné sous le No 23 aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le 6e rang du canton Delmas, avec ensemble les bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Edouard de Péribonka, le 6 août 1913, à 10 heures a.m.

District de Saguenay

—Joseph Savard vs Ulric Savard.

1° Un lot de terre situé dans la paroisse du Sacré-Coeur de Jésus, connu sous le No 19 du rang est, chemin Albert, des cantons Tadousac et Albert, et désigné au cadastre officiel du canton Tadousac, sous le No 649 et sous le No 19 du rang Est, chemin Albert, du cadastre officiel pour ledit canton Albert.

2° Un autre lot de terre situé au même endroit et désigné sous le No 21 du rang Est, chemin Albert, canton Albert et canton Tadousac étant le No 647 du cadastre officiel pour le canton Tadousac, et le lot 21 du rang Est, chemin Albert, du cadastre officiel pour le canton Albert, avec toutes les bâtisses construites sur lesdits lots, sauf à distraire un emplacement appartenant à Félix Savard, ainsi que les bâtisses érigées sur ledit emplacement.

Vente en un seul et même lot à la porte de l'église de la paroisse du Sacré-Coeur de Jésus, le 7 août 1913, à 10 heures a.m.

—Joseph Tremblay vs Emile Tremblay et Wilbrod Tremblay.

Tout ce lopin de terre ou emplacement formant partie du lot No 43D du cadastre officiel pour le 2e rang du canton Bergeronnes, avec les bâtisses dessus construites circonstances et dépendances, sauf à en distraire l'emplacement de Joseph Tremblay et les bâtisses érigées sur ledit emplacement.

Vente à la porte de l'église de la paroisse des Bergeronnes, le 6 août 1913, à midi.

BANQUE DE MONTREAL.
FONDEE EN 1817 — CONSTITUEE PAR ACTE DU PARLEMENT

Capital tout payé.....\$16,000,000.00
 Fonds de Réserve.....16,000,000.00
 Profits non Partagés.....802,814.84

Siège social : MONTREAL.

Bureau des Directeurs.—Le Très Hon. Lord Strathcona and Mount Roy, G.C.M.G., G.C.V.O., Président Honoraire; R. B. Angus, Président; H. V. Meredith, Vice-Président; E. B. Greenshields, Sir Wm Macdonald, James Ross, Hon. Robert Mackay, Sir Thomas Shaughnessy, K. C. V.O.; David Morrice, C. R. Hosmer, A. Baumgarten, C. B. Gordon, H. R. Drummond, D. Forbes Angus.

H. V. Meredith, Gérant-Général; A. Macnider, Insp. Chef et Surint. des Succursales au Canada. — Dans toutes les principales cités et villes des provinces suivantes : Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Provinces du Nord-Ouest, Colombie Anglaise.

Succursales en dehors du Canada. — Grande-Bretagne, Londres, Angleterre, 47 Threadneedle Street E.C. — Sir Frederic Williams-Taylor, gérant.

Etats-Unis, New-York—R. Y. Hedden W. A. Bog, J. T. Molineux, agts 64 Wall Street, Chicago, Spokane.

Terre-Neuve : St. John's, Birchy Cove, Grand Falls, Mexique, Mexique, D. F.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège Central : 7 & 9 Place d'Armes, Montréal, Can.

Capital autorisé \$2,000,000.00
 Capital payé et surplus au 31 Décembre 1912 \$1,588,866.11

Conseil d'Administration : Président : M. H. LAFORTE, de Laporte Martin & Cie. Administrateur Crédit Foncier Franco-Canadien. Vice-Président : M. W. F. CARSLÉ, de la maison en gros Carsley, Sons & Co.; Honorable L. BHAUBIEN, Ex-ministre de l'Agriculture M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co." M. ALPHONSE RACINE, de la maison A Racine & Cie, marchands en gros, Montréal; M. L. J. O. BHAUCHEMIN, propriétaire de la Librairie Beauchemin Ltée.; TANCREDE BIENVENU, Directeur-gérant; J. W. L. FORGET, Inspecteur; J. R. CHOQUET Assistant-Inspecteur; ALEX. BOYER, Secrétaire.

Conseurs : Président : Honorable Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en chef de la Cour d'Appel; Docteur E. PERSILLIER LACHAPELLE Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien; M. CHEVALIER Directeur-Gérant, Crédit Foncier Franco-Canadien.

58 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau Brunswick

Correspondants à l'Étranger : États-Unis : New-York, Boston Buffalo, Chicago; Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie.

LA BANQUE NATIONALE
FONDEE EN 1860.

Capital \$2,000,000
 Réserve 1,400,000

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travelers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons

Notre bureau de Paris,
RUE BOUDREAU,
14 RUE AUBER,

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux en Europe, aux États-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

QUEBEC STEAMSHIP CO., LIMITED.
LIGNE DU ST-LAURENT, Montréal aux ports de la Côte de Gaspé, à Gaspé, Malbaie, Percé, Summerside, Charlottetown et Pictou.

SS. "CASCAPEDIA", 1900 TONNES, avec les accommodations les plus modernes pour passagers partira de Montréal jeudi, le 14 et 28 août à 4 hrs p.m., et tous les quinze jours par la suite, et de Québec le jour suivant à midi.

DE QUEBEC A NEW-YORK

Par la fameuse rivière Saguenay en faisant escale à Gaspé, Charlottetown et Halifax. Vapeur "Trinidad" 2600 tonnes, quitte Québec à 8 hrs p. m. le 8 et le 22 d'août.

ALLEZ AUX BERMUDES

Le Steamer "Bermudian" à double hélice, 10,518 tonnes de déplacement quitte à New-York à 11 hrs. a.m. les 9, 20, 30 août et tous les dix jours dans la suite. Signaux sous-marins, télégraphie sans fil orchestre.

Voyage Record, 39 heures 20 minutes. Le plus rapide, le plus moderne et le seul steamer débarquant ses passagers aux quais aux Bermudes sans transbordement.

ANTILLES

Le nouveau steamer "Guiana" et autres steamers, quittent New-York les 3 et 23 août, pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, la Barbade, Demerara.

Pour renseignements complets s'adresser à W. H. Henry, 286 rue St-Jacques; W. H. Clancy, 122 rue St-Jacques; Ths. Cook & Son, 530 rue Ste-Catherine-Ouest; Hone & Rivet, 9, Boulevard St-Laurent, ou à J. G. Brock & Co., 221 rue des Commissaires, Montréal, Quebec Steamship Co. Quebec.

LA BANQUE MOLSON
INCORPORÉE EN 1855
Bureau Principal, MONTREAL.

CAPITAL PAYÉ \$4,700,000
 FONDS DE RÉSERVE 4,700,000

JAMES ELLIOT, Gérant-Général
SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC :

Arthabasha	Rue Sainte-Catherine	Richmond
Bedford	Avenues du Parc	Roberval
Cowanville	et Georges-Emile	Sorel
Chicoutimi	Maisonneuve	Saint-Césaire
Drummondville	Market and Harbour	Sainte-Flavie Station
Fraserville et Rivière	Côte des Neiges—	Saint-Ours, Qué.
du Loup Station	Côte St-Paul	Sainte-Thérèse de
Knowlton	Boulevard St-Laurent	Blainville
Lachine Locks	Saint-Henri—	Victoriaville
Montréal-Rue St-	Pierreville	Ville St-Pierre
Jacques	Québec	Waterloo
		Berlin, Ont.

85 Succursales dans tout le Canada.

Agences à Londres, Paris, Berlin et dans toutes les principales villes du monde. Emission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres circulaires pour voyageurs.

BANQUE D'HOCHELAGA 1874-1913

Capital autorisé \$4,000,000
 Réserve 3,000,000
 Total de l'Actif au-delà de \$30,000,000
 Capital payé \$4,000,000

DIRECTEURS : M. J. A. Vaillancourt, Président; Hon. F. L. Beique, Vice-Président; A. Turcotte, Ecr., N. H. Lemay, Ecr. Hon. J. M. Wilson Col. C. A. Smart A. A. Larocque, F. G. Leduc, Gérant; Beaudry Lemas Surintendant des Agences; P. A. Lavallée, Assistant-Gérant; Yvon Lemarre, Inspecteur.

Bureau Principal—Montréal

BUREAUX DE QUARTIERS

Ave. Mont-Royal (coin St-Denis)	Pointe St-Charles St-Edouard	Delorimier
Ave. Mont-Royal (Coin de Lanaudière)	St-Henri St-Viateur	Quartier Emard
Rue Ste-Catherine, Est	Quartier Laurier	Rue Notre-Dame, Ouest
Rue Ste-Catherine, centre	Villeray	Longue-Pointe
Hochelaga	Verdun (près Montréal)	Aylwin, (coin Ontario)
Longue Pointe	Viauville (près Montréal)	Quartier Ste-Denis
Maisonneuve		Quartier Ste-Marie
		Outremont

SUCCURSALES

Berthierville, P. Q.	Maxville, Ont.	St-Hyacinthe, P. Q.
Cartierville, P. Q.	Mont-Laurier, P. Q.	St-Jacques l'Achigan.
Edmonton, Alta.	Prince Albert, Alta.	St-Jacques l'Achigan P. Q.
Fournier, Ont.	Québec, P. Q.	St-Jerome P. Q.
Hawkesbury, Ont.	St-Roch de Québec, P. Q.	St-Lambert, P. Q.
Joliette, P. Q.	Sorel, P. Q.	St-Pierre Man.
Lachine, P. Q.	Sherbrooke, P. Q.	St-Valérien de
Laprairie, P. Q.	St. Albert, Alta.	Shefford, P. Q.
L'Assomption P. Q.	Ste-Geneviève de	Trois-Rivières, P. Q.
Longueuil, P. Q.	Pierrefonds, P. Q.	Valleyfield, P. Q.
Louiseville, P. Q.	St-Boniface, Man.	Vankleek Hill, Ont.
		Winnipeg, Man.

Emet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ouvre des crédits commerciaux; achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.

NOVA SCOTIA STEEL & COAL CO.
LIMITED
MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIE POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 lbs à la verge ECLISSÉS, BSSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIECES DE FORGE. UNE SPECIALITE

Mines de Fer, Wabana, Terre-Neuve.—Mins Hauts Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N. E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage à New Glasgow, N. E.

Bureau Principal : NEW GLASGOW, N. E

La publicité bien faite est loyale et honnête, documentée et raisonnée, directe et vivante.

Finances

REVUE DE LA SEMAINE

Au Pacifique Canadien

Le rapport des recettes et dépenses, pour le mois de juin, qui vient d'être publié, permet de se rendre compte de ce que sera le rapport annuel de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien.

Lès recettes brutes pour les douze mois se sont élevées à \$139,395,699.98, soit une augmentation de \$16,076,158 sur les chiffres de l'année dernière. Les recettes nettes durant la même période ont été de \$46,245,874.15, une augmentation de \$2,947,631.32. Bien que ces augmentations, tant dans les recettes brutes que dans les recettes nettes, soient considérables, elles ne sont cependant pas aussi fortes encore que celles enregistrées de 1910-11 à 1911-12, alors qu'elles s'élevaient à \$19,151,576 et \$6,598,412, brutes et nettes respectivement. Cela est dû, en grande partie, au fait que les frais d'exploitation ont augmenté considérablement, se contant cette année à \$93,149,825.83 au lieu de \$80,021,298.40 qu'ils étaient l'année précédente, c'est-à-dire une augmentation de \$13,128,527.43 pour 1912-13.

Le rapport de juin accuse une diminution de \$218,848.11 dans les profits nets sur les chiffres de la même période de l'année dernière.

* * *

La Union Assurance Co.

L'assemblée des actionnaires anglais de la Union Assurance Co. a eu lieu lundi dernier à l'hôtel Cecil, de Londres, sous la présidence de M. A. M. DeBeck. Le président a déclaré que le comité avait essayé de réorganiser la compagnie, mais avait échoué. Il a critiqué plusieurs membres du comité d'avisers de Londres et a condamné l'administration de la compagnie aussi bien ici qu'à Toronto. Les directeurs, a-t-il dit, n'ont que £50 louis placés dans la compagnie et la National Agency Company, qui avait garanti le paiement du dividende pendant trois ans, n'avait pas assez d'argent en caisse pour payer un dividende pendant trois ans, n'avait pas assez d'argent en caisse pour payer un dividende pendant six mois. Il a ajouté que des démarches avaient été faites auprès du ministre des Finances au Canada pour faire faire une enquête sur les affaires de la compagnie et punir les coupables. Telles que les choses étaient actuellement, il considérait l'argent des actionnaires comme entièrement perdu et il a laissé entendre que des poursuites pourraient bien être prises contre les directeurs collectivement et individuellement. L'assemblée a adopté à l'unanimité une résolution demandant au ministre des Finances du Canada d'agir sans retard et de faire faire une enquête sur les causes qui ont provoqué la faillite de la compagnie et surtout sur le prospectus envoyé en 1910 aux actionnaires anglais.

* * *

Exportations et importations

Le commerce total du Canada jusqu'à date dépasse d'en-

viron 10 pour cent celui de la même période l'année dernière. Durant le mois de juin dernier, il a été de \$93,800,852 contre \$86,757,585 pour le mois de juin 1912, soit une augmentation de \$7,043,267 ou 8 pour cent. Pour les trois mois se terminant le 30 juin, le commerce total du Canada s'est élevé à \$258,130,854 contre \$237,212,779 pour le premier trimestre de 1912-1913, l'augmentation étant de \$20,918,075 ou 8.8 pour cent.

Le total des produits domestiques exportés durant le mois de juin a été de \$33,619,425 contre \$29,246,770 durant le mois de juin 1912, l'augmentation étant en conséquence de \$4,372,655 ou 11 pour cent. Pour les trois mois, le chiffre de ces exportations s'est élevé à \$83,520,276 contre \$76,226,276 pour la période correspondante de l'année dernière, soit une augmentation de \$7,353,500 ou environ 9½ pour cent. Les exportations du mois de juin se classent comme suit:

	1913	1912
Agriculture	\$15,492,137	\$11,454,678
Forêts	4,323,636	4,605,549
Mine	4,721,731	4,428,705
Animaux et leurs produits	3,600,300	3,811,463
Manufactures	3,863,356	3,617,442
Pêcheries	1,600,803	1,327,074

Le total des importations durant le mois de juin a été de \$57,957,006 contre \$53,587,310 durant la même période de l'année dernière, soit une augmentation de \$4,369,696 ou 8 pour cent. Pour les trois premiers mois de l'année fiscale, le total des importations a été de \$166,959,570 contre \$152,975,545 durant la même période de 1912, ce qui constitue une augmentation de \$13,984,025 ou 9 pour cent. Les importations de marchandises sujettes aux droits de douanes se sont élevées durant le mois de juin à \$37,836,560 et celles des produits entrant en franchise à \$20,120,446 contre \$34,134,417 et \$18,852,893 respectivement pour le mois de juin 1912.

* * *

A la Spanish River

Lundi dernier a eu lieu à Toronto l'assemblée spéciale des actionnaires du Spanish River. L'absorption du Lake Superior Paper a été décidée conformément au projet qui fut déposé sur la table par le conseil d'administration. Ajoutons que les porteurs d'actions privilégiées Spanish recevront en actions ordinaires une prime de 10 p.c. et les porteurs d'actions ordinaires en recevront une de 20 p.c. Ces primes seront distribuées le 15 septembre aux actionnaires inscrits depuis hier.

* * *

Au Détroit United Railway

Les recettes brutes de juin du Détroit United atteignent \$1,094,231, soit une augmentation de \$129,431 comparative-ment à celles du mois correspondant du précédent exercice.

Du premier janvier au trente juin, les recettes brutes ont atteint \$6,205,288, soit une augmentation de \$876,757 sur celles du semestre correspondant de 1912.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Actions Ordinaires et Actions Privilégiées	Capital payé	Réserve	Pair des Actions	Taux du dernier Dividende	Dernière cote	
					Au 22 juillet	A 30 juillet
BANQUES						
Banque de Montréal	\$15 975,220	\$16,000,000	\$100.00	10%	225	230
Banque de Québec	2,500,000	1,250,000	100.00	7%	125	122½
Banque de la Nouvelle-Ecosse	3,998,460	7,497,412	100.00	14%	254	251½
Banque de Toronto	4,941,455	5,941,455	100.00	11%
Banque Molsou	4,700,000	4,700,000	100.00	11%	195
Banque Nationale	2,000,000	1,400,000	100.00	8%	134	134
Banque des Marchands du Canada	6,547,159	5,400,000	100.00	10%	185	180
Banque Provinciale	1,000,000	500,000	100.00	6%
Banque Union du Canada	4,952,190	3,076,095	100.00	8%	138
Banque Canadienne du Commerce	15,000,000	12,500,000	50.00	10%	202½	202
Banque Royale du Canada	7,661,060	8,607,166	100.00	12%	215	215
Banque d'Hochelega	2,885,340	2,650,000	100.00	9%	152	152
Banque d'Ottawa	3,500,000	4,000,000	100.00	12%	202½
Banque Impériale du Canada	6,000,000	6,000,000	100.00	12%
Banque Internationale du Canada	1,320,439	100.00
CHEMINS DE FER						
		Débentures				
Canadian Pacific Railway (Ordinaires)	180,000,000	146,283,497	100.00	10%	218½	217½
Duluth S.S. & A Railway (Ordinaires)	12,000,000	100.00
do do (Préférentielles)	10,000,000	100.00
Minn. St. Paul & Soo Railway (Ordinaires)	20,832,000	100.00	7%	124	126
do do (Préférentielles)	10,416,000	100.00	7%
TRAMWAYS ELECTRIQUES						
Detroit United Railway	12,500,000	21,887,000	100.00	5%	67½	67½
Duluth Superior Traction	3,500,000	2,500,000	100.00	5%
Halifax Electric Railway	1,400,000	600,000	100.00	7%	160	160
Havana Electric Railway (Ordinaires)	7,500,000	100.00
do do (Préférentielles)	5,000,000	100.00	6%
Illinois Traction (Ordinaires)	9,564,000	100.00
do do (Préférentielles)	5,000,600	24,957,813	100.00	6%	89
Mexican Light & Power (Ordinaires)	13,585,000	100.00	4%	69	69
do do (Préférentielles)	2,400,000	100.00	7%
Montreal Street Railway	10,000,000	4,420,000	100.00	10%
Porto Rico Railway	3,000,000	2,941,500	100.00	54	54½
Quebec Railway, Light & Power	9,300,500	8,654,400	100.00	11	11½
St. John Railway	800,000	100.00	6%
Brazilian	10,000,000	6,000,000	100.00	10%	86½	85½
Toledo Railway & Light	12,000,000	13,257,000	100.00
Toronto Railway	8,000,000	3,992,326	100.00	7%	137½	138
Tri-City Railway & Light (Ordinaires)	9,000,000	100.00
do do (Préférentielles)	2,825,000	8,068,000	100.00	6%
Twin City Rapid Transit (Ordinaires)	20,100,000	19,503,000	100.00	6%	103½	104
do do (Préférentielles)	3,000,000	100.00	7%
Winnipeg Electric Street Railway	6,000,000	5,578,000	100.00	10%	190
VALEURS INDUSTRIELLES						
Canadian Car & Foundry (Ordinaires)	3,500,000	100.00	8%	60½	64
do do (Préférentielles)	5 000,000	3,500,000	100.00	7%
Canada Cement (Ordinaires)	13,500,000	100.00	27½	28½
do do (Préférentielles)	10,500,000	5,000,000	100.00	7%	90	90½
Canadian Converters	1,733,500	474,000	100.00	40	40
Dominion Steel Co.	35,000,000	100.00	4%	43½	45
Dominion Textile Co. (Ordinaires)	5,000,000	100.00	6%	79	78½
do do (Préférentielles)	1,859,030	3,040,275	100.00	7%	100
Lake of the Woods Milling Co. (Ordinaires)	2,100,000	100.00	8%	122	123½
do do (Préférentielles)	1,500,000	1,000,000	100.00	7%	52
Montreal Cottons Ltd (Ordinaires)	3,000,000	500,000	100.00	8%
do do (Préférentielles)	100	100
Nova Scotia Steel & Coal (Ordinaires)	6,000,000	100.00	5%	73	73½
do do (Préférentielles)	1,030,000	6,000,000	100.00	8%
Ogilvie Flour Mills Co. (Ordinaires)	2,500,000	100.00	8%	107	108
do do (Préférentielles)	2,000,000	457,263	100.00	7%	110
Penmans, Limited (Ordinaires)	2,150,600	100.00	4%	49	49
do do (Préférentielles)	1,075,000	2,000,000	5.00	6%
DIVERS						
Bell Telephone Co.	12,500,000	3,649,000	100.00	8%	140	142
Mackay Companies (Ordinaires)	50,000	100.00	5%
do do (Préférentielles)	50,000,000	100.00	4%	70
Montreal Light, Heat & Power	17,000,000	10,107,000	100.00	8%	207½	207½
Montreal Telegraph	2,000,000	100,000	100.00	8%	139	139
Ottawa Light, Heat & Power Co.	1,511,500	730,000	100.00	6%	152½	151
Richellen & Ontario Navigation Co.	3,132,000	1,123,573	100.00	6%	105½	104
Shawinigan Water & Power Co.	7,000,000	5,000,000	100.00	4%	121	122
MINES						
Crown Reserve	1,999,957	1.00	60%	3.10
International Coal Mining (Ordinaires)	500,000	100.00	7%	4	4
do do (Préférentielles)	219,700	100.00	7%	7	7

Voici une ligne profitable de vernis à pousser pendant cet automne.

Il y a un grand nombre de gens qui vont retoucher l'intérieur de leurs maisons avec des peintures et des vernis pour les faire élégantes et confortables pendant les mois d'hiver. Dans toutes les maisons, il y a nombre d'articles d'ameublement, etc. qui ont juste besoin d'une couche de peinture pour paraître brillants et aussi beaux que neufs. Ceci fournit aux marchands de peintures une superbe occasion d'effectuer des ventes en certaines spécialités, en recherchant avec vigueur des affaires de ce genre pendant les quelques prochains mois. Voici trois splendides vernis pour le commerce pendant l'automne prochain :

SANITONE—

Une peinture à l'huile, séchant vite, pour décorer les murs d'intérieur et les plafonds avec les effets populaires, doux, veloutés. Elle est de bonne durée, hygiénique et artistique ; elle peut être lavée à l'eau savonneuse, sans dommage. En 24 couleurs agréables. Les gens apprennent de plus en plus comment ils peuvent embellir à l'intérieur leurs maisons au moyen d'une peinture à l'huile hygiénique et de bonne durée, au lieu de se servir du papier peint, où se rassemblent des germes et qui se ternit, qu'on doit remplacer tous les ans ou tous les deux ans. L'automne est une saison extrêmement favorable pour pousser la vente de Sanitone.

SUN VARNISH—

Un bon vernis, à tout faire, qui satisfera aux besoins de vos clients pour les travaux généraux. Il est fabriqué avec des matériaux de haute qualité par des experts de la fabrication des vernis et a des propriétés splendides pour le travail ; il donne également satisfaction, qu'on s'en serve pour les portes, les devantures de magasins, les voitures, les bateaux, les porches, les plafonds, etc., ou les boiseries d'intérieur, les salles de bain, l'ameublement, etc. Dans presque chaque demeure on a besoin d'un vernis de ce genre en cette saison.

SUN VARNISH STAIN—

Pour teindre et vernir d'un seul coup. C'est là un excellent produit pour renouveler le fini sur des meubles et des boiseries détériorés ou usés. Il est fabriqué dans toutes les teintes populaires de bois dur. Sun Varnish Stain est une combinaison de teinture ne se ternissant pas et de vernis de bonne durée, cette combinaison donne beaucoup de satisfaction en raison de son utilité et de ses splendides qualités de durabilité.



PAINTS & VARNISHES
STAINS, ENAMELS, COLORS
a finish for every surface
 THE CANADA PAINT CO. LTD. MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG.

Importateurs de
Glaces Epaises
VERRE A VITRES,
VERRE CATHEDRALE
uni et gravé,
VERRE BRUT
(cast)
Rayé,
Armé,
etc.

Manu-
facturiers
de
MIRROIRS,
VITRES
PLOMBEES,
VITRES ORNE-
MENTEES,
GLACES BISEAUTEES,
DESSUS DE MEUBLES, etc.

J. P. O'SHEA & Cie.

Tel. Bell, EST 430 et 3751
COIN PERREAULT & STE - AGATHE,
MONTREAL, Can.

Tôles Galvanisées
"Queen's Head"!
Le type du genre depuis un demi-siècle
Jamais égalées comme qualité.

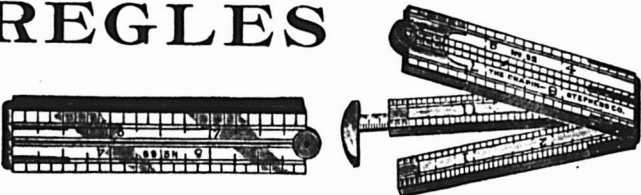

CANADA

A. C. LESLIE & CO., LIMITED.
MONTREAL

Feutre et Papier
N'IMPORTE QUELLE QUANTITE
Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3 plis
Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tapisser
Produits du Goudron. Papier à Tapisser et à Imprimer
Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné
"BLACK DIAMOND"
Alex. McArthur & Co., Limited
82 RUE MCGILL, MONTREAL
Manufacture de Feutre pour Toitures: Rues du Havre et Logan
Moulin papier, Joliette Qué.

REGLES



Plus de 200 Styles.
La meilleure qualité.

THE CHAPIN-STEPHENS CO.
UNION FACTORY
PINE MEADOW, CONN., E. U. A.
SMITH HDWE. CO., LTD. Agts., MONTREAL, CANADA.

**CHAUDIERE
HYGIENIQUE**
Pour les déchets.

L'illustration ci-contre
montre notre Chaudière
Hygiénique Perfection-
née, pour les déchets.
Elle est de la même
grandeur et a la même
forme que le bassin de
cabinet le plus perfec-
tionné.

Le couvercle ferme
hermétiquement et ne
laisse pas s'échapper la
moindre senteur Elle
devrait se trouver dans
tous les foyers.

**CANADA WIRE &
IRON GOODS CO**
Hamilton, Ont.



JOSEPH RODGERS & SONS, LIMITED
Sheffield, Ang.

Évitez les imitations de notre
COUPELLERIE,
en vous assurant que cette **MARQUE**
EXACTE se trouve sur chaque lame.

Seuls Agents pour le Canada:
JAMES HUTTON & CO., Montréal.

REGISTERED TRADE MARK

GRANTED 1882

Courroies Spéciales

Nos Courroies sont recouvertes de
notre Ciment Imperméable et peu-
vent être exposées au froid ou à la
chaleur sans danger d'être gâtées.

**D. K. McLaren,
Limited**
351, rue St-Jacques,
MONTREAL.
Tél. Main 4904-4905 et 7248

Ferronnerie, Quincaillerie, Peinture Matériaux de Construction, Etc.

LA PUBLICITE POUR LES POELES

Des manufacturiers de poêles ont dépensé quantité d'argent pour leur publicité; une importante proportion des sommes dépensées a, dans certains cas, été consacrée à fournir aux marchands des verges en bois et des enseignes de tous genres et de toutes dimensions sur lesquelles ils ont négligé d'imprimer le nom du marchand. Est-ce que cette espèce de publicité fait un bien quelconque au manufacturier ou aide à pousser la vente de la spécialité de marchandises qu'il tient?

Vous pouvez être sûrs qu'environ 50 pour cent des verges en bois et des petites brochures-réclames n'est jamais parvenu chez les gens auxquels ces articles de réclame étaient destinés. Les verges en bois se sont brisées. En ce qui concerne les enseignes, combien de marchands prennent le temps de les placer? Combien de fois le vendeur, en tournée, ne voit-il pas ces enseignes, reléguées négligemment dans un coin obscur, couvertes de poussière?

Parfois le paquet expédié n'a même pas été ouvert.

Parmi les choses qui permettent au marchand d'atteindre le succès, il faut tenir compte avant tout de la publicité dans le journal local. Il faut ensuite choisir des marchandises de premier ordre; ce qui est important aussi, c'est de fixer le prix des dites marchandises à un niveau un peu plus élevé que celui des marchandises de valeur inférieure, puis consacrer son énergie, sa politesse et son temps à la question de donner l'impression aux gens qu'ils obtiennent le plein montant de leur argent quand ils paient un peu plus pour avoir un article de meilleure qualité.

La demande est de plus en plus forte pour les marchandises de première qualité et bien peu de marchands font des réflexions au sujet des augmentations de prix qui ont été nécessaires cette année. Ceci prouve que les marchands tiennent à encourager les manufacturiers à leur fournir des marchandises de première qualité.

La mise du poêle à gaz sur le marché a aidé à arrêter la vente de ces petits poêles à bon marché et le commerce des poêles s'est transformé au point que le

marchand est obligé de vendre un article de très bonne qualité à un prix assez élevé pour que ses affaires lui rapportent un profit raisonnable. Cela tient en une certaine mesure au fait que maintenant il ne vend plus autant de poêles à charbon que pendant les précédentes années. Il lui faut maintenant changer ses tactiques et satisfaire à la demande d'articles de meilleure qualité, exposer ces articles dans ses salles d'échantillons et fournir nombre d'explications.

M. J.-A. Spilman, de Rolla, Mo., a eu dernièrement une idée très heureuse; il est toujours prêt à saisir toute occasion d'augmenter son chiffre d'affaires.

C'est un homme qui s'y connaît en fait de publicité. Lors d'une exposition à Rolla il loua une boutique d'étalage et chaque jour fit cadeau d'une petite voiture à quelque gamin visitant l'exposition; le dernier jour, il fit cadeau d'un poêle Majestic à l'une des ménagères présentes.

Sa boutique était la plus populaire; il faisait cuire dans un poêle des biscuits et les faisait servir à quiconque en demandait.

Pendant les trois jours, il vendit douze poêles et dans les quelques semaines qui suivirent, il vendit plus de vingt-cinq autres poêles.

LA CAMPAGNE D'AUTOMNE

Les rapports de cette semaine indiquent que les manufacturiers de poêles ont déjà fait leurs expéditions de poêles et d'autres spécialités enregistrées pour livraison en automne. Les marchands de ferronnerie ont aussi expédié des cartouches, des fusils et autres spécialités dont la vente est très facile pendant la saison d'automne. Les manufacturiers de peintures ont préparé leurs plans en vue de la campagne d'automne et comptent enregistrer un volume-record d'affaires.

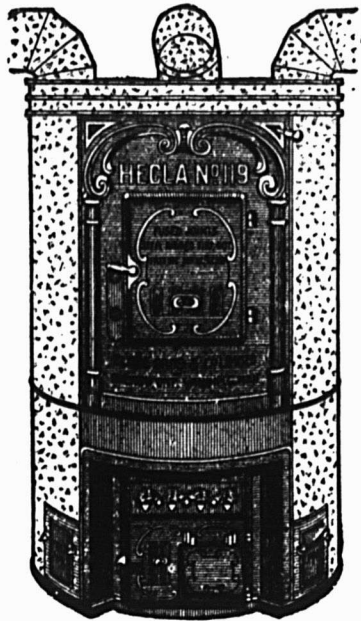
En ce moment, un grand nombre de commis-voyageurs et d'autres employés jouissent de leurs vacances, se reposent pour être en bon état de remplir leurs fonctions à leur retour, pour les affaires d'automne.

Un grand nombre de maisons de pre-

mier ordre préparent leurs campagnes plusieurs mois d'avance, car elles sont persuadées que le fait de débiter les premières leur assurent plus qu'à moitié la victoire. Il est inutile de déclarer que la maison qui fait preuve, dès le début, d'activité et d'un vif désir de s'assurer une forte clientèle pendant l'automne a des chances très sérieuses de s'assurer un fort montant des affaires qui seront faites pendant la saison d'automne.

Cette règle s'applique aussi au détaillant. Le marchand qui a préparé assez longtemps d'avance ses plans de campagne, sera très probablement celui qui obtiendra le plus de succès. On ne peut pas, en règle générale, compter sur une campagne fructueuse quand on agit au dernier moment. Pour réussir, il faut avoir étudié à fond la situation; il faut établir un plan bien défini et le suivre soigneusement dans tous ses détails. On peut faire beaucoup d'ouvrage de missionnaire avant la venue de la saison d'automne, et cet ouvrage est généralement très efficace; il amène plus tard de bons résultats.

L'habitude de dresser une liste de clients probables pour la saison d'automne, est très bonne et les détaillants devraient la contracter plus que ce n'est le cas en ce moment. Il y a bien des gens dans votre localité que l'achat d'un poêle intéresse pendant l'automne et, si on commence à leur en parler maintenant, il est tout probable que ce sera une clientèle facile pendant l'automne. Il y a aussi d'autres clients probables dans votre localité qui achèteront de la ferronnerie de construction en automne pour l'arrangement intérieur de leur nouvelle demeure. Il faut aussi satisfaire aux besoins des sportsmen. La saison de chasse, d'automne, suscite une demande pour les cartouches, les fusils, les carabines, etc. Ce ne sont là que trois des catégories d'acheteurs probables pendant la saison d'automne. Si vous avez un client en vue, qu'il est difficile d'intéresser à votre spécialité, donnez son nom au manufacturier et coopérez avec ce dernier. Vous ne serez pas long à reconnaître que cette coopération entre le manufacturier et le détaillant amènera des résultats splendides. Souvenez-vous du vieux proverbe: "Le succès sourit à qui va le chercher, tandis qu'un autre l'attend".



Signalez à vos Clients l'Economie
qu'assure

LA FOURNAISE 'HECLA'

Montrez-leur le foyer encerclé d'acier, dont la surface radiante est trois fois plus grande qu'on ne peut en obtenir une par un autre procédé. Le foyer HECLA chauffe l'air plus rapidement, envoie la chaleur à travers les registres au lieu de l'envoyer dans la cheminée. Ceci permet de réaliser une économie, d'après les expériences faites, d'une tonne de charbon sur sept.

Puis montrez leur les joints en acier fondu d'HECLA, qui rendent impossible la diffusion, dans la maison, de gaz, de cendres ou de poussière.

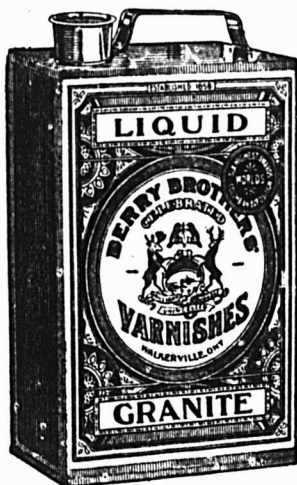
Ces avantages très-importants — grande quantité de chaleur hygiénique en économisant au moins une tonne sur sept — sont là des arguments qui convainquent rapidement. Servez-vous-en avec vigueur et vous n'aurez pas de difficulté à vendre des fournaises HECLA.

CLARE BROS. & COMPANY, Limited.

PRESTON,

ONTARIO.

Représentant pour la province de Québec : J. E. JAMIESON, Lennoxville, Qué.



Vous devriez insister pour avoir ce
vernis à plancher.

Le fameux "Liquid Granite" de Berry Brothers est l'étalon depuis des générations. Il résiste bien à toutes les plus rudes épreuves de durée et de détérioration.

Il a un bon aspect, une bonne durabilité et est le produit d'une expérience de 55 ans. Ce n'est pas tant le montant que vous paye que ce qu'on vous vend qui détermine la valeur d'un vernis.

Le "Liquid Granite" est un vernis d'une si remarquable souplesse et élasticité que, bien que le bois recouvert de ce vernis puisse se bossuer à la suite d'un coup, le vernis cèdera sans craquer et si on le lave à l'eau savonneuse il n'en sera pas affecté. Si vous achetez le "Liquid Granite" de Berry Brothers, vous SAVEZ que vous avez un produit de qualité--pourquoi faire des essais avec quelque chose qu'on PRÉTEND être aussi bon?

1858

BERRY BROTHERS

1913

Les plus grands manufacturiers de vernis du monde entier.

WALKERVILLE,

ONTARIO

(Ferronnerie) Marché de Montréal

LA SITUATION

Le marché est resté tranquille durant les derniers huit jours comme pendant la semaine précédente. Les rentrées d'argent se font d'une manière satisfaisante ainsi que les arrivages. Les prix restent fermes et on ne prévoit pas de modifications d'ici à quelque temps. Les clous en broche sont un peu moins chers; on les cote à \$2.30 au lieu de \$2.40.

Nous cotons:

PLOMBERIE

Tuyaux de plomb

Les prix sont de 7.50 moins 5% pour tuyaux en plomb et de 9.00 pour tuyaux de plomb composition moins 5%.

Tuyaux de renvoi en font et accessoires

Les escomptes sur les prix de la liste sont: tuyaux légers, 60%; tuyaux moyens et extra-forts, 65%, et accessoires légers, moyens et extra-forts, 70%.

Tuyaux en fer

Nous cotons, prix de la liste:

¼	100 pieds	6.00
⅜	100 pieds	6.00
½	100 pieds	8.50
¾	100 pieds	11.50
1	100 pieds	17.00
1¼	100 pieds	23.00
1½	100 pieds	27.50
2	100 pieds	37.00
2½	100 pieds	58.50
3	100 pieds	76.50
4	100 pieds	109.00
3½	100 pieds	92.00

Tuyaux galvanisés

Nous cotons, prix de la liste:

¼	100 pieds	6.00
⅜	100 pieds	6.00
½	100 pieds	8.50
¾	100 pieds	11.50
1	100 pieds	17.00
1¼	100 pieds	23.00
1½	100 pieds	27.50

2	100 pieds	37.00
2½	100 pieds	58.50
3	100 pieds	76.50
3½	100 pieds	92.00
4	100 pieds	109.00

Les escomptes sont les suivants:
Tuyaux noirs: ¼ pouce et ½ pouce, 63 p.c.; ¾ pouce, 69 p.c.; 1 à 4 pouces, 72 p.c.
Tuyaux galvanisés: ¼ à ½ pouce, 48 p.c.; ¾ pouce, 59 p.c.; 1 à 4 pouces, 62 p.c.

Tuyaux en acier

2 pouces	100 pieds	9.60
2½ pouces	100 pieds	12.25
3 pouces	100 pieds	13.30
3½ pouces	100 pieds	15.55
4 pouces	100 pieds	19.80

Fer-blanc Charcoal

Nous cotons: 1 c. 14 x 20 4.65

Fer-blanc en feuilles

X. Extra par X et par cse 1.00
suivant qualité.

(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)

Au coke — Lydbrook ou égal

1C, 14 x 20, base bte 4.45

(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)

Au Charbon—Terne-Dean ou égal

1C, 20 à 28 bte 8.25

(Caisse de 112 feuilles, 216 lbs. net)

(Caisse de 560 lbs.)

XX, 14 x 60, gauge 26 lb. 0.07 0.07½

Feuilles étamées

72 x 30 gauge 24, 100 lbs. 8.50

72 x 30 gauge 26, 100 lbs. 9.00

Tôles galvanisées "Canada"

Nous cotons: 52 feuilles, \$4.75; 60 feuilles, \$5.00.

Tôles noires

Feuilles: 22 à 24 2.65

26 2.75

28 2.85

Tôles galvanisées

Nous cotons à la caisse:				Fleur de Lis
Gorbals	Queens	Head	Comet	de Lis
28 G	4.40	3.95	4.40	4.20
26 G	4.20	3.50	4.20	3.95
22 à 24 G	3.75	3.45	3.75	3.45
16-20	3.65	3.20	3.65	3.35

Les prix de la marque Comet sont plutôt à la hausse.

Apollo

10½ oz=28 Anglais	4.35
28 G.=Anglais	4.10
26 G.	3.85
24 G.	3.60
22 G.	3.60
10 à 20 G.	3.45

Moins d'une caisse, 25c de plus par 100 livres.

28 G. Américain équivaut à 26 G. Anglais.

Petite tôle 18 x 24 52 feuilles 4.45

Petite tôle 18 x 24 60 feuilles 4.70

Soudure

Les prix sont plus élevés de 1c par lb. Nous cotons: barre demi et demi, garantie, 30½; do., 27½. "Wiping", métal pour plombiers.

QUINCAILLERIE

Boulons et noix

Très ferme et à la hausse.
Nous cotons:
Boulons à voitures Norway (\$3.00) 50 et 10 p.c.
Boulons à voitures carrés (\$2.40) 60 et 10 p.c.
Boulons à voitures (\$1.00): grandeurs, ½ et moindres, 60 et 10 p.c.; 7/16 et au-dessus, 55c.
Boulons à machine, ½ pce et au-dessous 60c.
Ball 100 lbs. 11.20
Boulons à machine, 7/16 pce et au-dessous, 57½c.

LES CARTOUCHES DOMINION

C'est maintenant le moment d'emmagasiner des **Cartouches DOMINION** pour la saison de chasse d'automne. Assurez-vous que votre stock est complet pour répondre aux besoins de vos clients chasseurs. Le représentant de votre fournisseur en gros vous aidera à ramener au niveau convenable votre stock amoindri. Souvenez-vous qu'il y a une charge **Dominion** pour chaque espèce de gibier à plumes.

Vos clients connaissent la

DOMINION CARTRIDGE CO.,



qui est sur chaque boîte.

Limited. Montréal, P. Q.

**Vous gagnez
BEAUCOUP
d'argent et
vous assurez
BEAUCOUP
de clients en
vendant
la peinture
pure à 100%
DE
MARTIN-SENOUR**

**Laissez-nous vous
le démontrer.**

**The
Martin-Senour
COMPANY.
MONTREAL.**

**HALIFAX,
TORONTO,
WINNIPEG.**

Boulons à lisse, $\frac{1}{2}$ et plus petits, 60 et 55 et 10 p.c.

Boulons à lisse, 7/16 et plus gros, 50 et 45 et 10 p.c.

Noix par boîtes de 100 lbs.

Nous cotons:
Noix carrés 4c la lb. de la liste
Boulons à charrue, 50 et 10 p.c.

La broche barbelée est cotée \$2.42½ les 100 livres à Montréal.

Crampes à clôtures

Fer poli \$2.60

Fer galvanisé 2.80

Broches pour poulaillers

$\frac{1}{2}$ x 20 x 30" 4.10

$\frac{1}{2}$ x 30 x 36" 4.75

$\frac{1}{2}$ x 22 x 24" 5.00

$\frac{1}{2}$ x 22 x 30" 6.30

L'escompte est de 50 p.c. sur la liste.

$\frac{1}{2}$ x 20 x 24" 3.40

$\frac{1}{2}$ x 22 x 36" 7.50

Broche galvanisée, etc.

Nous cotons:

No 9 les 100 lbs. 2.30

No 12 les 100 lbs. 2.45

No 13 les 100 lbs. 2.55

Poli brûlé:

No 10 les 100 lbs. 2.35

No 0 à 9 les 100 lbs. 2.35

No 11 les 100 lbs. 2.42

No 12 les 100 lbs. 2.60

No 13 les 100 lbs. 2.70

No 14 les 100 lbs. 2.80

No 15 les 100 lbs. 2.85

No 16 les 100 lbs. 3.00

Brûlé, p. tuyaux 100 lbs. No 18 3.85

Brûlé, p. tuyaux 100 lbs. No 19 4.70

Extra pour broche huilée, 10c p. 100 lbs.

Broche à foin

La demande est faible.

Nous cotons net:

Marché très ferme.

No 13, \$2.40; No 14, \$2.45, et No 15, \$2.55.

Broche à foin en acier coupé de longueur, escompte 25 p.c. sur la liste.

Plaques d'acier

$\frac{1}{2}$ pouce 100 livres 2.40

$\frac{3}{16}$ pouce 100 livres 2.70

Zinc en feuilles

Le marché est ferme.

Nous cotons: \$7.75 à \$8.00 les 100 lbs.

Coudes pour tuyaux

Nous cotons à la doz.: coudes ronds ordinaires 75 feuilles, \$1.10; 60 feuilles, \$1.35, et polis, 60 feuilles, \$1.60.

Broche moustiquaire

Forte demande.

Nous cotons: broche noire, \$1.55 par rouleau de 100 pieds.

Broquettes

Pour boîtes à fraises 75 et 12½ p.c.

Pour boîtes à fromage 85 et 10 p.c.

A valises 80 et 12½ p.c.

A tapis, bleues 80 p.c.

A tapis, étamées 80 et 15 p.c.

A tapis, en barils 40 p.c.

Coupées bleues, en doz. 75 et 12½ p.c.

Coupées bleues et $\frac{1}{2}$ p. santeur 60 p.c.

Sweden, coupées, bleues et ornées, en doz. 75 p.c.

A chaussures, en doz. 50 p.c.

A chaussures, en uqts 1 lb. 60 et 10 p.c.

Clous de broche

Nous cotons: \$2.40 prix de base, f.o.b., Montréal.

Clous coupés

Nous cotons: prix de base, \$2.60 f. o. b., Montréal.

Clous à cheval

Nous cotons par boîte: No 7, \$2.90;

No 8, \$2.75; No 9, \$2.60; No 10, \$2.50.

avec escompte de 10 p.c.

Fers à cheval

Nous cotons f.o.b., à Montréal:

Neverslip crampons, $\frac{1}{2}$ le cent 3.80

No 2 No 1

et plus et plus

grand petit

Fers ordinaires et

pesants, le qrt 3.90 4.15

Neverslip crampons 7/16, le cent 2.40

Neverslip crampons $\frac{1}{2}$, le cent 2.60

Neverslip crampons 9/16, le cent 2.80

Neverslip crampons 5/16, le cent 2.00

Neverslip crampons $\frac{3}{8}$, le cent 2.20

Fer à neige, le qrt 4.15 4.40

New Light Pattern, le qrt 4.35 4.60

Fer "Toe Weight" No 1 à 4 6.75

Featherweight No 0 à 4 5.75

Fers assortis de plus d'une grandeur au baril. 10c à 25c extra par baril.

Chaînes en fer

Très ferme.

On cote par 100 lbs.:

3/16 No 6 10.00

3/16 exact 5 8.50

3/16 full 5 7.00

$\frac{1}{2}$ exact 3 6.50

$\frac{1}{2}$ 6.50

5/16 4.40

$\frac{3}{8}$ 3.90

7/16 3.80

$\frac{1}{2}$ 3.70

0/16 3.60

$\frac{1}{2}$ 3.40

$\frac{1}{2}$ 3.30

$\frac{1}{2}$ 3.30

Vis à bois

Les escomptes à la liste sont de

Tête plate, acier 85 10 et 7½ p.c.

Tête ronde, acier 80 10 et 7½ p.c.

Tête plate, cuivre 75 10 et 7½ p.c.

Tête ronde, cuivre 70 10 et 7½ p.c.

Tête plate, bronze 70 10 et 7½ p.c.

Tête ronde, bronze 65 10 et 7½ p.c.

Fanaux

Nous cotons:

Wright No 3 doz. 8.50

Ordinaires doz. 4.75

Dashboard C. B. doz. 9.00

No 2 doz. 7.00

Peints, 50c extra par doz.

Tordeuses à linge

Nous cotons:

Royal Canadian doz. 47.75

Colonial doz. 52.75

Safety doz. 56.25

E. Z. E. doz. 51.75

Rapid doz. 46.75

Paragon doz. 54.00

Bicycle doz. 60.50

Moins escompte de 20 p.c.

Munitions

L'escompte sur les cartouches canadiennes est de 30 et 10 pour cent.

Plomb de chasse

Nous cotons net:

Ordinaire 100 lbs. 16.00

Chilled 100 lbs. 10.40

Buck and Seal 100 lbs. 10.80

METAUX

Antimoine

Le marché est sans changement, \$10.25 à \$10.50.

Fonte

Nous cotons:

Carron Soft 25.50

Clarence No 3 24.50

Fer en barre

Plus ferme.		
Nous cotons:		
Fer marchand	base 100 lbs.	2.15
Fer forgé	base 100 lbs.	2.30
Fer fini	base 100 lbs.	2.40
Fer pour fers à cheval		
	base 100 lbs.	2.40
Feuillard mince 1½ à 2 pcs	base	3.20
Feuillard épais No 10	base	2.25

Acier en barre

Nous cotons net, 30 jours:		
Acier doux base 100 lbs.	0.00	2.25
Acier à rivets base 100 lbs.	2.10	2.25
Acier à lisse base 100 lbs.	0.00	2.25
Acier à bandage base 100 lbs.	0.00	2.25
Acier à machine base 100 lbs.	0.00	2.25
Acier à pince base 100 lbs.	0.00	2.95
Acier à ressorts base 100 lbs.	2.75	3.10

Cuivre en lingots

Le marché est fort.
Nous cotons \$17.50 les 100 lbs. Le cuivre en feuilles est coté à 26c la livre.

Etain en lingots

Nous cotons: \$52.00 à \$52.50 les 100 livres.

Ce métal se fait de plus en plus rare sur les marchés primaires et les expéditions diminuent.

Plomb en lingots

Plus fort.

Nous cotons: \$5.50 à \$5.75.

Zinc en lingots

La demande est faible.

Nous cotons: \$7.00 à \$7.25 les 100 livres.

HUILES, PEINTURES ET VITRERIE**Huile de lin**

Fort demande et prix fermes.
Nous cotons au gallon, prix nets: huile bouillie 64c, huile crue 61c.

Huile de loup-marin

Nous cotons au gallon:
Huile extra raffinée 70c

Essence de térébenthine

Nous cotons 65c le gallon par quantité de 5 gallons et 70c le gallon par baril.

Blanc de plomb

Fort demande.		
Blanc de plomb pur	8.25	
Blanc de plomb No 1	7.60	
Blanc de plomb No 2	7.40	
Blanc de plomb No 3	6.95	

Blanc de plomb No 4	6.75	
Pitch		
Nous cotons:		
Goudron pur, 100 lbs.	0.70	0.80
Goudron liquide, brl	0.00	4.00

Peintures préparées

Nous cotons:		
Gallon	1.45	1.90
Demi-gallon	1.50	1.95
Quart, le gallon	1.55	1.75
En boîtes de 1 lb.	0.10	0.11

Verres à Vitres

Les prix sont très fermes.
Le marché Belge augmente continuellement ses prix.

Nous cotons: Star, au-dessous de 26 pouces uni: 50 pieds, \$1.85; 100 pieds, \$3.40; 26 à 40, 50 pieds, \$2.00; 100 pieds, \$3.60; 41 à 50, 100 pieds, \$4.00; 51 à 60, 100 pieds, \$4.25; 61 à 70, 100 pieds, \$4.50; 71 à 80, 100 pieds, \$5.00.

Double Diamond, 100 pieds: 0 à 25, \$5.00; 26 à 40, \$5.45; 41 à 50, \$6.25; 51 à 60, \$6.75; 61 à 70, \$7.25; 71 à 80, \$12.50; 81 à 85, \$7.75; 86 à 90, \$8.50; 91 à 95, \$10.00.

Vert de Paris pur

Fort demande.		
Pavils à pétrole	0.00	0.19
Drum de 50 à 100 lbs.	0.00	0.20½
Drum de 25 lbs.	0.00	0.20½
Boîtes de papier, 1 lb.	0.00	0.22½
Boîtes de ter-blanc, 1 lb.	0.00	0.23½
Boîtes papier, ½ lb.	0.00	0.24½
Boîtes fer-blanc, ½ lb.	0.00	0.25½

Câbles et cordages

Best Manilla	base lb.	0.00	0.17
British Manilla	base lb.	0.00	0.13
Sisal	base lb.	0.00	0.12
Lathyrn simple	base lb.	0.00	0.12
Lathyrn double	base lb.	0.00	0.12½
Jute	base lb.	0.00	0.11
Coton	base lb.	0.00	0.25
Corde à châssis	base lb.	0.00	0.34

Papiers de Construction

Très ferme.		
Nous cotons:		
Jaune et noir, pesant	0.00	1.80
Jaune ordinaire, le rouleau	0.00	0.35
Noir ordinaire, le rouleau	0.00	0.43
Goudronné, les 100 lbs.	0.00	2.25

Papier à tapis, les 100 lbs.	0.00	2.60
Papier à couv., roul., 2 plis	0.00	0.75
Papier à couv., roul., 3 plis	0.00	0.95
Papier surprise, roul., 15 lbs.	0.00	0.40

Charnières (couplets) No 840

1½ pouce	0.67
1½ pouce	0.75
2 pouces	0.81
rils, sur char	2.10
2½ pouces	0.92
2½ pouces	1.07
3 pouces	1.30

Nos 800 et 838

1 pouce	0.32
1½ pouce	0.37
1½ pouce	0.48
1½ pouce	0.59
2 pouces	0.67
2½ pouces	0.76
2½ pouces	0.81
2½ pouces	0.95
3 pouces	1.07
3½ pouces	1.49
4 pouces	2.12

Même escompte que pour toutes les charnières d'acier poli.

FERRAILLES

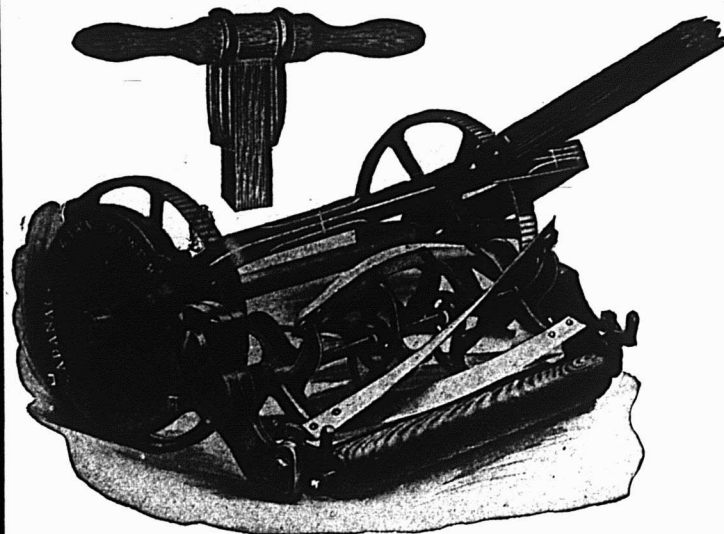
		La lb.
Cuivree fort et fil de cuivre	0.00	0.11
Cuivre mince et fonds en cuivre	0.00	0.00
Laiton rouge fort	0.00	0.10
Laiton jaune fort	0.00	0.08
Laiton mince	0.00	0.06
Plomb	0.02½	0.02½
Zinc	0.00	0.03

La tonne

Fer forgé No 1	0.00	12.50
Fer fondu et débris de machines No 1	0.00	16.00
Plaques de poêle	0.00	12.50
Fontes et aciers malléables	0.00	9.00
Pièces d'acier	0.00	5.00
		La lb.
Vieilles claques	0.00	0.00

PLATRE

Plâtre mêlé de sable, f.o.b., au char	5.50
Plâtre dur (Hard Wall), f. o. b., 20 tonnes et plus	10.50
Plâtre pur (Plaster Paris), en barils, sur char,	2.10

FAUCHEUSES DE QUALITE RECONNUE POUR PELOUSES

Le Adanao est le plus récent membre de la Famille "T. F.", c'est le résultat logique de quarante années de fabrication de faucheuses pour pelouses. Il est fabriqué avec la meilleure fonte d'Acier—par les ouvriers les plus expérimentés et c'est décidément une machine fonctionnant facilement.

C'est une faucheuse très en faveur auprès des jardiniers et elle convient particulièrement pour les parcs et les pelouses où l'on joue.

Voyez si le nom Taylor-Forbes est sur chaque faucheuse pour pelouse que vous achetez.

Si votre fournisseur en gros ne tient pas le Adanao en magasin, écrivez-nous directement pour avoir notre liste de prix.

Taylor - Forbes Company,
LIMITED

246 RUE CRAIG OUEST, MONTRÉAL.

TAYLOR-FORBES COMPANY, Ltd.

Bureau-chef et usines. - GUELPH, Ont

La Carabine "Bayard" à Chien et Détente Automatiques



Décharge puissante Ligne élégante. Simplicité de mécanique. Pièces interchangeable. Traverse trois pouces de sapin. Pèse 4 livres. Peut être démontée rapidement rien qu'avec un tournevis.

ECRIVEZ POUR AVOIR UNE BROCHURE DESCRIPTIVE.

McGILL CUTLERY CO., (REG'D) - - P. O. Box 580, Montreal.

QUELQUE CHOSE DE MIEUX ET DE DIFFÉRENT EN FAIT DE POMPE POUR MESURER AUTOMATIQUEMENT DE LA GAZOLINE.

Il a fallu des années d'expérience pour produire ces pompes et nous sommes persuadés qu'elles sont les meilleures au Canada.

Nos pompes sont à double action—elles pompent lorsque le piston descend comme quand il monte; c'est la seule pompe qui fonctionne ainsi.

Elles videront un gallon par 4½ tours de manivelle et approvisionneront un automobile de gazoline en juste moitié moins de temps que lorsqu'on se sert de toute autre pompe à mesure automatique.

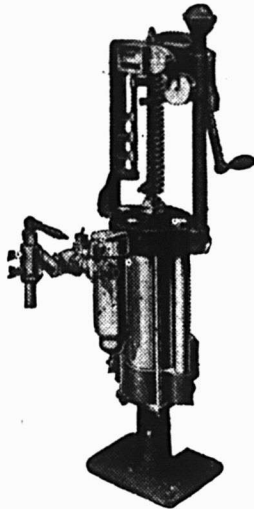
Nos pompes ont une course de piston de 8 pouces tandis que les autres en ont une de 13½ pouce; par suite c'est la pompe qui fonctionne le plus facilement et le plus rapidement de toutes celles qui sont sur le marché. On peut démonter toutes les valves de cette pompe—vous n'avez qu'à déplier cette pompe, si quelque chose fonctionne mal.

Nos prix pour des installations complètes devraient vous intéresser, ce sont les plus bas sur le marché.

Vendues avec garantie.

Notre représentant est parti pour l'Ouest au début de ce mois pour établir des agences dans quatre provinces de l'Ouest. Nous avons aussi besoin de Distributeurs pour les Provinces Maritimes. Ecrivez-nous.

Demandez-nous par lettre notre catalogue pour les pompes et réservoirs mesurant automatiquement.



THE STEEL TROUGH & MACHINE CO.
LIMITED.
TWEED, ONTARIO.

TORONTO
Gendron
CANADA
TRADE MARK
REG.

MANUFACTURIERS DE

Véhicules pour Enfants. Meubles en osier. Accessoires pour chambres de toilette, Et chaises pour invalides.



Exigez toujours la Marque de Commerce "GENDRON."
DEMANDEZ LE CATALOGUE DESIRE.

THE GENDRON MFG. CO., Ltd.
TORONTO, Canada.

La Baratte "Favourite" de MAXWELL

Est connue et en usage depuis bientôt vingt ans et elle a donné une si complète satisfaction qu'il se vend annuellement plus de barattes "Favourite" que de barattes de toutes les autres marques combinées.

Le baril est fait du meilleur chêne importé, fini naturel, avec cercles en aluminium-argent. Coussinets à billes d'une grandeur exceptionnelle, facile à actionner et durable. La gravure fait voir la commodité de l'actionnement à la main et au pied combinés, la légèreté et la force du support en fer, à levier simple ou à arc.

Vous êtes désavantagé vis-à-vis des autres marchands si vous ne vendez pas la "Favourite" de MAXWELL.

DAVID MAXWELL & SONS,

ST-MARY'S, ONT.

AGENCE A MONTREAL - - 446-448 RUE ST-PAUL



LA CONSTRUCTION

Durant la semaine terminée le 19 juillet 1913, la ville a émis 57 permis de construire au coût total de \$140,670 pour les nouvelles constructions, et de \$47,900 pour les réparations.

Les chiffres ci-dessous en indiquent la répartition par quartier et donnent le coût approximatif de chaque construction, moins les détails des permis au-dessous de \$1,000.

Quartier	Coût
St-Denis	\$16,250
St-Henri	100
Rosemont	8,250
Laurier	34,500
Emard	8,000
Notre-Dame de Grâces	320
St-Marie	16,800
St-Gabriel	18,900
Lafontaine	500
St-Louis	9,000
Ahuntsic	1,100
St-Anne	12,800
Delorimier	6,250
St-André	12,000
St-Georges	7,500
Hochelaga	7,500
St-Laurent	18,700
St-Jacques	1,600

Ste-Cunégonde 8,500

Total \$188,570

Rue Delorimier, quartier Delorimier; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,000. Propriétaire, Art. Mongeau, 1277 Delorimier.

Rue Delorimier, quartier Delorimier; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,000. Propriétaire, Alp. Sansfaçon, 450 Gilford.

Rue Charlevoix, quartier Ste-Cunégonde; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$3,500. Propriétaire, Alf. Leduc, 826 Atwater.

Rue Bordeaux, quartier Ste-Marie; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$6,000. Propriétaire, A. Dubord, rue Bordeaux.

Rue Ste-Catherine Est, quartier Hochelaga; 1 maison, 1 magasin, 1 logement, 2e classe; coût prob. \$6,000. Propriétaire, A. Bourque, St-Paul l'Ermité, P. Q.

Rue Fullum, quartier Ste-Marie; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$2,000. Propriétaire, Dr H. Deslauriers, 543 Fullum.

Rue Alexandra, quartier Laurier; 2 maisons, 8 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$4,000. Propriétaire, Benoit & Duquette, 2545 Ave du Parc.

Ave du Parc, quartier Laurier; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$6,000. Propriétaire, Henri Hogue, 2835 Ave du Parc.

Boul. Rosemont, quartier Rosemont; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,500. Propriétaire, Alp. Petit, 2422 Boul. Rosemont.

Rue Hamilton, quartier Emard; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$5,000. Propriétaire, Art. Lemieux, 111 Hamilton.

Rue Hamilton, quartier Emard; 1 maison, 5 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$3,000. Propriétaire, Art. Lemieux, 111 Hamilton.

Ave du Parc, quartier Laurier; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$7,000. Propriétaire, J. Bte Hogue, 2835 Ave du Parc.

Rue de la Roche, quartier St-Denis; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,500. Propriétaire, Jos. Beauvais, 1951 de la Roche.

Rue Balmoral, quartier St-Laurent; 1 maison, 1 étage, 2e classe; coût prob. \$1,200. Propriétaire, J. E. Wilder, 292 Ste-Catherine Ouest.

Rue St-André, quartier St-Denis; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$2,200. Propriétaire, A. Gallardi, 3680 St-Hubert.

Rue en arrière rue Bleury, près Ste-Catherine, quartier St-Laurent; 1 maison, 1 salle, 2 étages, 2e classe; coût prob. \$15,000. Propriétaire, Peerless Amusement Co., Bleury and St. Catherine.

Rue Hôtel de Ville, quartier Laurier; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe;

Nous ne perdons jamais un client une fois qu'il a commencé à faire affaires avec nous

POURQUOI ?

Parce que nous sommes en mesure de lui donner satisfaction sous tous les rapports. Nos marchandises sont strictement les **MEILLEURES** qui soient sur le marché et nos prix sont les mêmes que chez les manufacturiers d'articles inférieurs. Ainsi donc, achetez les meilleurs.

Cowan & Britton Limited.

GANANOQUE, Ont.

Couplets, Pentures, Articles de Ferronnerie pour Constructions.

DOUGALL

Créez-vous une bonne et forte clientèle pour les Vernis.

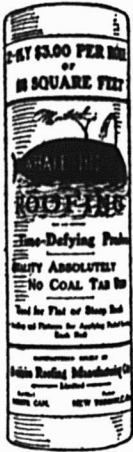
Le Vernis Dougall dure le plus longtemps—il en faut moins pour faire l'ouvrage—et il donne le meilleur fini qu'un vernis puisse donner.

Il est de bonne politique de tenir le Vernis DOUGALL au lieu d'un produit de qualité ordinaire. Lisez notre volume de 60 pages vous donnant des renseignements sur la peinture—envoyé gratuitement à tous les marchands.

The DOUGALL VARNISH COMPANY
MONTREAL. LIMITED.
Associée de la Murphy Varnish Co. U. S. A.

VARNISH

M. LE MARCHAND



Ne laissez pas vos clients compromettre la sécurité de leurs propriétés par l'emploi d'un Matériel à Toitures inférieur qui n'a de recommandable que son bon marché. "WHALE HIDE", voilà ce que devraient être les autres Matériaux à Toitures. Il est strictement de QUALITE. Il n'a sûrement pas de Supérieurs. Il est de beaucoup meilleur marché que ses EGAUX, mais un peu plus cher que ses INFÉRIEURS.

Nous sommes la seule et unique Compagnie Manufacturière de Matériel à Toitures du Canada capable d'établir un Prix de Vente en Détail du Matériel à Toitures.

NOS MARCHANDS REALISENT \$1.00 DE PROFIT PAR CARRE.

Nous ne confions la vente du "WHALE HIDE" qu'à Un Seul Marchand dans chaque ville.

Il nous faut un marchand dans chacune des villes de votre province.

Dominion Roofing Co., Limited
TORONTO, ONT.

Wm. GRAY SONS & CAMPBELL, Distributeurs pour la Province de Québec, Montréal, 421 Rue Selby.

TOITURE

Matthys



Il n'y a qu'une qualité supérieure et c'est celle de "MORROW"



VIS D'AJUSTAGE.
VIS À TÊTE.
DEMI-NOIX.
FOREUSES TORDUES.

Quand vous commandez ces spécialités, insistez pour la marque "MORROW" et vous reconnaîtrez que vous aurez eu le meilleur produit qu'il y ait.

John Morrow Screw and Nut Co., Limited. - Ingersoll, Ont.

CHARBON

Anthracite et Bitumineux.

Expédié par voie ferrée ou voie d'eau à tous endroits de la Province de Québec.

GEORGE HALL COAL CO.
OF CANADA, LIMITED.

126 RUE ST-PIERRE, MONTREAL.

se; coût prob. \$3,500. Propriétaire, H. Pelletier, 702 Lagauchetière Est.

Rue Drolet et Ave des Pins, quartier St-Louis; 1 maison, 1 garage, 2 étages, 2e classe; coût prob. \$6,000. Propriétaire, E. Massé et A. Trudeau, 401 Stuart.

Rue Edouard-Charles, quartier Laurier; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$10,000. Propriétaire, Eusèbe Lecavalier, 65 Cherrier.

Ave des Pins, quartier St-André; 1 garage privé, 1 étage, 2e classe; coût prob. \$2,000. Propriétaire, N. J. Dawes, 709 Ave des Pins.

Rue Duvernay, quartier Ste-Cunégonde; 1 maison, 1 manufacture, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$5,000. Propriétaire, Nap. Sarrasin & Fils Ltée, 230 Duvernay.

Rue Coleraine, quartier St-Gabriel; 9

maisons, 27 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$16,000. Propriétaire, D. Raymond, 1896 Clark.

Rue Lasalle, quartier Rosemont; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$1,000. Propriétaire, Em. Bailey, 497 Moreau.

Rue Lasalle, quartier Rosemont; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$1,000. Propriétaire, Thos. Goodman, 333 Wurtele.

Rue St-Urbain, quartier Laurier; 1 maison, synagogue, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$4,000. Propriétaire, L. Shapiro, 3071 Clarke.

Rue Racine, quartier Ahuntsic; 1 hangar, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$1,100. Propriétaire, J. O. Lamadeleine, rue Racine.

Rue Bordeaux, quartier Ste-Marie; 2

maisons, 8 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$7,000. Propriétaire, Mercure & Fils Cie, 1124 Rachel Est.

Parc Champlain, quartier Rosemont; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 2e classe; coût prob. \$2,000. Propriétaire, Allan McLean, 636 Cuveillier.

Rue Christophe Colomb, quartier St-Denis; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$7,000. Propriétaire, Wilf. Desormeaux, 2125 St-Hubert.

Ave Ontario, quartier St-André; rép. 1 maison, 1 logement; coût prob. \$10,000. Propriétaire, Lady Hickson, 20 Ave Ontario.

Rue McTavish, quartier St-Georges; rép. 1 maison, 1 logement, 3 étages, 2e classe; coût prob. \$3,500. Propriétaire, G. H. Duggan, 20 McTavish.

**Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures
et Vernis, Huiles, Vitres, Matériaux
de Construction, etc.**

EN GROS SEULEMENT.



NOS voyageurs sont actuellement en route pour vous visiter ; ils vous offriront les dernières nouveautés de l'année.

RESERVEZ quelques minutes d'examen à leurs échantillons, ce ne sera pas du temps perdu pour vous.

LEUR collection d'articles est aussi complète que possible et présente un assortiment des plus variés.

NOS prix ont été établis avec soin, vous ne pouvez manquer de les trouver avantageux et nous espérons que vous voudrez bien nous donner la faveur de vos ordres, que nous remplirons à votre entière satisfaction.

L. H. HÉBERT & CIE., LIMITEE.

IMPORTATEURS

297 et 299, rue St-Paul, --- MONTREAL.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR****Montréal et Toronto.**

9.00 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.

Wagons Buffets, Salons et de Lecture sur trains de jour, et Dortoirs Pullman éclairés à l'électricité sur trains de nuit.

LA SEULE ROUTE A DOUBLE VOIE.

L'International Limited"

LE MEILLEUR CONVOI DU CANADA.

Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours.

EQUIPEMENT DE PREMIERE CLASSE

Montréal et Ottawa.Quitte Montréal à 8.16 a.m., et à 9.30 a.m.
Arrive à Ottawa à 11.30 a.m., et à 12.15 p.m.
Quitte Montréal à 3.55 p.m., et à 8.00 p.m.
Arrive à Ottawa à 7.10 p.m., et à 11.15 p.m.

Trains à 9.30 a.m., et à 3.55 p.m., tous les jours dimanche excepté; à 8.16 a.m., et 8.00 p.m., tous les jours.

Wagons Salons et Buffets sur tous les convois. Wagon Salon-Buffet-Observatoire Pullman sur les convois de 3.55 p.m., et de 8.00 p.m.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE:
122 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, ou gare Bonaventure**La ligne qui donne
une bonne réputation**

Les détaillants avisés de toutes les parties de la Puissance trouvent satisfaction et profit à tenir

LES VERNIS ET SPECIALITES DE VERNIS INTERNATIONAL

C'est la marque qui depuis plus de quarante ans a arboré le drapeau dans tous les pays du monde — ces vernis ont l'approbation des marchands, architectes, peintres et décorateurs les plus judicieux et les plus en vue. Chaque bidon est garanti contenir une bonne mesure impériale.

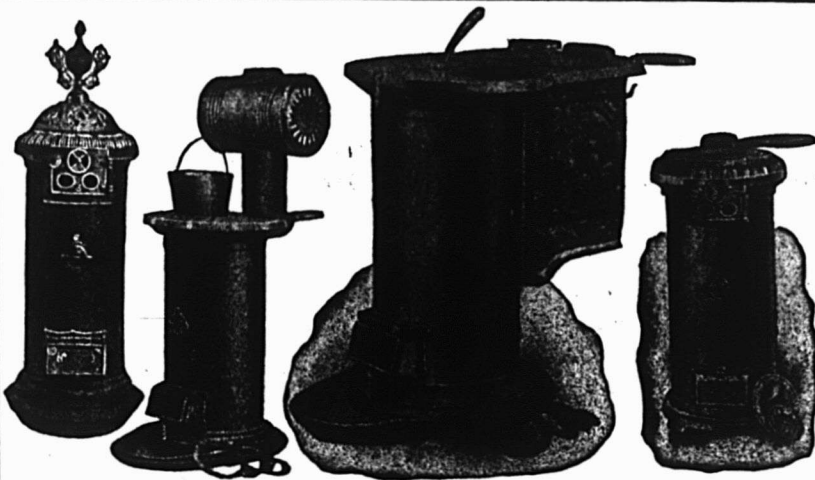
INTERNATIONAL VARNISH CO.

TORONTO - WINNIPEG

Manufacture canadienne des Vernis de première qualité.

NEW YORK CHICAGO LONDRES
BERLIN BRUXELLES MELBOURNE

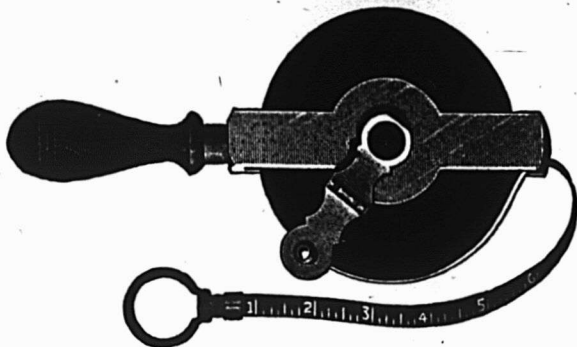
La plus grande usine du monde et la première qui ait établi des étalons définitifs de qualité.

**Notre ligne de Poêles "Tortue"**
est complète sous tous les rapports.

La plus récente addition est le No 4 avec un grand fourneau en acier.

Si vous ne tenez pas déjà les poêles, nous espérons que vous admettez l'opportunité de vous procurer des échantillons de ceux-ci. Il vous sera profitable de les avoir en magasin.

Ecrivez-nous pour les prix et autres informations.

The Jas. Smart Mfg. Co., Limited,
BROCKVILLE, Ont.

La progression du Dominion ouvre un marché plus vaste et nos marchandises sont les mieux établies dans leur ligne. C'est une bonne raison pour tenir les

REGLES ET GALLONS DE MESURE**LUFKIN**On les demandera. Ils donneront satisfaction. Ils sont faits au Canada
Ils annonceront tout votre stock.

CATALOGUE SUR DEMANDE.

THE LUFKIN RULE CO. OF CANADA, LTD.
WINDSOR, ONT.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT"

Rue Panet, quartier Ste-Marie; rép. 1 maison, 2 logements, 2½ étages, 2e classe; coût prob. \$1,200. Propriétaire, Jos. et J. M. A. Gariépy, 390 Panet.

Rue Notre-Dame et Darling, quartier Hochelaga; rép. 1 maison, 1 logement, 2½ étages, 2e classe; coût prob. \$1,500. Propriétaire, Frs. Gillet, 255a Craig Est.

Rue Letang, quartier St-Denis; rép. 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$1,200. Propriétaire, G. Ferroni, 3252 Letang.

Rue Beaver Hall, quartier St-Georges; rép. 1 maison, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$4,000. Propriétaire, Masson Estate, 13 St-Jacques.

Rue St-Hubert, quartier St-Denis; rép. 1 maison, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$1,500. Propriétaire, Gaudry & Frères, 2050 St-Hubert.

Rue Bleury, quartier St-Laurent; rép. 1 maison, 4 étages, 2e classe; coût prob. \$2,500. Propriétaire, J. E. Wilder, 292 Ste-Catherine Ouest.

Rue D'Argenson, quartier St-Gabriel; rép. 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$2,500. Propriétaire, E. Lafrenière, 74 D'Argenson.

Rue William et Colborne, quartier Ste-Anne; rép. 1 maison, 1 glacière; coût prob. \$12,000. Propriétaire, Lawes & Co., National Breweries, 617 St-Paul.

Rue Lagauchetière Est, quartier St-Louis; rép. 1 maison, 1 logement, 2½ étages; coût prob. \$3,000. Propriétaire, La Corp. Arch. Catholique de Montréal, rue Lagauchetière et Cathédrale.

Rue Berri, quartier St-Jacques; rép. 1

écurie, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$1,600. Propriétaire, J. B. Larose, 178 Ber. 1.

OCCASIONS D'AFFAIRES

Nos abonnés qui pourraient intéresser les demandes de représentations, d'agences, de marchandises, etc., publiées dans "Le Prix Courant", n'auront qu'à nous faire connaître le numéro de l'occasion d'affaires qui les intéresse pour que nous leur adressions tous les renseignements complémentaires qui pourraient leur être utiles.

12-348. Oranges, pommes, etc. — Un agent commissionnaire de Terrebonne demande le nom et l'adresse d'un exportateur canadien de fruits.

12-349. Représentation à Paris. — Un agent commissionnaire de Paris accepterait la représentation d'usines d'empaquetage de fruits et de productions d'articles employés dans la confiserie et la pâtisserie.

12-350. Oeufs. — Un importateur de Paris désire se créer de bonnes relations pour l'importation d'oeufs en France.

12-351. Viande salée. — Un importateur de Marseille voudrait entrer en relations avec des exportateurs canadiens de viande salée, et particulièrement de porc.

12-352. Pommes évaporées. — Une maison de Duisburg, Allemagne, désire

entrer en négociations avec un exportateur canadien fiable.

12-353. Pommes évaporées. — Une maison de Cologne, Allemagne, désire obtenir l'agence pour la vente de pommes canadiennes évaporées.

12-354. Grains, bois de charpente et pommes évaporées. — Une grande maison d'importation de Dusseldorf, Allemagne, souhaite d'entrer en communications avec des exportateurs canadiens.

12-355. Grains. — Une maison de Duisburg, Allemagne, voudrait entrer en relations avec des exportateurs canadiens de grains, en vue d'établir un commerce direct.

12-356. Bois de construction. — Une maison de Duisburg, Allemagne, souhaite d'entrer en relations avec des exportateurs canadiens de bois de construction.

12-357. Fruits frais et secs. — Une maison de Dusseldorf, Allemagne, ayant de grandes relations avec des marchands en gros de fruits frais et secs, dans les principales villes des bords du Rhin et de la Westphalie, désire représenter des exportateurs canadiens.

12-358. Pommes séchées au soleil et fruits en conserves. — Une maison d'Amsterdam, achetant en ce moment par l'intermédiaire de courtiers désire entrer en relations directes avec des exportateurs canadiens.

12-359. Pommes séchées au soleil. — Une maison de Rotterdam désire acheter des pommes de première qualité séchées au soleil, ainsi que des déchets.

LES OUTILS DE BUCHERON DE PINK

Les outils Etalons dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron—Légers et de Bonne Durée.

TELEPH. LONGUE DISTANCE, No 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

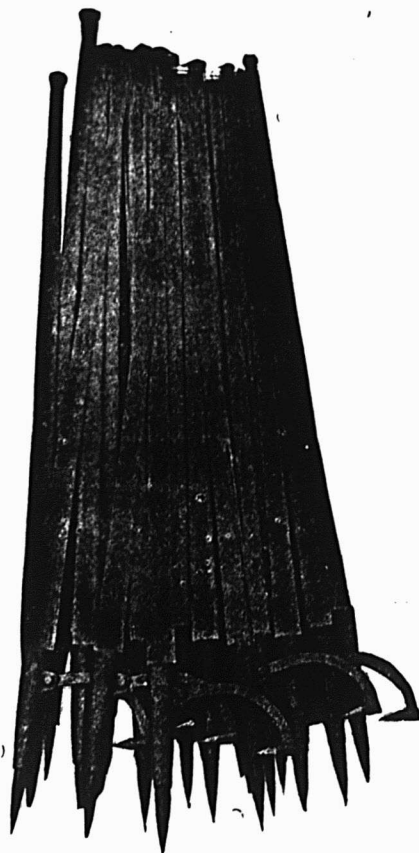
Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The
THOS. PINK Co., Limited

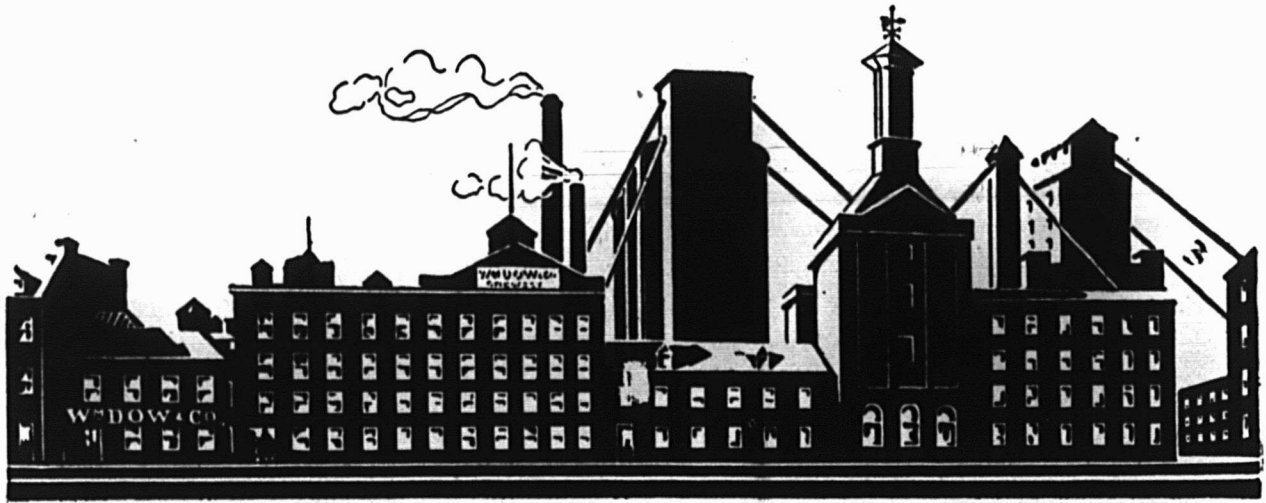
Manufacturiers d OUTILS de BUCHERON

PEMBROKE

ONTARIO



FABRIQUÉS AU CANADA



Il y a plus de cent ans, les ALES et le PORTER de W. DOW & CO., étaient les types d'excellence au Canada et, aujourd'hui, ils maintiennent toujours leur position ; leur qualité et leur valeur n'ont pas changé.

ALES & PORTER de DOW.

Malgré le coût plus élevé de la production, la qualité est toujours la meilleure. Aucun procédé n'est employé pour diminuer le prix du brassage. Les produits de DOW sont toujours à un plein degré de maturation. La demande pour les produits de DOW est énorme. En avez-vous un bon stock en mains ?

The National Breweries, Limited.

Successieurs de W. DOW & CO.,

MONTREAL.

Vins et Liqueurs

DEVANT LA COMMISSION ROYALE

Les Epiciers Licenciés de Montréal et de Québec soumettent un mémoire des plus intéressants et des plus énergiques.

I (Suite)

(a) Rien ne s'oppose à ce qu'on vende dans ces magasins du tabac, des cigares et des cigarettes; le tabac en quantité pas moindre d'une livre à la fois, les cigares en boîtes ou demi-boîtes; les cigarettes, pas moins de cinq paquets à la fois, mais jamais pour usage ni consommation sur place.

(2) Si l'on contrevient à cette loi en vendant ou en mettant en vente d'autres produits que ceux mentionnés plus haut, la licence de magasin sera, par le fait même annulée, et le détenteur de cette licence peut être reconnu équivalement coupable d'avoir vendu des liqueurs sans licence, pour avoir vendu autre chose que les marchandises ou produits plus haut mentionnés et il perdra sa licence.

(3) Touchant les eaux minérales ou gazeuses, et aux autres bières semblables, elles ne pourront être vendues qu'en quantité de pas moins d'une demi-douzaine, et jamais pour être consommées sur place, sous peine des pénalités imposées par l'article 137 du présent acte."

Les amendements proposés aux articles 951 et 967 pourvoient à la séparation du commerce des liqueurs avec celui de l'épicerie. Les raisons pour lesquelles ce changement est demandé sont, nous croyons, contenues dans les remarques faites par M. J.-H. Roberts, secrétaire de la Dominion Alliance. Voici ce que disait M. Roberts devant cette Commission, le 30 octobre 1912:—

"Dans la modification proposée de l'article 951 nous touchons à la grande question qui a été mentionnée ici ce matin par tant d'orateurs. Nous demandons qu'aucune des licences émises en vertu de cet acte ne soit accordée à un épicier ou à toute personne tenant boutique ou magasin, etc., et dans un article postérieur que nous avons relevé dans la loi de la Nouvelle-Ecosse nous demandons que les débits de liqueurs au détail soient maintenus à part de tout autre genre d'affaires. Je pourrais donc bien dire ici ce que j'ai à dire au sujet de toute cette question.

Dans la province de Québec la vente des boissons se fait de trois manières: Au moyen du débit de liqueurs au détail, par l'hôtel et le restaurant et par le club.

Le débit de liqueurs au détail pourvoit principalement à la consommation à la maison. Il a été créé pour satisfaire à la demande en vue de la consommation à domicile surtout. La femme est la personne qui achète les nécessités de la vie pour la maison et puisqu'elle se rend à l'épicerie et y trouve de la boisson, comme l'a dit un précédent orateur, Mme Singer, peut faire mettre à son compte l'achat de cette boisson comme étant des épicereries ordinaires. Ceci a causé un grand scandale et il s'est produit que bien des maris ont réglé des comptes pour la boisson tout en croyant qu'ils payaient pour de l'épicerie ordinaire. A l'exception de quelques magasins de premier ordre, l'épicerie licenciée est à peine autant une épicerie qu'elle est une boutique où l'on vend de la boisson.

Il n'y a pas de bonne raison pour que ces deux commerces soient reliés et que cette tentation soit mise sous le nez des femmes faibles. Nous demandons qu'aucun épicier ne puisse avoir une semblable licence pour la vente de boissons alcooliques et dans notre subséquent article nous demandons que les affaires des débits de boissons alcooliques au détail soient maintenues à l'écart de tout autre genre d'affaires.

L'hon. juge Cross. — Il y a 548 de ces débits de boissons à Montréal.

M. Roberts. — Et ils ne peuvent exister à moins d'avoir une licence. Mais, Votre Seigneurie, si les temps sont durs pour ces gens-là, il y a encore plus de misère aux foyers des femmes et des enfants. Le bien de toute la population est une question d'un bien plus grand intérêt; le bien-être et le bénéfice de toute la population est de bien plus d'importance que les intérêts privés de 548 épiciers. Dans l'Ontario la licence pour vendre des boissons est entièrement séparée et distincte; le magasin où on les débite doit être entièrement séparé. Ces deux commerces ne doivent avoir aucune relation entre eux, il doit y avoir une entrée séparée pour chaque magasin et on ne doit pouvoir passer d'aucune manière d'un magasin à l'autre. Je ne crois pas que ce soit là l'état idéal, pourtant je pense que la devise "Un homme, un commerce" constitue un principe aussi bon que celle "Un homme, un vote", et un épicier devrait se contenter soit de vendre des boissons alcooliques, soit des épicereries. Je vais jusqu'à prédire que si les épiciers qui ont maintenant une licence pour vendre des liqueurs dans leurs épicereries avaient à choisir entre la vente de liqueurs ou celle des épicereries, 500 des 548 choisiraient la vente des dites boissons."

En face d'une assertion de ce genre, il nous semble qu'un simple démenti, quoique énergique et formel, ne soit pas suffisant. Avant de définir l'attitude que nous prenons au sujet de cette accusation, qu'il nous soit permis de considérer les arguments avancés en faveur du changement. Ils sont peu nombreux: le premier et apparemment le seul, est que la femme qui est généralement chargée de faire les achats nécessaires au ménage est tentée, en achetant ses épicereries, d'acheter des liqueurs, et peut se faire livrer ces liqueurs à la place des épicereries qui sont chargées à son compte. Voyons pour un instant la logique de cet argument: il y a dans la ville de Montréal environ 2,700 épicereries, dont 548 sont licenciées. Il reste donc au-delà de 2,000 épicereries non-licenciées, dispersées dans tous les quartiers de la ville. La même proportion existe dans les autres centres de la province. Alors, quelle raison peut empêcher cette femme faible qui ne peut supporter la vue d'une bouteille de liqueur sans sentir sa vertu fléchir, quelle raison peut l'empêcher de s'approvisionner chez l'épicier non-licencié; quelle raison peut empêcher le mari d'ouvrir un compte chez l'épicier non-licencié? Aucune que nous connaissions; aucune que les Apôtres de la Tempérance même connaissent. Cependant, il y a une autre

considération qui intéresse grandement le public. C'est la question économique. La séparation de ces deux commerces causerait aujourd'hui une perturbation des plus désastreuses. Au-delà de 95% des épiceries licenciées sont aménagées de manière à ne pouvoir séparer leurs magasins. Il en coûterait en moyenne, au-delà de \$2,000.00 à chaque magasin pour accomplir ce changement inutile, soit au-delà de \$1,000,000.00 pour la ville de Montréal seule. Naturellement, ces dépenses devront être ajoutées au prix de la marchandise et le public sera appelé à en payer le coût. Car il est bon de se rappeler qu'au point de vue économique, les marchands ne sont que les percepteurs des gouvernements. Plus les gouvernements imposent de taxes sur le commerce, ou imposent de règlements qui augmentent le coût de la distribution, plus le public est appelé à payer cher pour les nécessités de la vie. Nous sommes en mesure de pouvoir démontrer que les articles d'épicerie de toute première nécessité se vendent actuellement plus cher dans les épiceries non-licenciées que chez les épiciers licenciés. Pour notre propre satisfaction personnelle, nous avons visité hier plusieurs épiceries licenciées et plusieurs épiceries non-licenciées. Nous en avons visitées dans la partie Est de Montréal, dans la partie Ouest et aussi dans la partie sud de Montréal. Dans chaque partie de la ville, visitant une épicerie licenciée et une épicerie non-licenciée dans chaque quartier, afin de pouvoir comparer les prix de certains articles vendus dans des conditions analogues, nous avons acheté la même quantité de quatre articles différents dans chaque endroit, et voici le résultat que nous avons obtenu: Les articles achetés sont une livre de beurre choix, une douzaine d'œufs No 1, une livre de graisse pure et une pinte de pois ordinaires.

Épiceries non-licenciées	\$1.08	87c	92c	total	\$2.87
Épiceries licenciées97c	82c	85c	"	2.64
					.23c

Voici le résultat de ces achats, démontrant environ 8% de différence.

Nous avons ici les reçus de ces divers achats. Nous ne tenons pas à rendre publics les noms de ces endroits respectifs, mais nous serions bien aise de communiquer les noms et adresses de ces épiceries à Messieurs les Commissaires, s'ils le désirent.

Il y a aussi une autre raison pour demander le changement proposé, à laquelle M. Roberts n'a que touché en passant, mais à laquelle aussi il est bon de s'arrêter un instant. C'est que le système de séparation proposé à la Commission est actuellement en usage dans les autres provinces, et particulièrement dans la province d'Ontario. En effet, la province d'Ontario a changé son système de distribution et a adopté le système séparé vers l'année 1890. Ce système est donc en vigueur depuis 23 ans, période suffisamment longue pour pouvoir démontrer d'une manière concluante l'efficacité et la supériorité de ce système. Les adversaires du commerce des liqueurs ont de tout temps tenu le commerce de l'alcool responsable de tous les méfaits et de tous les crimes, et à maintes reprises, ils se sont servis des statistiques criminelles pour démontrer les dangers, sinon les ravages de ce commerce. Nous ne serons donc pas taxés de partialité si nous nous servons de leurs propres armes pour démontrer la faillite du système préconisé de la séparation. Chose incroyable, la criminalité a augmenté dans la province d'Ontario depuis 1891 à 1911 dans une proportion d'au-delà de 250 pour cent, tandis que dans la même période, l'augmentation dans la province de Québec n'a été que de 10% (dix pour cent). Il nous serait possible de vous entretenir longtemps sur ces statistiques, et d'en tirer de nombreuses conclusions, mais nous préférons vous les donner dans toute leur éloquence.

Statistiques.

Voici le nombre des condamnations avec proportion par

rapport à la population pour les années 1891, 1901 et 1911:

En 1891, la proportion des condamnations pour 10,000 habitants était dans la province de Québec de 9.1 et pour la province d'Ontario de 9.7, c'est-à-dire, jusqu'à cette année-là, le système de distribution des liqueurs enivrantes étant semblable dans les deux provinces, donne des résultats à peu près équivalents. En 1901, le système de séparation était en usage dans Ontario depuis dix années, et le système de distribution des liqueurs enivrantes étant resté le même dans la province de Québec, nous trouvons que la proportion des condamnations pour 10,000 habitants a diminué dans la province de Québec à 9.0 et a augmenté dans la province d'Ontario à 12.7. En 1911, le système de distribution mixte des liqueurs enivrantes ayant été maintenu dans la province de Québec, et le système de séparation ayant été en usage dans la province d'Ontario pendant vingt ans, l'on trouve que la proportion des condamnations pour 10,000 habitants en 1911 est pour la province de Québec de 10.2, et pour la province d'Ontario de 23.4, c'est-à-dire, qu'avec son système mixte, la province de Québec s'est maintenue à son état normal pendant les vingt dernières années, montrant une augmentation d'environ 10%, soit de 9.1 à 10.2 dans cette période de vingt années, et la province d'Ontario montrant une augmentation d'au-delà de 250%, soit de 9.7 à 23.4.

Dans la classe No 2, "Délits avec violence contre la propriété", l'on trouve qu'il y a eu pendant l'année 1911, 329 accusations pour vols avec effraction dans tout le Canada. Ontario en compte 154, et la province de Québec 36.

Des 662 accusations pour bris de maisons et de magasins qui ont eu lieu au Canada en 1911, Ontario en compte 406 et Québec 138.

Des 230 accusations pour vols avec menaces et voies de fait qui ont eu lieu au Canada pour l'année 1911, Ontario en compte 128 et la province de Québec 19.

Des 21 accusations pour vols de grand chemin qui ont été commis au Canada pendant l'année 1911, la province d'Ontario en compte 13, et pas une seule dans la province de Québec. Pour déterminer la proportion de ces statistiques, il est bon de se rappeler que la population de la province d'Ontario d'après le dernier recensement est de 2,523,274, tandis que celle de la province de Québec est de 2,002,712.

Dans la classe No 5, des 17 accusations portées par tout le Canada, en 1911, pour faux et délit contre la monnaie, 16 appartenaient à la province d'Ontario, et pas une seule à la province de Québec.

Des 387 accusations portées pour faux et émissions de faux documents dans tout le Canada, pour l'année 1911, 171 appartenaient à la province d'Ontario et 23 à la province de Québec.

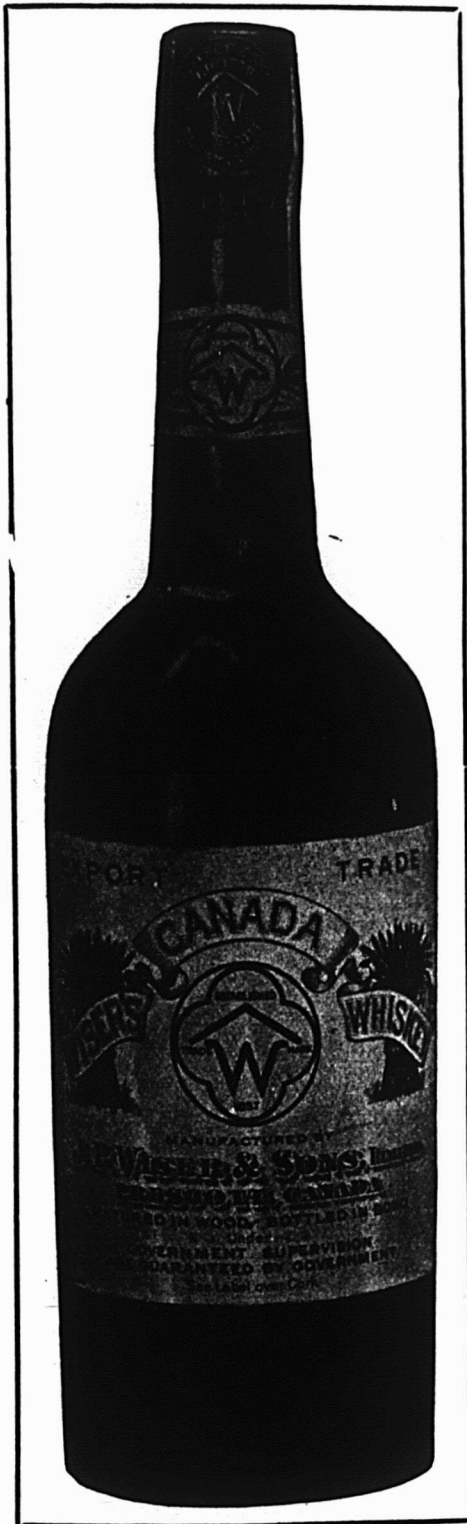
Dans la classe No 6, nous trouvons à peu près la même proportion, toujours beaucoup plus élevée pour la province d'Ontario que la proportion pour la province de Québec. Par exemple, pour infractions aux lois contre le jeu et les loteries, des 244 accusations portées pour tout le Canada, pour l'année 1911, la province d'Ontario en compte 111 et la province de Québec 57.

Pour port d'armes illégal, des 194 accusations portées pour tout le Canada, en 1911, 86 appartenaient à la province d'Ontario et 11 appartenaient à la province de Québec.

Des 37 accusations portées pour tout le Canada pour 1911, pour conspiration, 23 appartenaient à la province d'Ontario et 8 à la province de Québec.

Des 114 accusations portées par tout le Canada pour 1911 pour parjure et subordination de parjure, 48 appartenaient à la province d'Ontario et 11 appartenaient à la province de Québec.

Nous comprenons que ce qui est reproché généralement au commerce des liqueurs sont plutôt les crimes de gravité moindre, mais comme les condamnations sommaires sont



Cette Marque Célèbre Mise en
Pintes, Chopines, 1/2 Chopines et Flasks "Book"

EST EN VENTE DANS LE MONDE ENTIER

C'est la Quintessence même du
Seigle et du Blé d'Inde mélangés.

FABRIQUEE PAR

J. P. WISER & SONS, LIMITED

Prescott Ontario

'NEW-YORK'

'CANADA'

Lalac Brodeur

**Verrerie et Vaisselle,
Coutellerie.**

**Vaisselle à Bords Doubles, Incas-
sable et Vitrifiée, de la
Poterie "RIDGWAY".**

Nous ferons des décors spéciaux, sous émail, en cou-
leurs, pour convenir à la décoration de toute Salle à Diner.

Nos Prix sont garantis.

Nous avons le contrôle de la vente d'une fabrique de
verrerie française, qui fait une spécialité de **TUMBLERS**

**A nos Magasins de Détail, un Escompte
sera accordé au Commerce.**

**Bureau et Départe-
ment de Gros,
86 rue SAINT-PIERRE,
Montréal.**

M. A. N. BRODEUR, Gérant Général.

S. H. EWING & SONS, IMPORTATEURS et
MANUFACTURIERS DE
BOUCHONS

Coupés à la main et à la machine.

Marchands de Capsules pour bouteilles, de
Broches d'embouteilleurs, d'Étain en feuilles,
de Fournitures pour Brasseurs, etc., etc., etc.

Succursale de Toronto: 29 rue Front, Ouest. Bureau Principal: 96 rue King, Montréal

Téléphones: { BELL MAIN 61
MARCHANDS 522

Beaucoup de gens ont réussi en
affaires et atteint le sommet par
leur aptitude à prendre l'avis et
à absorber les idées des autres.

également de beaucoup plus élevées dans la province d'Ontario, tel que nous allons le démontrer dans un instant, nous avons tenu à attirer votre attention sur le fait que le système forme une certaine mentalité dont les effets se font ressentir dans toutes les classes de la population.

Voici maintenant les statistiques pour les condamnations sommaires:—

Sur les 100,633 condamnations sommaires rendues en 1911 pour tout le Canada, la province d'Ontario en compte 34,871 et la province de Québec, 17,729.

Le délit pour lequel le plus grand nombre de condamnations a été rapporté pour tout le Canada en 1911 est l'ivresse, soit 41,379 cas. De ce nombre, la province d'Ontario en compte 11,347 et la province de Québec 6,805. Le délit le plus important ensuite au point de vue du nombre est celui des infractions aux lois municipales, soit 18,108 condamnations pour tout le Canada, dont 7,875 pour la province d'Ontario et 2,854 pour la province de Québec.

Le délit contre les lois des licences de boissons se chiffre pour le Canada par 4,775, dont 1,759 pour la province d'Ontario et 1,032 pour la province de Québec.

Voilà, Messieurs les Commissaires, le résultat de ce système idéal que l'on veut nous imposer. Nombreux sont ceux pour qui rien n'est bon chez-soi et qui envient toujours tout ce que le voisin possède. Pour notre part, nous apprécions différemment les choses: nous aimons à reconnaître ce qu'il y a de bon dans notre province et à l'apprécier. Nous sommes forcés de reconnaître que la Loi des Licences de la province de Québec, telle qu'elle se trouve présentement dans les Statuts, est bonne dans son ensemble, meilleure même que ne pensaient les adversaires du commerce des liqueurs. Malheureusement pour eux, ces messieurs s'en sont aperçu trop tard. Ils s'en sont aperçu seulement lorsqu'ils ont été invités à offrir des suggestions. Alors seulement, ils ont réalisé la difficulté du problème, et nous n'hésitons pas à dire que les amendements proposés par eux sont dans leur ensemble loin d'être une amélioration de la Loi actuelle. Le remède qu'ils offrent est pire que le mal qui existe.

L'on a essayé à faire devant vous le procès de l'alcool et à démontrer tous les dangers et les désavantages qu'il offre à l'humanité. Il aurait mieux valu faire le procès des lois naturelles morales et sociales. De même que le Créateur a donné à l'animal l'instinct de pouvoir se protéger contre les furies des éléments, de même il a donné à l'être humain une intelligence qui lui permet d'apprendre les relations qu'il doit avoir avec chaque objet, chose ou produit dans l'existence. Ces lois de la nature sont d'ailleurs peu nombreuses; elles ont l'avantage d'être invariables et immuables; elle servent de base à toutes les lois morales et sociales. Leur étude crée dans l'esprit de celui qui les étudie de près l'impression profonde que tout dans la nature a un effet bienfaisant, et que seul l'usage disproportionné ou immodéré de tout produit, même le plus utile et le plus bienfaisant soit-il, devient un abus dont les résultats sont malfaisants. L'obéissance à cette loi de la nature est la source de la santé et du confort de l'homme. La désobéissance est la cause de malaises et de souffrances de toutes sortes. Plus la désobéissance se répète souvent, plus la souffrance physique est grande et prolongée. Toute personne, par l'usage qu'elle fait de certains produits a l'option absolue d'attirer sur elle la récompense ou la punition attachée à son action, suivant l'usage modéré ou immodéré qu'elle fait de ce produit. L'alcool ne saurait échapper à cette règle invariable. Il est incontestable que l'usage modéré de l'alcool est bienfaisant à l'humanité, et que l'usage immodéré est malfaisant. En face de ce problème, nous soumettons que le moyen le plus efficace d'enrayer les résultats malfaisants est d'enseigner à la population cette loi invariable de la nature. Que cet enseignement soit l'objet d'une attention spéciale de la part de nos instituteurs et institu-

trices; qu'ils enseignent à la jeunesse comment bénéficier de la générosité de la nature tout en évitant d'attirer sur elle la punition attachée à l'abus de toute chose; que le clergé de toute dénomination religieuse continue ce travail en rappelant souvent à ses ouailles que personne sans exception ne peut enfreindre impunément cette règle de la nature; que nos législateurs, par une loi des licences simple, claire et précise assurent une distribution honnête des produits alcooliques purs, et avant longtemps, tous ceux qui s'intéressent au bien-être de leurs concitoyens tout en respectant leur liberté, auront la satisfaction de constater les résultats obtenus par une telle campagne d'éducation. Pour notre part, nous sommes bien aise d'offrir notre coopération la plus entière pour arriver à cette fin.

Nous arrivons maintenant à considérer l'accusation portée par M. Roberts contre les épiciers licenciés. Nous sommes accusés, de livrer des liqueurs enivrantes à certaines personnes et de faire payer des articles d'épicerie au lieu et place de ces liqueurs. Cette accusation est des plus graves, surtout dans les circonstances particulières dans lesquelles elle est faite. Si nous ne nous trompons, l'article 335 du Code Criminel punit sévèrement ceux qui se livrent à de semblables transactions. "Fausse description d'articles vendus."

Nous avouons que nous regrettons énormément qu'une accusation semblable ait été portée contre les épiciers licenciés. Nous le regrettons pour deux raisons: d'abord parce que nous avons cru qu'il était possible pour les divers groupes de la société ayant des opinions différentes sur ce sujet, de pouvoir cependant les discuter franchement et librement, sans lancer des accusations d'une telle gravité à la face d'un groupe d'hommes qui travaillent honnêtement pour gagner leur vie et celle de leur famille. Inutile de dire que nous n'avons pas sollicité cette accusation, mais puisque les adversaires du commerce des liqueurs ont cru devoir la porter, nous sommes forcés d'accepter la position qui nous est faite et qui est celle d'accusés. Nous sommes accusés, mais nous ne saurions être reconnus coupables tant que la preuve n'aura pas été faite. Et ensuite parce que nous nous voyons forcés d'insister auprès de vous pour que des accusations spécifiques soient faites, et que des témoins soient assignés sous serment.

La preuve de cette accusation devient impérative et, après tout, elle est de la plus haute importance; car si cette accusation est fondée, il est absolument nécessaire de connaître l'étendue de cette pratique afin de pouvoir déterminer le remède à apporter. De même que si cette accusation est mal fondée, nous voyons disparaître la raison principale pour laquelle la séparation du commerce de liqueurs de celui des épiceries est demandée. Nous vous demandons donc, Messieurs les Commissaires, de bien vouloir changer la procédure que vous avez suivie jusqu'à présent, et de bien vouloir vous assurer du bien ou du mal fondé de cette accusation.

Les membres de notre Association, épiciers licenciés, ne sauraient rester sous le coup d'une accusation semblable. Ils nient de la manière la plus énergique et la plus formelle s'être jamais prêtés à de pareilles manoeuvres.

Par l'honorable Commissaire Carroll: — Il y a des accusations contre tout le monde, tous les jours.

Par M. J.-A. Beaudry: — Evidemment, si Monsieur Roberts, qui est représentant de la Dominion Alliance, avait porté cette accusation dans ses harangues aux coins des rues, nous ne la prendrions pas au sérieux, mais lorsqu'il se présente devant cette honorable Commission, dont le but et la mission sont de trouver où se cachent les dangers qu'offre le trafic des liqueurs enivrantes, c'est une autre chose. Quand M. Roberts prend sur lui de porter des accusations générales devant une Commission qui est spécialement chargée d'étudier ce qui est pour ou ce qui est contre l'intérêt public dans le commerce des liqueurs, nous réclamons que nous n'avons pas le droit de considérer ces accusations à la légère.

— — — **VENDEZ LE** — — —

GIN de BURNETT

“LE LONDON DRY ORIGINAL,”

ABSOLUMENT LE PLUS FIN !

J. M. DOUGLAS & Co., Seuls Agents au Canada, MONTREAL.

JOSEPH E. SEAGRAM, •• DISTILLATEUR DE ••
Fins Whiskies

WATERLOO, CANADA

“Old Times,” “White Wheat,” “No 83 Rye,” “Star Rye”.

MEAGHER BROS. & CO., Limited, Agents, Montréal.

Nous devons savoir si le caractère des épiciers licenciés dans la province de Québec est tel qu'il peut prêter à tout.

Dans le commerce, le meilleur actif de tout marchand est sa réputation. Aucun marchand de détail ne peut réussir à moins de posséder la confiance du public. De tous les commerçants, l'épicier est celui qui est le plus près de ses clients: ceux-ci le connaissent tous personnellement. L'épicier doit être honnête non seulement par principe, mais aussi par besoin. Il doit certes posséder un certain caractère d'honnêteté pour s'astreindre à un travail ardu et assidu depuis cinq heures du matin jusqu'à onze heures du soir, et au point de vue des affaires, le moindre soupçon de malhonnêteté chasse le client aussi sûrement que la senteur de la poudre éloigne certain gibier. Alors, laisser subsister une accusation de ce genre sur un groupe d'hommes bien défini — tous les épiciers licenciés — serait commettre une injustice criante. Nous soumettons que Messieurs les Commissaires ne sauraient nous refuser cette enquête spéciale. En demandant ceci, nous croyons demander ce qui est raisonnable, et ce qui nous serait accordé par toute Cour de Justice.

Par l'honorable Commissaire Carroll: — Ce n'est pas la même chose du tout. Un homme peut bien accuser un juge, et cependant un juge n'a aucun recours. Dans ce cas-ci, il n'y a pas d'accusation directe contre personne, c'est une accusation générale.

Par M. J.-A. Beaudry: — Nous demandons pardon à Vos Seigneuries si nous différons sur la manière d'interpréter cette accusation. Les épiciers licenciés forment un groupe particulier, et ce n'est pas une accusation lancée au public en général. Cette accusation est portée contre le groupe particulier d'épiciers licenciés dont les noms, adresses et qualités sont bien définis et bien connus. Alors, si une personne porte une telle accusation, elle doit en prendre la responsabilité, à moins qu'elle ne soit jugée d'avance irresponsable de ses actes.

Ce qui est plus grave dans les circonstances présentes, c'est que l'on veut profiter de cette accusation pour demander la séparation du commerce des liqueurs de celui des épiceries. En effet, M. Roberts se sert de cette accusation pour demander à cette Commission de recommander au Gouvernement d'imposer aux épiciers licenciés la séparation de leur commerce, et ce changement nécessitera une dépense d'au-delà d'un million de dollars pour la ville de Montréal seulement. Alors, s'il arrivait que la demande de M. Roberts fut reçue favorablement par Messieurs les Commissaires et le Gouvernement avant que cette accusation ne fut prouvée, nous soumettons que les épiciers licenciés se trouveraient forcés de subir une punition aussi sévère sur une simple accusation. M. Roberts dit que cette pratique a causé des scandales d'une étendue considérable. Si la chose est vraie, il doit être facile pour lui de porter des accusations spécifiques et de les prouver. Il n'est pas suffisant pour nous de venir devant vous et de nier cette accusation. S'il y a quelques épiciers licenciés qui ont commis de pareils délits, nous voulons les connaître afin que l'on puisse faire peser sur eux les conséquences de leurs actes.

Par l'honorable Commissaire Carroll: — Comment l'accusation est-elle portée?

Par M. J.-A. Beaudry: — Voici: c'est précisément pour cette raison que j'ai lu, il y a un instant, ce qu'a dit Monsieur Roberts.

Par l'honorable Commissaire Carroll: — Je ne pense pas qu'il ait accusé tous les épiciers licenciés.

Par M. J.-A. Beaudry: — Je prends ses paroles telles qu'elles sont: “Le débit de liqueurs en détail pourvoit principalement à la consommation à la maison. Il a été créé pour satisfaire à la demande en vue de la consommation à domicile surtout. La femme est la personne qui achète les nécessités de la vie pour la maison, et puisqu'elle se rend à l'épicerie et y trouve de la boisson, comme l'a dit un précé-

dent orateur, Mme Singer, elle peut faire mettre à son compte l'achat de cette boisson comme étant des épicerie ordinaires. Ceci a causé un grand scandale, et il s'est trouvé que bien des maris ont réglé des comptes pour la boisson, tout en croyant qu'ils payaient pour de l'épicerie ordinaire."

Ce qui démontre que M. Roberts sait parfaitement l'accusation qu'il porte.

Si ceci ne constitue pas une accusation, nous voudrions savoir ce qu'il faut dire pour en porter une.

Alors, nous soumettons humblement, Messieurs les Commissaires, que ceci est la position qui nous est faite à ce sujet, et nous disons que nous ne craignons pas l'enquête, mais qu'au contraire, nous la désirons.

Par l'honorable Commissaire Carroll: — Vous auriez dû faire cette demande avant aujourd'hui. Cette accusation est du trente octobre mil neuf cent douze, et vous arrivez ici, le vingt-cinq juin, mil neuf cent treize.

Par M. J.-A. Beaudry: — Nous arrivons ici quand nous le pouvons.

Par l'honorable Commissaire Carroll: — Vous auriez pu venir avant. Comment se fait-il que l'accusation a été portée le trente octobre mil neuf cent douze et que vous arrivez ici lorsque nous sommes à préparer notre rapport. Ce n'est pas de notre faute si vous ne vous êtes pas présentés avant.

Par M. J.-A. Beaudry: — Nous soumettons, Messieurs les Commissaires, que ce n'est pas notre faute, si vous êtes à préparer votre rapport avant que les séances publiques soient terminées.

Par l'honorable Commissaire Carroll: — Je dis que nous sommes obligés de faire notre rapport dans un court délai; que cette accusation a été portée le trente octobre, mil neuf cent douze, que vous avez attendu jusqu'au vingt-cinq juin suivant pour relever cette accusation, lorsque vous avez eu toute l'occasion de relever ces accusations.

Par M. J.-A. Beaudry: — Nous avons compris que lorsque vous avez siégé précédemment il y avait suffisamment de personnes à entendre pour tenir cette Commission occupée.

Par l'honorable Commissaire Carroll: — Nous avons été trois fois à Montréal à la demande des intéressés, parce que les intéressés n'étaient pas prêts à se présenter pour faire leurs suggestions. Nous ne refusons pas de prendre votre demande en considération, mais nous tenons à vous faire remarquer que votre demande est assez tardive.

Par M. J.-A. Beaudry: — Nous ne tenions pas à venir devant vous chaque fois que quelqu'un nous aurait attaqué; nous ne sommes pas sensibles à ce point. Nous aurions pu relever cette accusation séance tenante, parce que nous étions présents lorsqu'elle a été faite. Nous avons préféré attendre pour vous soumettre toutes nos objections en même temps. Nous n'avons jamais cru être tenus de répondre à cette accusation, avant que le temps et les circonstances ne nous permettent de venir devant vous pour vous exposer notre manière de voir sur toute la question.

Par l'hon. Commissaire Tessier: — Voici une accusation qui est portée sans preuves. C'est à l'accusateur de faire sa preuve. Vous voulez faire une preuve négative, ce serait à M. Roberts de faire sa preuve avant. Il me semble que du moment que vous niez l'accusation, ça devrait être suffisant, si l'accusation n'est pas prouvée.

Par M. J.-A. Beaudry: — L'accusation reste quand même devant le public.

Par l'hon. Commissaire Tessier: — Elle est portée, si vous voulez; mais si elle est portée et qu'elle n'est pas prouvée?

Par M. J.-A. Beaudry: — Exactement, nous demandons que M. Roberts fasse sa preuve.

Par l'hon. Commissaire Tessier: — Et s'il ne l'a pas faite, il ne sera pas cru.

Par M. J.-A. Beaudry: — Alors, nous prétendons que si

cette accusation n'est pas prise au sérieux par Messieurs les Commissaires, il ne saurait y avoir de raison de recommander la séparation du commerce des liqueurs de celui des épiceries.

Maintenant, Messieurs les Commissaires, il ne nous reste plus qu'une seule observation à faire avant de terminer les remarques plutôt longues que nous avons dû vous présenter au sujet de cette question: c'est celle qui concerne l'unanimité avec laquelle toutes les personnes parlant au nom des sociétés de tempérance et religieuses ont demandé la séparation du commerce des liqueurs de celui des épiceries. Messieurs les Commissaires ont sans doute remarqué que personne, cependant, n'a avancé ni arguments, ni faits justifiant une telle demande. Nous sommes évidemment en présence d'une organisation formidable et le mot d'ordre avait été passé. "Entendons-nous pour demander tous la même chose." Cette organisation, qui est la Dominion Alliance, a pris l'initiative du mouvement, et nous comprenons facilement que les autres sociétés de tempérance et les autres sociétés religieuses, même le clergé n'ait pas voulu se laisser devancer dans ce mouvement, car si la Dominion Alliance demandait la séparation du commerce des liqueurs de celui des épiceries, il devait y avoir de bonnes raisons pour justifier cette demande, et alors, tous ont accepté le mot d'ordre, tous ont demandé que la séparation de ces commerces soit faite, et tous également ont accepté de laisser le soin à M. Roberts de vous exposer les raisons pour lesquelles ce changement était demandé. Malheureusement pour eux, M. Roberts a failli à sa tâche, et ne pouvant trouver de raisons valables, il a cru qu'en lançant une accusation semblable à celle qu'il a lancée, il réussirait à surprendre la bonne foi de Messieurs les Commissaires.

(à suivre)

LAWRENCE A. WILSON COMPAGNIE

— Limitée —

La plus importante Maison de Vins et Liqueurs en
gros du Canada.

MAGASINS D'ENTREPÔT:

48 rue St-Jacques.

ENTREPÔTS DE DOUANE:

415 rue Saint-Paul.

VOUTES D'ENTREPÔT:

84 ruelle Fortification.

BUREAUX CHEFS: 87 RUE ST-JACQUES

Téléph. Bell, Main 2424, 1394, 7400, 2757;

MONTREAL

NOS PRIX COURANTS

Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents ou manufacturiers.

ABSINTHE		La cse		CHAMPAGNES	
Pernod Fils (12)	14.50			Deutz & Gelderman (14) Bout. 1/2 Bout.	
Gunpp. Pernod (14)	13.50			Extra sec, Vintage 1904.	33.00 35.00
AMERS				Brut, Vintage 1904.	33.00 35.00
Amer Picon (12)	11.00			Gratien & Meyer (14) Bt. 1/2 Bt.	
Levert & Shudel Orange (14)	9.00			Caisses ou paniers.	12.00 14.00
BIERES				Ve Pommery, Fils & Cie (12)	
Robert Porter & Co., London, Eng. (14)				Sec, ou Extra Sec.	31.00 33.00
Bulldog brand Bass's Ale, p. cs., 12 qts.	2.55			Brut (vin naturel)	33.00 35.00
Bulldog brand, Bass's ale, p. 12 pts.	1.65			G. Rosset & Cie (14)	
BIGARREAUX				Extra sec, Vintage 1904.	18.00 20.00
Feyssonneau (12)				CLARETS	
Bigarraux au Marasquin.	9.00 10.50			Bordeaux Claret Co. (14)	
BOURGOGNES BLANCS				Côtes	3.50 4.50
Bouchard, Père & Fils (12)		bout. 1/2 bout.		Bon Paysan	3.60 4.60
Chablis	8.00 9.00			Bon Bourgeois	4.00 5.00
Chablis, 1889	11.75			St-Julien	4.50 5.50
F. Chauvenet (15)				Château Brûlé	5.00 6.00
Montrachet (mar. Guiche)	20.00 10.00			St-Estèphe	7.00 8.00
Chablis Supérieur	7.25 8.25			Pontet Canet	9.00 10.00
Dufouleur Père & Fils, Nuit, St-Georges, France (14)				Nathaniel Johnston & Fils (12)	
"Chablis," p. cs., 12 qts	9.00			Ordinaire	4.25 5.25
"Meursault," p. cs., 12 qts.	14.50			Château Chamfleuri	4.25 5.25
"Clos Vougeot," p. cs., 12 qts.	21.00			St-Loubès	5.25 6.25
BOURGOGNE IOUSSEUX				"Club"	5.50 6.50
Bouchard, Père & Fils (12)				Médoc	5.75 6.75
Bourgogne Mousseaux	15.00 16.50			Margaux	6.00 7.00
Beaune	17.00 18.50			St-Julien	6.00 7.00
Nuits	19.00 20.50			St-Estèphe	7.00 8.00
Chambertin	20.50 24.00			Château Dauzac	9.50 10.50
BOURGOGNES ROUGES				Pontet Canet	11.00 12.00
Bouchard, Père & Fils (12)				Margaux Supérieur	11.00 12.00
Mâcon	6.50 7.50			Château Beaucailou	15.00 16.00
Beaujolais	8.00 9.00			Château Léoville	19.00 20.00
Beaune	9.00 10.00			Château Larose	19.00 20.00
"Club"	7.00 8.00			Château Margaux	21.00 22.00
Pommard	10.00 11.00			Château Lafitte	22.00 23.00
Nuits	12.00 13.00			COCKTAILS	
Chambertin	16.50 17.50			Cook & Bernheimer Co. (14)	La cse
Clos de Vougeot	22.00 23.00			Manhattan, Martini, Tom Gin.	
F. Chauvenet (15)				Vermouth, Gin, Whiskey, American	9.50
Clos-de-Vougeot	25.50 26.50			COGNACS	
Chambertin	18.50 19.50			Boutelleau Fils & Cie, Cognac, France (14)	
Romanée	18.50 19.50			"Colombe au Rameau d'Or," p. cs., 12 qts.	9.50
Corton (Clos-du-Roi)	15.50 16.50			"Colombe au Rameau d'Or," p. cs., 24 demi bouteilles	10.00
Nuits	13.00 14.00			"Colombe au Rameau d'Or," p. cs., 32 fls	10.50
Volnay	12.50 13.50			"Doctor's Special," p. cs., 12 bouteilles	12.00
Pommard	11.50 12.50			"V.O. 1875," p. cs., 12 bouteilles	13.50
Beaune	10.00 11.50			"V.S.O.P.," 1858, p. cs., 12 bouteilles	18.00
Moulin-à-Vent. Mâcon vieux Supérieur	9.00 10.00			"V.V.S.O.P.," 1820, p. cs., 12 bouteilles	30.00
Beaujolais	7.00 8.00			Jos. Bremon & Cie, Cognac, France (14)	
Mâcon (Choix)	6.50 7.50			Par caisse de 12 pintes	6.50
Dufouleur Père & Fils, Nuit, St-Georges, France (14)				Par caisse de 24 flasks	7.50
"Macon," p. cs., 12 qts.	7.50			Par caisse de 48 demi flasks	8.50
"Beaujolais," p. cs., 12 qts.	8.00			M. Carlat & Cie, Cognac, France (14)	
"Moulin à Vent," p. cs., 12 qts.	8.50			"Trois Etoiles," p. cs., 12 boutu.	8.00
"Beaune," p. cs., 12 qts.	9.50			"Trois Etoiles," p. cs., 24 demi bouteilles	9.00
"Nuits," p. cs., 12 qts.	11.00			Cognac City Distillers' Association, Cognac, France (14)	
"Volnay," p. cs., 12 qts.	11.50			"Trois Etoiles," vieux brandy, p. cs., 12 bouteilles	9.50
"Pommard," p. cs., 12 qts.	12.00			"Trois Etoiles," vieux brandy, p. cs., 24 demi bouteilles	10.00
"Corton," p. cs., 12 qts.	14.50			"Trois Etoiles," vieux brandy, p. cs., 32 flasks	10.50
"Chambertin," p. cs., 12 qts.	16.50			"Cachet d'Or," p. cs., 12 longues bouteilles	11.00
"Clos Vougeot," p. cs., 12 qts.	21.00				
F. Chauvenet-Sparkling					
Red Cap	22.00 24.00				
Pink Cap	22.00 24.00				
White Cap	22.00 24.00				
				"Doctor's Friend," p. cs., 12 bouteilles	10.50
				"V.O.," vieux brandy fin, p. cs., 12 bouteilles	12.00
				"V.S.O.P.," vieux brandy, fin, p. cs., 12 bouteilles	15.00
				"X.X.O.," vendange 1875, (long cou), p. cs., 12 bouteilles	24.00
				"Special Reserve," vieux de 50 ans, p. cs., 2 bouteilles	36.00
				Jimenez & Lamothe (14)	
				***	Bout. 11.00
				1865 Liqueur	Bout. 18.00
				En fûts	4.50 à 4.75
				GINS	
				Greenlees & Co., London, Eng. (14)	
				"London Dry," p. cs., 12 bout.	7.50
				"Old Tom," p. cs., 12 bouteilles	7.50
				"Old Tom" and "London Dry," le gallon, en baril, depuis	2.50
				Burnett (15)	
				London Dry	7.50
				Old Tom	7.50
				Blankenhewm & Nolet's Distillerderij, Rotterdam, Hollande (14)	
				"Key Brand," caisses rouges, 15 grandes bouteilles	11.50
				"Key Brand," caisses vertes, 12 bouteilles moyennes	5.50
				"Key Brand," caisses violettes, 24 petites bouteilles	6.00
				"Old Geneva Afrikander," 24 1/2 jars en pierre	13.00
				"Old Geneva Afrikander," 12 jars en pierre	12.00
				LIQUEURS FRANÇAISES	
				Bénédictine (12)	Ltr. 1/2 Ltr. 20.00 21.00
				12 litres	
				Marie Brizard & Roger (12)	
				Anisette	13.50
				Curaçao, Orange ou Blanc	12.50
				Marasquin	13.00
				Kummel, Superfin	12.00
				Kummel Cristallisé	12.50
				Green Peppermint	13.00
				Crème de Menthe, Blanche	13.00
				Cherry Cordial	12.50
				Cherry Brandy	12.50
				Blackberry Brandy	12.50
				Kirsch	15.50
				Bitter Triple	12.00
				Liqueurs assorties	13.00
				Crème de Menthe Verte	13.00
				Crème de Moka	13.00
				Crème de Cassis	13.00
				Crème de Noyau	13.00
				Eau-de-vie de Dantzik	13.00
				Orange Bitters	9.50
				Punch au Kirsh	11.00
				Peach Brandy	15.00
				Cse de 12 bout., bout. de 26 oz.	11.50
				Cse de 12 bout., bout. de 35 oz.	14.00
				Levert & Schudel, "Real Dutch" (14)	
				Anisette, p. cs., 12 bouteilles	13.50
				Apricot Brandy, p. cs., 12 bout.	15.00
				Peach Brandy, p. cs., 12 bout.	15.00
				Crème de Menthe, blanche ou verte, 12 grandes carafes rondes	16.50
				Crème de Menthe, blanche ou verte, 12 grandes carafes carrées	16.50
				Crème de Menthe, blanche ou verte, 12 bouteilles pyramides	13.50
				Crème de Cassis, p. cs., 12 bout.	13.50
				Crème de Cacao, p. cs., 12 bout.	13.50

Curacao, blanc, orange ou topaz, par 12 cruches	13.50
Kummel, Dutch ou Russe, 12 cruches	13.50
Kirschwasser, par 12 bouteilles.	13.50
Maraschino, par 12 bouteilles ..	13.50
11. Odewahn (14)	
Cherry Brandy	12.00
C. Terrand (14)	
La petite Chartreuse	18.00 19.00
Lawrence A. Wilson Co., Montréal (14)	
Wilson's Blackberry Brandy, p. caisse	10.50
"Royal Crown," vieux Blackber- ry Brandy Anglais, p. cs.	9.00
"Hungarian" blackberry brandy, p. cs.	9.00

MOSELLE

Kock, Lauteren & Co. (12)	
Zeltinger	8.00 9.00
Braunzerg	7.50 8.50
Pisport	8.50 9.50
Scharzberg—1895	14.00
Moselle Mousseux	18.00 19.50
H. Sichel Söhne (14)	
Moselle Mousseux	
Muscatel ou Extra Dry	17.50 19.00

OLD TOM & DRY GINS

Gordon (12)	
London Dry	7.50
Old Tom	7.50
Sloe Gin	9.25
Greenless & Co. (14)	
Old Tom	7.50
Sloe	8.50
London Dry	6.50
Au gallon	2.50 à 3.00

OPORTO

J. W. Burmester, Oporto, Portugal (14)	
"Royal Port," p. cs., 12 bout. . . .	6.00
"Cruzado," p. cs., 12 bouteilles. .	8.00
"Newfoundland Style," p. cs., 12 bouteilles	11.00
"Rich Douro," p. cs., 12 bout. . . .	12.00
"Toreador," p. cs., 12 bouteilles. .	13.00
"Old Crusted," p. cs., 12 bout. . . .	14.00
"Blue Label Royal," p. cs., 12 bouteilles	18.00
White port, "Trois Couronnes," p. cs., 12 bouteilles	12.50
White port, "Perles d'Or," p. cs., 12 bouteilles	9.50
Au gall.	
1 Grappe	2.00 à 2.25
Diamant T.	2.50 à 2.60
2 grappes	2.75 à 2.85
3 grappes	3.00 à 3.10
4 grappes	3.60 à 3.75
4 Diamants	3.35 à 3.50
3 couronnes	4.60 à 4.75
Gonzalez Byass (14)	Au gall.
T. Port Wine	2.50
Tawny	3.00 à 3.25
Ruby Dry	4.00 à 4.25
MacKenzie & Co., Ltd. (12)	
Au gallon	2.25 à 10.00
Sandeman & Co. (12)	La cse
Superior Old	12.00
"Club"	18.00
"1890"	30.00
Au gallon	2.50 à 15.00

PORTER ANGLAIS	
Guinness' (14)	Pt. Chop.
Bull Dog Brand	2.50 1.60
Bull Dog Brand Nips	1.15
(14)	
Emb. de E. & J. Burke	2.60 1.65

RHUMS

Marie Brizard & Roger (12)	Bt. ½ Bt.
Charleston	12.50
P. S. Clément	10.00
Jamaïque au gallon	5.00

SAUMUR MOUSSEUX

Ackerman-Laurance (15)	Bt. ½ Bt.
"Dry-Royal"	15.75 16.75
½ Bout. paniers 1 doz.; paquets de 4 paniers	18.00

SAUTERNES

Union Générale Vinicole des Charentes et de la Gironde (14)	
"Graves," p. cs., 12 bout.	6.00
"Sauternes," p. cs., 12 bout.	7.00
"Barsac," p. cs., 12 bout.	8.00
"Haut Sauternes," p. cs., 12 bout.	10.00
"Château Yquem," p. cs., 12 bout.	25.00
Nathaniel Johnston & Fils (12)	
Barsac	6.00 7.00
Sauternes	6.00 7.00
Graves	6.00 7.00
Haut Sauternes	11.50 12.50
Château Yquem	20.00 21.00

SHERRIES

Gonzalez, Byass & Cie, Jerez de la Fron- tera, Espagne (14)	
"Royal," p. cs., 12 bouteilles	6.00
"Favorita," p. cs., 12 bouteilles. . .	8.00
"Club," p. cs., 12 bouteilles	10.00
"Cristina," p. cs., 12 bouteilles .. .	11.00
"Fino," p. cs., 12 bouteilles	11.50
"Amontillado," p. cs., 12 bout. . . .	12.00
"Idolo," p. cs., 12 bouteilles. . . .	12.50
"Oloroso," p. cs., 12 bouteilles. . . .	13.00
"Victorioso," p. cs., 12 bouteilles . .	14.00
"Jubilee," p. cs., 12 bouteilles	15.00
"Old East India," p. cs., 12 bout. . .	18.00
"Monarca," p. cs., 12 bouteilles. . .	18.00
Au gall.	
Pendon	2.00
Claro	2.50
Giralda	3.00
Old Brown	3.25
Fino	3.75
Amontillado	4.00
Vino de Pasto	4.00
Oloroso	4.25
Las Torres	4.50
Victorioso	5.50
Jubilee	6.00

S. Hermanos	4.50
MacKenzie & Co., Ltd. (12)	
Au gallon	1.50 à 10.00
Sanderman Buck & Co. (Julian Pémarin) (12)	La cse
Pale Sec	12.00
Montilla Fino très sec	12.00
"Club"	18.00
Selected Old	36.00
"Jubilee"	50.00
Au gallon	1.50 à 10.00

VERMOUTH

Noilly, Prat & Co. (12)	7.50
Martini & Rossi (14)	6.50

VINS DE MARSALA	
Florio & Sicily	Gall. Caisse 12 bout.
Marsala Superior	1.35
Marsala Virgin.	2.25 5.50
Marsala S. O. M.	2.50 6.00

TARRAGONNES

Carey, Hermanos & Co.	
Vin de messe	1.25 à 2.00

VINS DU RHIN

Kock Lauteren & Co. (12)	
Laubenheim	6.50 7.50
Bodenheim	8.00 9.00
Nierstein	8.50 9.50
Steinwein in Boxbeutels.	11.00
Liebfraumilch	13.50 14.00
Giesenheim	16.00 17.00
Hocheim	17.00 18.00
Johannisberg	21.00 22.00
Claus Johannisberg, 1893	30.00
Hock Mousseux	18.00 19.50

H. Sichel Sohne, Mayence, Allemagne (14)

"Laubenheimer"	7.00 8.00
"Niersteiner"	9.00 10.00
"Hocheimer"	10.50 11.50
"Rudesheimer"	13.00 14.00
"Liebfraumilch"	16.00 17.00
"Rauenthaler"	20.00 21.00
"Schloss Johannesberg," p. cs., 12 pintes	30.00
"Steinwein," p. cs., 12 pintes	12.00
"Sarkling Hock," p. cs., 12 pintes . .	20.00
"Zeltinger," p. cs., 12 pintes. . . .	7.00
"Brauneberger," p. cs., 12 pintes . .	10.00
"Piesporter," p. cs., 12 pintes	10.50
"Mosenblumchen," p. cs., 12 pts. . . .	12.50
"Berncastler," étiquette bleue	15.00
"Piesporter Goldtropfchen," p. cs., 12 pintes	18.00
"Erdner Treppchen," p. cs., 12 pintes	24.00
"Berncastler Doctor," original, p. cs.	30.00

VINS TONIQUES

Vin Mariani (14)	9.00
Wilson's Invalids' Port (14)	9.00
"Red Heart" (15)	9.00

WHISKEYS AMERICAINS

Cook & Bernheimer (14)	La cse
Bourbon Gold Lion	10.00
Old Valley	Ptes. 11.50
Old Valley	½ flasks 16.00

WHISKEYS CANADIENS

Jos. E. Seagram (16)	La cse
"Star" Rye	Pintes
"Star" Rye	Flasks, 32s.
"Star" Rye	Flasks, 64s.
White Wheat	Pintes
White Wheat	Flasks, 32s.
No. "83" Rye	Pintes
No. "83" Rye	Flasks, 16s.
Hiram Walker & Sons (8)	La cse
Canadian Club, 5 ans d'âge, Pts	10.00
Canadian Club	Flasks, 16s. 10.50
Canadian Club	½ Flasks, 32s. 11.00
Imperial	Pintes 7.75
Imperial	Flasks, 16s. 8.25
Imperial	½ Flasks, 32s. 8.50
Baronial	Pintes 6.25
Baronial	32 Flasks 7.00

Clef à la liste précédente.

Pour trouver l'agent des marchandises cotées plus haut, voyez le numéro après le nom de la marchandise et comparez avec le numéro dans la liste suivante :

4. John Hope & Co.
8. Hiram Walker & Sons.

12. Law, Young & Co.
14. L. A. Wilson Co., Ltd

15. J. M. Douglas & Co.
16. Meagher, Bros & Co., Limited



PAR DECISION ROYALE

“CANADIAN CLUB”

WHISKY

“IMPERIAL”

WHISKY

DISTILLÉS ET EMBOUTILLÉS PAR

HIRAM WALKER & SONS, LIMITED

WALKERVILLE, ONTARIO, CANADA.

ENTREPOTS:

LONDON, NEW-YORK, CHICAGO,

VILLE DE MEXICO,

VICTORIA, C. B.

Agents: WALTER R. WOHAM & SONS

6 Rue St-Sacrement, MONTREAL

A la portée de toutes les bourses !



Les Petits Cigares
BUNTY

Se détaillent à 50 le paquet de 25 ;
avant longtemps, ces petits cigares
auront une vente énorme, parce que
le consommateur peut toujours dis-
poser de 50, et il est assuré d'avoir
des petits cigares d'une qualité ex-
ceptionnelle.

Ordonnez-en tout de suite afin
de ne pas perdre de ventes.

CHEZ TOUTS LES MARCHANDS DE TABAC.

Cigares et Tabacs

LES DAMES DEVRAIENT-ELLES FUMER ?

Les opinions diffèrent, mais un docteur de la rue Harley, de Londres, dit qu'elles le peuvent si elles le désirent

Les dames devraient-elles fumer et, dans ce cas, comment devraient-elles le faire? Ces deux questions sont de nouveau ardemment discutées par suite de la déclaration faite en Amérique, par le Dr Boyd Carpenter, chanoine de Westminster; il a dit qu'il ne voyait pas pourquoi les dames ne fumeraient pas. "Si les hommes éprouvent du plaisir en fumant" a dit l'ancien évêque de Ripon, pourquoi refuserait-on ce plaisir aux femmes?" et il ajoute que d'après lui la question de l'usage du tabac parmi les femmes se réglerait automatiquement tôt ou tard.

Les femmes se serviraient du tabac plus judicieusement, sans doute, que les hommes. Il est rare que cet usage devienne pour elle une habitude plus ou moins mécanique; elles réservent l'usage de la cigarette pour des moments spéciaux, après le dîner et le souper, et particulièrement juste avant d'aller se reposer.

"Je ne pense pas que les dames aillent jamais plus loin que la cigarette. J'ai appris que deux dames de la haute société fument des cigares et que les paysannes de diverses contrées, l'Irlande, par exemple, fument la pipe, mais ceci ne deviendra jamais la règle générale. C'est une question plutôt esthétique que physiologique.

La réponse semble être que cette question se règle déjà automatiquement. "Les dames fument, a déclaré la secrétaire d'un club fashionable de dames à un représentant de "l'Evening Standard". "Ce n'est plus une question de principe mais de degré. Je crois pouvoir affirmer que 80 p.c. de nos membres fument."

Des porte-allumettes et des cendriers sont placés dans la salle à manger et la salle de lecture est déjà pratiquement un fumoir. Le Dr Boyd Carpenter demande pourquoi, puisque les hommes éprouvent du plaisir en fumant, ce plaisir serait interdit aux dames? C'est là vraiment le point. Pourquoi cela serait-il?

La pipe ou la cigarette

"L'idée de ne permettre qu'aux hommes de fumer ne repose que sur une convention de l'Occident. Les femmes fument en Orient; pourquoi ne fumeraient-elles pas en Occident?"

Un instinct naturel rend la cigarette attrayante et la pipe désagréable à la femme, de la même façon qu'il semble naturel à une dame de boire du champagne et non une chopine de Porto. Il n'y a pas de raison pour que les femmes ne fassent pas nombre de choses que les hommes font; mais elles le feront avec moins d'ardeur en raison de la différence de tempérament, c'est tout."

Les meilleures marques

Un docteur de la rue Harley dit qu'il ne voit aucune

raison pour que l'usage de la cigarette ne devienne pas général parmi les femmes. "Les nerfs des femmes sont bien plus sensibles que ceux des hommes", a-t-il fait remarquer, "mais ils sont plus faciles à calmer."

"La cigarette est le calmant idéal pour les nerfs de la femme et quand il s'agit d'un malade très énervé, j'ai trouvé qu'en prescrivant l'usage d'une cigarette à certains moments de la journée, on soulageait d'une manière magique l'épuisement, le trouble et l'agitation ainsi que l'apathie. Les médecins prennent de plus en plus l'habitude de prescrire l'usage modéré du tabac aux malades nerveuses et jusqu'ici on n'a obtenu que de bons résultats de cette méthode.

"Je pense que les femmes agissent sagement aussi en préférant aux cigarettes de la Virginie les cigarettes turques, tant qu'elles fument très modérément. La légère quantité de narcotique contenue dans la cigarette turque a un effet calmant, ce qui ne se produit pas toujours pour la cigarette de la Virginie. Pour les femmes qui fument plus fréquemment, il vaut mieux conseiller la cigarette de Virginie.

Mais, d'après moi, la cigarette idéale pour la femme est la cigarette de Russie; elle a un effet tonique aussi bien que calmant et — concession faite à la vanité — fait briller les yeux. Je suis surpris de ce que la cigarette russe n'est pas plus populaire parmi les dames anglaises.

Le côté social

Au point de vue de l'esthétique social de l'usage du tabac par les femmes, je ne puis parler que comme "homme" et comme tel je ne vois rien là contre. Les femmes fument beaucoup plus gracieusement que les hommes; cela leur convient, sans aucun doute; l'usage du tabac amène plus d'intimité dans la conversation, agrandit les relations sociales entre les deux sexes et cela est sûrement à désirer.

L'ancienne convention en vertu de laquelle les dames quittaient les hommes qui alors fumaient et buvaient du vin, puis les rejoignaient au salon où il était interdit de fumer, n'a rien pour la défendre. Ce n'était au fond qu'une coutume barbare.

C'était une manière mesquine et injuste de traiter avec quelque mépris les femmes, comme si elles constituaient un obstacle au véritable plaisir et, de plus, ce ne faisait aucun bien aux hommes, car restés seuls, ils étaient portés à s'adonner trop au vin et au tabac.

Les femmes sont bien plus modérées en toutes choses que les hommes et je pense que c'est parce que les femmes boivent maintenant plus généralement du vin et fument modérément que l'institution du souper anglais, tard dans la soirée, est devenue beaucoup plus agréable et a donné un cachet bien plus distingué au fait de boire et manger ensemble."

UN CIGARE

Qui vous dessillera les yeux.

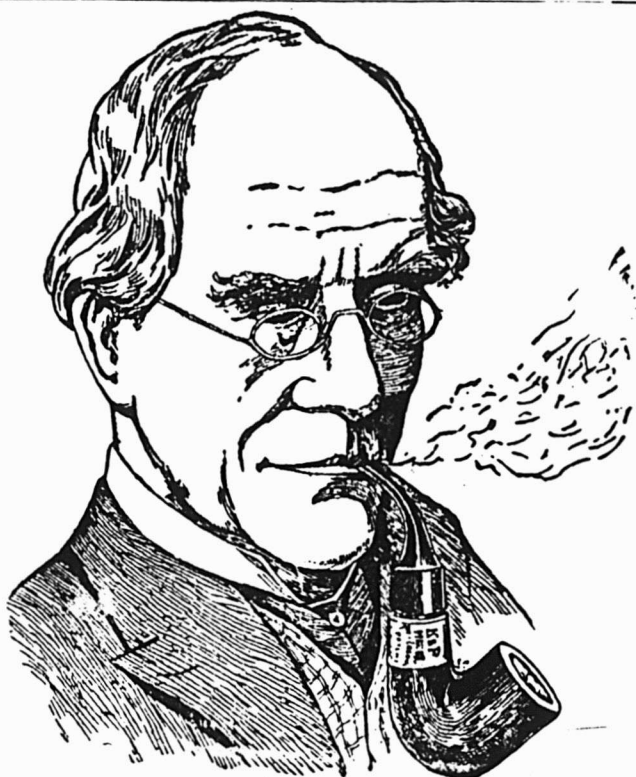
Les Statistiques montrent que des hommes en proportion considérable ne peuvent pas distinguer le rouge du vert—ils sont atteints de daltonisme et ne le savent pas. Presque toujours un sens de différenciation d'un genre ou d'un autre nous manque. Le cigare "**Concha Fina**" fera voir au fumeur qu'il paie des prix ridicules pour des cigares importés, sans obtenir pour cela un article meilleur.

Le "CONCHA FINA" Davis (Havane clair),
Est vendu à raison de 3 pour 25c.

Il s'est acquis une renommée, de l'Atlantique au Pacifique, et sa qualité seule est le secret de son succès remarquable.

S. DAVIS & SONS, LIMITED, MONTREAL

Fabricants des fameux "NOBLEMEN", deux pour vingt-cinq cents.



Les Connaisseurs

FUMENT LA

PIPE "PETERSON"

Tous les marchands de tabac soucieux de leur réputation devraient avoir cette marque en magasin.

Seule et unique maison au Canada réparant et fabriquant les pipes et articles de fumeurs en tous genres.

Propriétaires des
MARQUES BIEN CONNUES



Seuls dépositaires des Tabacs et Cigarettes
de la Régie Française.

GENIN TRUDEAU & CIE., Limitée.

22 RUE NOTRE-DAME OUEST, - - MONTREAL.

L'USAGE DU TABAC SUR LES CHARS URBAINS

D'après nombre d'opinions légales, il est douteux que la compagnie des Tramways ait le droit d'empêcher les voyageurs de fumer

La Montreal Tramways Company peut-elle faire condamner un voyageur qui fume sur la plateforme-arrière d'un char? C'est là un point juridique bien douteux. La première plainte intentée contre un voyageur qui fumait a été faite en vertu des Statuts de la Province de Québec, 31 Victoria, chapitre 39, section 6, qui se lit en partie comme suit: "Toute personne entrant dans un char, véhicule, traineau, etc., et qui se rend coupable d'un délit contre la décence, ou qui incommode ou porte atteinte au confort des voyageurs, peut être contrainte à sortir de ce char". Cette section, cependant, ne stipule pas qu'une amende quelconque sera imposée, bien que dans d'autres sections de cet acte le montant soit spécifié.

On a assenti au statut mentionné ci-dessus le 24 février 1868 et il se peut qu'il y ait eu des changements et des amendements apportés depuis ce temps.

Néanmoins, la plainte intentée à M. Pilon pour cette prétendue offense a été rejetée.

Le second grief contre M. Pilon était basé sur la section 210 pour avoir causé du désordre; il fut condamné à \$10 d'amende ou 1 mois de prison.

On met en doute à l'hôtel de ville la légalité des règlements passés par la Compagnie des Tramways, qui défend aux voyageurs de fumer dans les voitures de la compagnie.

La compagnie affirme que c'est pour se conformer aux ordres du Conseil de Ville qu'elle défend aux gens de fumer. Or, la ville n'a pas décrété telle prohibition. Elle n'a fait qu'approuver une suggestion qui lui a été faite à ce sujet et qu'elle a communiquée, avec d'autres suggestions aux autorités de la compagnie. Puisque la ville n'a pas adopté de règlement prohibant de fumer dans les tramways, de quelle autorité la compagnie cite-t-elle devant les tribunaux les fumeurs qui refusent d'obtempérer aux injonctions de ses officiers? Telle est la question qui se pose. On prétend que le règlement invoqué par la compagnie n'a pas de sanction et que les tribunaux supérieurs seront appelés à trancher le problème, car certain jugement de la Cour des Records, condamnant à l'amende trois citoyens qui ont méconnu l'autorité de la compagnie sera contesté.

LES EFFETS DE LA PROHIBITION DE L'USAGE DU TABAC SUR LES CHARS

On a demandé dernièrement à un fumeur s'il trouvait de son goût le règlement de la compagnie prohibant l'usage du tabac sur les chars montréalais.

"C'est de la mauvaise foi, a-t-il déclaré d'une manière emphatique, cela m'enlève la seule chance que j'avais de fumer le matin. Il me faut maintenant attendre jusqu'à midi."

"Je comprends très bien que le nouveau règlement de la compagnie a pour objet de prévenir la congestion à l'arrière des chars, a-t-il ajouté. Je préférerais moi-même entrer dans le char et m'asseoir, quand il y a un siège pour moi, et je suis sûr que bien des gens pensent comme moi. Le public est tout à fait disposé à pénétrer dans le char quand il n'y a rien qui l'induisse à rester à l'arrière."

Mais, d'un autre côté, tant de gens ont contracté l'habitude de fumer un peu le matin qu'ils sentent qu'il leur manque quelque chose. Il faut qu'ils fument. Ils ne peuvent le faire à l'arrière du char. Il en résulte qu'ils boycotteront le char urbain et se rendront à pied à l'ouvrage tous les matins."

"Ce matin, j'ai eu l'intention de me rendre à pied à l'ou-

vrage en fumant, mais je me suis réveillé trop tard. Néanmoins, s'il s'agit de choisir entre fumer et dormir, j'inclinerais chaque fois en faveur du tabac."

Les conducteurs, par contre, se déclarent tous en faveur de l'application du nouveau règlement, car il facilite la perception des passages.

LA TAXE SUR LES BOISSONS ET LE TABAC

Elle paie la moitié des dépenses du gouvernement des Etats-Unis

Si le peuple américain avait bu et fumé un peu plus, l'Oncle Sam aurait pu fermer ses livres, pour l'année fiscale 1913, sans déficit. Les recettes du revenu intérieur, provenant de l'usage des liqueurs et du tabac pendant les douze derniers mois, se sont élevées au total énorme de \$309,478,000; ce total dépasse de \$16,500,000 celui de 1912 et c'est un des plus élevés qu'on ait jamais enregistrés. Il paie à peu près la moitié des dépenses du gouvernement.

Les chiffres de l'année indiquent un surplus de \$40,083,229, représentent l'excès des recettes sur les dépenses, sans compter les transactions sur le canal de Panama et la dette publique. Ceci dépasse de \$3,750,000 le surplus de l'an dernier. Les dépenses occasionnées par le Canal de Panama et les transactions sur la dette publique ont fait disparaître le surplus des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires et créé un déficit de \$2,449,000 pour l'année.

Le total des recettes pendant l'année fiscale s'est élevé à \$723,789,921 tandis que les déboursés ordinaires ont été de \$683,699,692. Les taxes sur les corporations ont rapporté au gouvernement \$34,948,870, soit \$5,365,766 de plus que pendant l'année fiscale 1912.

Pendant la première année de l'application de la nouvelle loi des pensions, le gouvernement a versé aux vétérans et aux veuves \$175,134,000, soit une augmentation de \$21,537,000.

Le fonds général du trésor était à la fin de l'année de \$164,704,000, au lieu de \$167,152,000 il y a un an. Le gouvernement a dépensé \$41,741,000 pendant l'année pour la construction du Canal de Panama, ce qui forme un total de \$318,229,000 jusqu'à date. Les hôtels de la monnaie ont frappé pendant l'année pour \$37,497,000, dont \$30,058,000 en or.

Le grand total de l'actif du gouvernement est de près de \$2,000,000,000; le total du passif, y compris les certificats d'or et d'argent, a été d'environ \$1,725,000, ce qui laisse des balances, dans le trésor, de \$250,000,000 à \$275,000,000 y compris la réserve d'or de \$150,000,000.

AUX FUMEURS

Il n'y a pas eu ici d'épidémie de choléra depuis assez longtemps; mais ce n'est pas là une raison de croire que nous sommes pour toujours à l'abri de tout danger de ce genre. Durant la seconde moitié du dernier siècle, il n'y a pas eu moins de quatre épidémies de choléra en Europe et, malgré les précautions, les immigrants qui viennent ici de toutes les parties du monde et surtout des pays asiatiques, peuvent nous apporter un de ces jours la contagion.

Par suite, il nous est nécessaire de connaître les moyens de combattre cette terrible maladie et surtout de nous en préserver.

Il n'y a pas de préservatif plus accessible à tous ou plus facile à employer que celui que le Dr Wenck, un professeur de l'Institut Impérial de Berlin, vient de découvrir à la suite d'observations faites durant une épidémie de choléra à Hambourg.

Ce préservatif est infallible et c'est tout simplement le

tabac. Les expériences du Dr Wenck ont démontré que dans une épaisseur de cigares imprégnés d'eau contenant un million et demi de bacilles du choléra par centimètre cube, tous les microbes périssent en 24 heures, de plus un examen des cigares manufacturés pendant l'épidémie a prouvé qu'ils étaient absolument exempts de bacilles.

La feuille de tabac n'est pas la seule chose qui ait la propriété de détruire les germes du choléra, la fumée de tabac le fait aussi.

Le Dr Wenck a prouvé que les microbes du choléra ne survivent pas plus qu'une heure et demie ou deux heures, quand on les met en contact avec la fumée des tabacs récoltés au Brésil, à Sumatra et à La Havane.

De plus, en cinq minutes, la fumée de tabac tuera tous les microbes du choléra qui se trouvent dans la salive. De telle sorte qu'aucun des employés des manufactures de cigares de Hambourg n'a eu le choléra.

Le tabac canadien n'a peut-être pas autant de valeur que celui de La Havane pour la fabrication des cigares, mais quoique le Dr Wenck n'ait pas fait d'expériences avec ce tabac, il n'y a rien qui indique qu'il ne soit pas aussi efficace pour tuer les microbes.

Cette découverte n'est évidemment pas pour plaire à ceux qui aimeraient à voir promulguer une loi défendant au public l'usage du tabac.

UN HOMME QUI FUMAIT SUR LES CHARS DEMANDE L'ARRESTATION DU CONDUCTEUR

Bien que l'affiche "Il est défendu de fumer" orne la plateforme arrière de tous les chars de la Montreal Tramways Company, la nouvelle ordonnance ne paraît pas être prise au sérieux par nombre de fumeurs de notre ville et les conducteurs éprouvent de très grandes difficultés à faire observer cette ordonnance.

C'est ainsi que dernièrement un fumeur qui se trouvait dans un char de la rue St-Denis, qui passait rue Craig, déclara au conducteur qu'il n'y a pas de loi au pays qui lui interdise de fumer.

Le conducteur ne pouvant parvenir à faire respecter le règlement, demanda assistance au constable qui se trouvait au coin de la rue Craig et St-Laurent.

C'est là que la discussion devint plus vive, car le conducteur avait arrêté son char après avoir traversé la rue St-Laurent, en se dirigeant vers l'Est et le fumeur se plaignit auprès de l'agent de police de ce que le conducteur avait enfreint les règlements relatifs à la circulation des chars et demanda son arrestation.

D'un autre côté, le conducteur plaidait pour que le constable l'aide à faire descendre du char le fumeur.

L'agent de police était perplexe; il finit par répondre.

"Si vous voulez que j'arrête cet homme, faites-le descendre sur la chaussée, et il expliqua au conducteur qu'il ne pouvait monter dans le char et faire descendre le fumeur, à moins qu'il ne causât du désordre. Finalement, le voyageur acheva tranquillement de fumer sa pipe, en secoua les cendres, la remit dans sa poche et ainsi finit la comédie.

LES FUMEUSES PROTESTENT ET DISENT QU'ELLES N'ABUSENT PAS DU TABAC

On mande de Londres que l'opinion émise, par Lord Methuen, d'après laquelle les fumeuses abusent de la cigarette, parce qu'elles ne peuvent pas se modérer, a excité un vif ressentiment parmi les champions féminines de la cigarette.

"Bien que je ne puisse supporter les gens qui disent aux

femmes si elles doivent ou ne doivent pas fumer, je pense qu'elles devraient être traitées doucement", a déclaré Mlle Gladys Unger.

"Le premier homme qui arbora un chapeau de forme élevée en notre pays fut arrêté; le premier homme qui se promena avec un parapluie fut attaqué par la populace et pourtant les parapluies et les chapeaux de forme élevée n'ont pas disparu. L'idée que les femmes manquent tellement d'empire sur elles-mêmes qu'elles ne peuvent se permettre de griller des cigarettes sans tomber aussitôt dans des excès est délicieusement ingénieuse.

"Depuis, je me demande: est-ce que les hommes ont donné sérieusement l'exemple de la modération en tout? Ce que les pauvres gens disent n'a vraiment guère d'importance. La cigarette s'est introduite dans les salons des dames pour y rester."

Mlle K. C. Kirkbride, secrétaire du Club Lyceum, de Picadilly, est d'avis qu'il faut laisser les adversaires du tabac garder leurs opinions, sans s'en soucier.

"Dans notre club, dit-elle, il y a des salles où l'on fume et d'autres où l'on ne fume pas, de telle sorte que les membres du club en agissent à leur guise.

"Réellement, je pense qu'il serait oiseux de se soucier de ces gens qui pleurnichent à propos de tout ce qui est nouveau pour eux."

LES UNIONS OUVRIERES PROTESTENT CONTRE L'INTERDICTION DE FUMER

Le "Trades and Labor Council", qui est le principal représentant des unions ouvrières de notre ville et qui dispose de 30,000 voix, a récemment désapprouvé énergiquement la manière dont on permet à la Compagnie des Tramways de traiter le public. Il s'oppose particulièrement à l'abolition du privilège de fumer sur la plateforme arrière des chars.

Le Conseil a esquissé et va envoyer au Bureau de Contrôle et au Conseil de Ville une résolution dans laquelle il est dit que le Conseil des Corps de Métiers ne sera jamais satisfait tant que la Compagnie des Tramways ne donnera pas un service décent et confortable à ses clients."

Le Conseil a protesté aussi contre le pouvoir de la Compagnie de retirer à ses clients des privilèges établis, tels que celui de fumer à l'arrière des chars, privilège retiré le 1er juillet. Le président J. Foster a décidé que le public n'était pas traité loyalement par les autorités civiques, en ce qui concerne la question des tramways. La Compagnie verse d'énormes dividendes et en fait d'améliorations empêche le pauvre ouvrier de fumer, tandis qu'elle continue à surcharger les chars.

Le délégué Walsh a proposé que des "balladeuses" soient attachées aux chars pour la commodité des fumeurs.

Le délégué L. M. Dupont pense que l'interdiction de fumer a eu pour effet un encombrement encore plus grand des chars. Il n'est pas en faveur des nouvelles routes, parce qu'elles forceraient l'ouvrier fatigué à changer de char plus souvent en revenant chez lui.

Le délégué S. Franck a blâmé les autorités municipales de ne pas avoir forcé la Compagnie à respecter sa charte, qui garantit les droits des citoyens. Il est persuadé que la municipalisation de tous les services d'intérêt public est le seul remède.

D'autres délégués ont pris part à la discussion, tous se déclarant contre la Compagnie des Tramways; parmi eux on remarquait MM. C. R. Brunet, Z. Lespérance et O. Proulx.

NOS PRIX COURANTS

Marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes.—Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents ou les manufacturiers.

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, Limited.

CIGARETTES		Par mille
Richmond Straight Cut No 1, 10s	11.00	
Sweet Caporal, en boîtes de 10	8.50	
Athlete, boîtes de 10 ou pqts 10s.	8.50	
Gold Crest.		
En btes de 20 à coulisse 500	3.33	6.00
Vanity Fair.		
En btes de 10 à coulisse 500	3.65	7.30
Vice Roy (Petits Cigares)		
En btes de 10 à coulisse 500	4.25	8.50
New Light (tout tabac) 10s.	8.50	
Sub Rosa (tout tabac)	8.50	
Le Roy (Petits Cigares)		
En boîtes de 10	8.50	
Derby en pqts de 6 (600) 3.93; 10s	6.55	
Columbia, en btes à coulisse de 10	11.00	
Old Gold, 6 (600) 3.78; 1/10s.	6.30	
Prince, 7, (700) 4.02; 10s.	5.75	
Sweet Sixteen, pqts, 7s, 4.02; 10s.	5.75	
Murad, (Turques), bouts en papier	12.00	
Hassan (Turques)—		
En boîtes de 10	8.50	
Mecca (Turques)—		
En boîtes de 10	8.50	
Mogul (Turques) bouts en papier ou en liège	12.00	
Dardanelles (Turques) bouts en papier 12.25, en liège ou argent.	12.50	
Yildiz (Turques) bouts en or, 10s	15.00	
Yildiz Magnums, bouts en papier, en liège ou en or, 10s. et 100s.	20.00	
Virginia Brights, bte de 600, \$3.50	5.83	
Gloria, 7s (700) 4.02; 10s.	5.75	
High Admiral, 10s	7.00	
Guinea Gold	12.00	
Otto de Rose, 10s.	13.00	
Bouquet, boîtes à coulisse, 7s. 350; 2.01	5.75	
Pin Head, btes à coulisse, 6s. 600; 3.50	5.84	
Piccadilly—		
En boîtes de 10	18.50	
Pall Mall (Egyptiennes)—		
Bouts en liège seulement.		
En boîtes de 10	18.50	
Pall Mall (King Size)—		
En boîtes de 10	25.00	
Imperial Tobacco Co.'s—		
Egyptiennes No 1 (Plain).		
En boîtes de 10	18.00	
Imperial Tobacco Co.'s—		
Egyptiennes No 2 (Liège ou papier)		
En boîtes de 10	11.00	
Imperial A. A.—		
En boîtes plates de 10	27.00	
Imperial A. A. 1--		
En boîtes plates de 10	35.00	
Mon Plaisir—		
En boîtes de 20	10.50	
Duke of Durham—		
En boîtes à coulisse de 10	7.00	
Pedro—		
En boîtes de 10	7.00	
Old Chum Cigarettes—		
En boîtes de 10	8.00	

Effendi (Egyptiennes)—	
Liège ou papier.	
En boîtes de 10	12.00
Maspero Frères, cigarettes Niloter—	
En boîtes de 10	20.00
Egyptian Deities No. 1.	
En btes de 10 à coulisse, 100	2.70 27.00
Egyptian Deities No. 3.	
En btes de 10 à coulisse, 100	2.00 20.00

CIGARETTES DE WILLS

Three Castles.		Par M.
Btes fer blanc herm. de 50	15.00	
Btes fer bl. plates fantaisie de 10	16.00	
En cartons de 10	15.00	
Three Castles (Gold-tipped).		
En btes fer blanc plates de 50	19.00	
En btes fer blanc plates de 10	20.00	
Gold Flake.		
En btes fer blanc herm. de 50	12.50	
En paquets de 10	12.50	
En boîtes à coulisse de 10	12.50	
Capstan (Doux).		
En btes fer blanc herm. de 50	12.00	
En cartons (avec bouts) de 10	12.00	
En cartons de 10	12.00	
Capstan (Moyen).		
En btes fer blanc herm. de 50	12.00	
En cartons de 10	12.00	
En cartons de 10 (avec bouts)	12.50	
Wild Woodbine.		
En paquets de 10	12.50	

CIGARETTES DE LAMBERT & BUTLER.

Garrick Mixture.		Par M.
En btes fer-blanc herm. de 50	19.00	
En boîtes de 10 rembourrées	19.00	
Tabacs à cigarettes.		
La lb.		
B. C. No 1, pqts, 1/12, btes 5 lbs.	1.00	
Puritan, pqts, 1/12s, bts 5 lbs.	1.00	
Athlete, paquets ou boîtes, 1/12, boîtes 5 lbs.	1.05	
Derby, en boîtes de fer blanc 1/2s.	.95	
Vanity Fair, pqts, 1/2s, btes 5 lbs.	1.20	
Sultana, pqts, 1/12s, btes 5 lbs.	1.00	
Gloria, pqts, 1/12s, btes 5 lbs.	1.00	
Southern Straight Cut, paquets, 1/12s, btes 5 lbs.	1.00	
Sweet Caporal, pqts 1/13s, btes 2 lbs.		
	1.15	
Houde's Straight Cut No 1, pqts, 1/12s, boîtes 5 lbs.		
	1.00	
Harem (Turquie), pqts, 1/16s, boîtes 5 lbs.		
	1.35	
1/2 lb boîtes de fer blanc.		
	1.40	
Houde's (Turques)—		
1/20 pqts, 5 lbs. boîtes	1.70	
Hochfeiner (Turques)—		
1/16 pqts, 5 lbs. boîtes	1.10	

Osman (Turquie)—	
1/16 pqts. 5 lbs boîtes	1.15
Tabacs coupés à fumer.	

Old Chum—		La lb.
En boîtes de fer blanc, 1/6s.	.95	
En boîtes de fer blanc, 1/4 lb.	.80	
En boîtes de fer blanc, 1 lb.	.80	
Pqts. 1/10s boîtes 5 lbs.	.79	
En sacs, 1/5s, boîtes 5 lbs.	.83	
Puritan Cut Plug—		
Pqts. 1/11s, boîtes 5 lbs.	.85	
En boîtes de fer blanc, 1/4 et 1/2 lb.	.85	
En boîtes de fer blanc, 1/5s.	.93	
En boîtes de fer blanc, 1 lb.	.83	
Full Dress—		
En boîtes de fer blanc, 1/5 et 1/2 lb	.95	
Meerschaum—		
Pqts. 1/10s, boîtes 5 lbs.	.79	
En boîtes de fer blanc, 1/4 lb.	.80	
En sacs 1/5, boîtes 5 lbs.	.83	
Ritchie's Smoking Mixture—		
Pqts. 1/10s, boîtes 5 lbs.	.80	
Ritchie's Cut Plug—		
Pqts. 1/16s, boîtes 5 lbs.	.71	
Unique—		
Pqts. 1/15s, boîtes 5 lbs.	.65	
Pqts. 1 lb., boîtes 5 lbs.	.61	
1/4 lbs. 1/2 lb., boîtes 5 lbs.	.60	
Calabash Mixture—		
1 lb. boîtes en fer blanc, cartons		
2 lbs.	1.15	
1/2 lb. boîtes en fer blanc, cartons		
2 lbs.	1.15	
1/4 lb. boîtes en fer blanc, cartons		
2 lbs.	1.20	
1/2 lb. boîtes en fer blanc, cartons		
2 lbs.	1.35	

NATIONAL SNUFF CO., LTD.

Landry's Light Snuff—		Barillets ou Jarres
Rose No. 1		32
Merise		32
Rose extra		36
Macaba		38
Scoth (pqts 1 lb. et boîtes 5 lbs)		50
Scoth, en jarres de 5 lbs.		52
Houde's Dark Snuff—		
Naturel		33
Rose No. 1		34
Rose & Bean		34
Rose Extra		36
Merise		34
Macaba		41
Scoth en pqts 1 lb. et btes 5 lbs.		50
Scoth en jarres 5 lbs.		52
Copenhagen—en boîtes 1/12 lb.		
		90
Velvet, 1/10 bte, cartons, 3 lbs.		
		1.28
Horseshoe—en boîtes de 1/12 lb.		
		90
Tabacs américains à fumer. La lb.		
Pride of Virginia—		
1/10 lb. boîtes en fer blanc, cartons		1.33
Old English Curve Cut—		
1/10 lb. boîtes en fer blanc, cartons 2 1/2 lbs.		1.33
1/2 lb. boîtes en fer blanc (fermeture hermétique)		1.40
Rose Leaf (coupé fin à chiquer)—		
1 oz. torquettes, en 1 lb. drums,		1.20

Van Bibber Cut Plug. Btes fer bl. 1/10 lb. 2½ lb. cartons. 1.28 (Foncé ou aromatique)	pqts 1/6, boîtes 5 lbs. 24 pqts ½ et 1 lb. 20	L. L. V.— pqts ½ lb., sous étain 40 pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. 48
Mayo's Cut Plug. Paquets 1/10 5 lbs. cartons. 1.00	Carillon (à fumer et à chiquer) pqts 1/10 boîtes de 5 lbs. 46	Petit Poucet— pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. 48
Paterson's Seal— 1/5 lb. boîtes, cartons 5 lbs. 1.09	Lion Brand— sac papier 1/10, boîtes 5 lbs. 35	Le Petit Jaune— pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. 46
Tuxedo Granulated Plug— 1/10 boîtes en fer-blanc, 2½ lbs. cartons 1.35	Tri-Color— boîtes de 1lb. 32	Calabresse— pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. 60
Lucky Strike— ¼ btes en fer blanc 3 lbs. cartons 1.28 1/5 lb. boîtes en fer blanc, cartons 5 lbs. 1.28	Rainbow— pqts 1/9, boîtes 5 lbs. 70 boîtes en fer blanc ½ lb. 73 boîtes en fer blanc ¼ lb. 78 sacs 1/5, boîtes de 5 lbs. 78	Swoboda— boîtes à coulisse 1/9, boîtes de 5 lbs. 64
1/10 lb. boîtes en fer blanc, cartons 2½ lbs. 1.33 ¼ lb. boîtes en fer blanc 1.26 1 lb. boîtes en fer blanc 1.24	Cremo— pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. 52	Carlo— pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. 55
IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, Limited. (Empire Branch) Tabacs à chiquer	Patriot— boîtes en fer blanc de 1 lb. 25	Ali Baba— pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. 60 btes à coulisse 1/9, btes de 5 lbs. 65
Stag, barres, 5 1/3 à la livre 0.38 Bobs, 5 et 12, à la livre 0.39 Pay Roll, barres, 7 ½s. Palettes 7s 0.56 Club, 6s. et 12s. 0.40 Black Watch, 6s. 0.44 Currency, 6 ½s. et 12s. 0.46 Empire Navy, barres, 14 oz. 0.51	Tabacs Naturels, coupés, à fumer. Parfum d'Italie— pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. 48	Tabac à chiquer en tablettes
Tabacs à fumer	Red Cross— pqts de 1/10, boîtes de 5 lbs. 40 pqts de ½ lb. 40 pqts de 1/7, boîtes de 5 lbs. 55	Spun Roll— pqts 1/16, boîtes de 1 lb. 60
Shamrock, 2 x 4, 6s. 0.45 Pedro, barres, 16 oz. 5s. 0.55	Rouge et Quesnel— pqts 1/10, boîtes de 5 lbs. 38 pqts 1/5, ½ et 1 lb. 35	Original— pqts ½ et ¼, boîtes de 5 lbs. 70
Tabacs hachés	Bellefeuille— pqts 1/6, boîtes de 5 lbs. 24 pqts 1/3 lb. 24 pqts de 1 lb. 20	Tabac naturel coupé et pressé
Great West, (sacs) 8s. 0.59 Regal Cube Cut, btes fer-blanc, 9s. 0.70 Taxi, Crimp Cut, btes fer-blanc, 10s. 0.78	Prairie— pqts 1/10, boîtes de 5 lbs. 38	Bamboo (Curved Cut)— boîtes en fer blanc, 1/10, btes 3 lbs. 60
THE B. HOUDE CO., LTD., QUEBEC. Tabacs coupés à fumer.	Tabacs à Cigarettes	Caribou— boîtes 1/7, boîtes de 5 lbs. 60
Casino— pqts ¼, boîtes 5 lbs. 27	Rugby— 1/9 (boîtes à coulisse), boîtes 5 lbs. 67 pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. 60 pqts ½ et 1 lb. 60	CIGARETTES
	Petit Bleu— pqts 1/12 et ¼, boîtes de 5 lbs. 50 pqts ½ et 1 lb., sous étain 40	"Melachrino" Domestiques
		Grosneur Par 1000
		No 8—Mince. Bouts unis en 10s, 50s, 100s \$12.00
		No 9—Bouts en liège en 10s, 50s, 100s 12.00
		Non Plus Ultra—Bouts en liège en 10s, 50s, 100s 18.50
		No 4—Bouts unis en 10s, 50s, 100s 25.00

Demandez le Tabac Naturel Haché à Fumer

“TRICOLORE”

DOUX ET AGREABLE AU GOUT

Manufacturé par . . **THE B. HOUDE COMPANY, LIMITED, QUEBEC.**

Le commerçant qui fait de la réclame dans une revue commerciale opère un bon placement d'argent. La somme qu'il y engage ne peut manquer de lui rentrer, centuplée.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT"

**QUAND UN ARTICLE PORTE
CETTE MARQUE,**



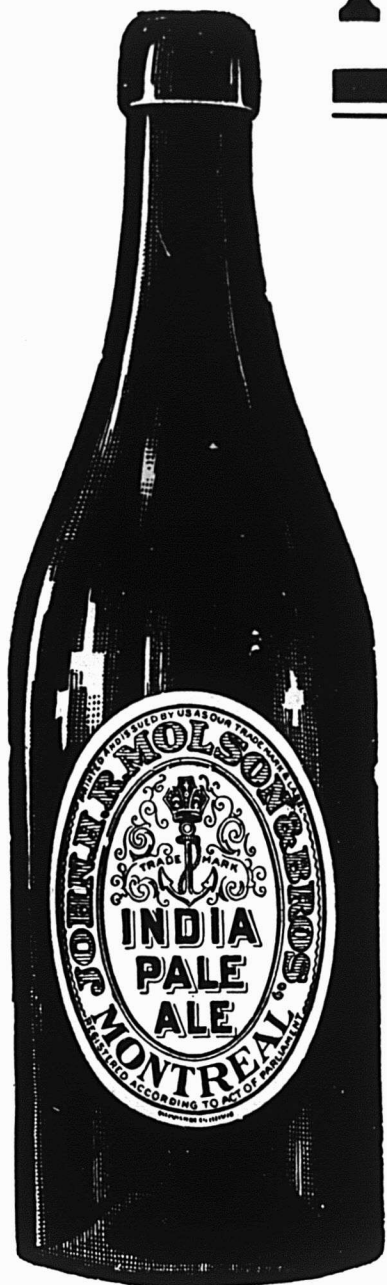
**Vous pouvez avoir
Confiance en sa Qualité**

United Shoe Machinery Company of Canada

Montréal, Qué.

La Bière Populaire MOLSON

A.-J. DeBray Ec.
Ecole H. E. C.
x Ex Viger et St-Hubert



Est celle que veut le Con-
sommateur; donnez-la lui.

La vente de cette BIERE
excède celle de toutes les
autres marques réunies.

Brassée à Montréal depuis
126 ANS.